



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Juillet et Août 1873.

Nos. 7 & 8.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE.—Poésie : La découverte du Mississipi : Poème de M. Fréchette.—Poème sur le même sujet par M. Routhier.—Les flâneuses.—Eloge historique de l'abbé Laverdière ; Hubert LaRue.—PÉDAGOGIE : De l'éducation du jeune âge ; conseils aux mères de famille ; G. A. Boyer.—AGRICULTURE : Comptabilité agricole ; P. C. Dubost.—ÉDUCATION : Examens et distributions de prix des écoles normales et autres institutions.—Concours de l'Académie de musique.—PALMARE : Liste des prix des écoles normales, des écoles modèles, du collège de Ste. Anne.—AVIS OFFICIELS : Nomination de membres du conseil de l'instruction publique ; de commissaires et de syndics d'écoles.—Erections et annexions de municipalités scolaires.—Diplômes octroyés par les écoles normales.—RÉDACTION : 49e Conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval.—50e conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier, tenue le 29 et le 30 mai 1873.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'histoire naturelle.—Bulletin de l'archéologie.—Annonces.

Travail mystérieux ! Les rochers aux fronts chauves,
Les pampas, les bayous, les bois, les antres fauves,
Tout semblait tressaillir sous un souffle effréné ;
On sentait palpiter les solitudes mornes,
Comme au jour où vibra dans l'espace sans bornes
L'hymne du monde nouveau-né.

L'Inconnu trônait là dans sa grandeur première.
Splendide, et tacheté d'ombres et de lumière,
Comme un reptile immense au soleil engourdi,
Le vieux Meschacébé, vierge encor de servage,
Dépliait ses anneaux de rivage en rivage,
Jusques aux golfes du Midi.

Echarpe de Titan sur le globe enroulée,
Le colosse épanchait sa nappé immaculée
Des régions de l'Ourse aux plages d'Orion,
Baignant la steppe aride et les bosquets d'orange,
Et mariant ainsi, dans un hymen étrange,
L'Equateur au Septentrion.

Fier de sa liberté, fier de ses flots sans nombre,
Fier du grand pin touffu qui lui verse son ombre,
Le Roi des eaux n'avait encore, en aucun lieu
Où l'avait promené sa course vagabonde,
Déposé le tribut de sa vague profonde
Que devant le soleil et Dieu !.....

II

Joliet ! Joliet ! quel spectacle féérique
Dut frapper ton regard, quand ta nef historique
Bondit sur les flots d'or du grand fleuve inconnu !
Quel sourire d'orgueil dut effleurer ta lèvre !
Quel éclair triomphant, à cet instant de fièvre,
Dut resplendir sur ton front nu !

Le voyez-vous, là-bas, debout comme un prophète,
Le regard rayonnant d'audace satisfaite,
La main tendue au loin vers l'Occident bronzé,
Prendre possession de ce domaine immense,
Au nom du Dieu vivant, au nom du roi de France,
Et du monde civilisé !

Puis, bercé par la houle, et bercé par ses rêves,
L'oreille ouverte aux bruits harmonieux des grèves,
Humant l'aère parfum des grands bois odorants,
Rasant les ilots verts et les dunes d'opale,
De méandre en méandre au fil de l'onde pâle,
Suivre le cours des flots errants !

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

La découverte du Mississipi.

POÈME

Récité par l'auteur à l'Université-Laval de Québec, le 17 Juin 1873,
à l'occasion du deux-centième anniversaire de la découverte du
Mississipi par LOUIS JOLIETTE.

I

Le grand fleuve dormait couché dans la savane.
Dans les lointains brumeux passaient en caravane
De farouches troupeaux d'élan et de bisons.
Drapé dans les rayons de l'aube matinale,
Le désert déployait sa splendeur virgine
Sur d'insondables horizons !

Juin brillait. Sur les eaux, dans l'herbe des pelouses,
Sur les sommets, au fond des profondeurs jalouses,
L'été fécond chantait ses sauvages amours,
Du Sud à l'Aquilon, du Couchant à l'Aurore,
Toute l'immensité semblait garder encore
La majesté des premiers jours.

A son aspect, du sein des flottants ramures,
Montait comme un concert de chants et de murmures ;
Des vols d'oiseaux marins s'élevaient des roseaux,
Et, pour montrer la route à la pirogue frêle,
S'enfuyaient en avant, traînant leur ombre grêle
Dans le pli lumineux des eaux.

Et, pendant qu'il allait voguant à la dérive,
L'on aurait dit qu'au loin les arbres de la rive,
En arceaux parfumés penchés sur son chemin,
Saluaient le héros dont l'énergique audace
Venait de buriner le nom de notre race
Aux fastes de l'esprit humain !

III

O grand Meschacébé !—voyageur taciturne,
Bien des fois, aux rayons de l'étoile nocturne,
Sur tes bords endormis, je suis venu m'asseoir ;
Et là, seul et rêveur, perdu sous les grands ormes,
J'ai souvent, du regard, suivi d'étranges formes
Glissant dans les brumes du soir.

Tantôt je croyais voir, sous les vertes arcades,
Du fatal De Soto passer les cavalcades,
En jetant au désert un défi solennel !
Tantôt c'était Marquette errant dans la prairie,
Impatient d'offrir un monde à sa patrie,
Et des âmes à l'Eternel !

Parfois, sous les taillis, ma prunelle trompée
Croyait voir de La Salle étinceler l'épée ;
Et parfois, groupe informe allant je ne sais où,
Devant une humble croix, — ô puissance magique !—
De farouches guerriers à l'œil sombre et tragique,
Passer en pliant le genou !

Et puis, berçant mon âme aux rêves des poètes,
J'entrevois aussi de blanches silhouettes,
Doux fantômes flottant dans le vague des nuits,
Atala, Gabriel, Chactas, Evangéline,
Et l'ombre de René, debout sur la colline,
Pleurant ses immortels ennuis.

Et j'endormais ainsi mes souvenirs moroses.
Mais de ces visions poétiques et roses,
Celle qui plus souvent venait frapper mon œil,
C'était, passant au loin dans un nimbe de gloire,
Le hardi pionnier dont notre jeune histoire
Redit le nom avec orgueil.

IV

Joliet ! Joliet ! deux siècles de conquêtes,
Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes,
Depuis l'heure sublime où, de ta propre main,
Tu jetas, d'un seul trait, sur la carte du monde,
Ces vastes régions, zone immense et féconde,
Futur grenier du genre humain !

Deux siècles sont passés, depuis que ton génie
Nous fraya le chemin de la terre bénie
Que Dieu fit avec tant de prodigalité,
Qu'elle garde toujours dans les plis de sa robe,
Pour les déshérités de tous les coins du globe,
Du pain avec la liberté !

Oui, deux siècles ont fui ! La solitude vierge
N'est plus là. Du progrès le flot montant submerge
Les vestiges derniers d'un passé qui finit.
Où le désert dormait, grandit la métropole ;
Et le fleuve asservi courbe sa large épaule
Sous l'arche aux piliers de granit !

Plus de forêts sans fin : la vapeur les sillonne !
L'astre des jours nouveaux sur tous les points rayonne ;
L'enfant de la nature est évangélisé ;
Le soc du laboureur fertilise la plaine ;
Et le surplus doré de sa gerbe trop pleine
Nourrit le vieux monde épuisé !

Des plus purs dévouements merveilleuse semence !
Qui de vous eût jamais rêvé cette œuvre immense,
O Joliet, et vous, apôtres ingénus,
Humbles soldats de Dieu, sans reproche et sans crainte,
Qui portiez le flambeau de la vérité sainte
Dans ces parages inconnus ?

Des volontés du ciel exécuteurs dociles,
Vous fûtes les jalons qui rendent plus faciles
Les durs sentiers où doit marcher l'humanité.
Gloire à vous tous ! du Temps franchissant les abîmes,
Vos noms environnés d'auréoles sublimes
Iront à l'immortalité !

V

Et toi, de ces héros généreuse patrie,
Sol canadien qu'on aime avec idolâtrie, —
Dans l'accomplissement de tous ces grands travaux,
Quand je pèse la part que le ciel t'a donnée, —
Les yeux sur l'avenir, ô terre fortunée,
J'ai foi dans tes destins nouveaux !

LOUIS-H. FRÉCHETTE.

La découverte du Mississippi et le Père Marquette.

POÉSIE DE CIRCONSTANCE PAR M. A. B. ROUTHIER.
(Lue par l'auteur).

I.

Vous souvient-il du temps où la France chrétienne,
En tête des nations, comme une grande reine,
A travers les siècles marchait ?
Les peuples saluaient sa démarche imposante,
Et devant la croix seule, humble et reconnaissante,
Sa noble tête se penchait.

Qu'elle était belle alors ! Dans sa force féconde,
Sa grande intelligence illuminait le monde
Des splendeurs de la vérité !
Son glaive flamboyait comme le soleil même,
Et l'on voyait reluire à son beau diadème
Un rayon d'immortalité.

Les oppresseurs tremblaient à son aspect terrible,
Et tous les opprimés dans son bras invincible
Trouvaient un ferme et prompt secours.
De l'univers chrétien elle séchait les larmes,
Et l'Eglise louait et bénissait ses armes,
Que le succès suivait toujours.

A l'épouse du Christ elle restait unie ;
La science et la foi croissaient dans l'harmonie
Comme deux sœurs à ses côtés.
Hâtant vers la grandeur sa marche toujours fière,
Elle traçait au loin un sillon de lumière
Formé de célestes clartés.

Elle civilisait : mais c'était l'Evangile
Qu'elle donnait pour phare à la raison fragile
Des écrivains et des penseurs.
Et jusqu'au bout du monde, à travers les abîmes,
Elle envoyait partout ses apôtres sublimes
Donner au Christ des défenseurs.

Quand des peuples entiers de l'Europe infidèle
A l'Eglise arrachaient sa couronne éternelle
Et cessaient d'être ses enfants,
La France de saint Louis, sa fille plus soumise,
Voulait devenir mère et donner à l'Eglise
D'autres fils plus reconnaissants

Le front illuminé d'une sainte auréole,
Elle semait au loin la divine parole
Au delà des monts et des mers ;
Elle gardait au cœur la flamme apostolique,
Et pour grandir le champ de la foi catholique
Elle allait découvrir un nouvel univers,

II.

Par delà l'horizon et l'océan immense
Venaient de se lever des mondes inconnus,
Et des hommes atteints de sublime démence
Sur ces rives sans nom, promenaient leurs pieds nus.
Une croix à la main ils passaient sur la grève,
Traçant dans l'ombre épaisse un rayon lumineux ;
Ils passaient, comme on voit, lorsque la nuit se lève,
Des astres voyageurs dans ciel nuageux.
Devant eux s'étendaient des solitudes moroses,
Des fleuves déployant leurs sauvages grandeurs,
De grands lacs, mugissant comme des mers sans bornes,
Des forêts prolongant leurs sombres profondeurs.
Tout était riche et grand dans ces mondes sauvages ;
Le soleil les couvrait de ses rayons dorés,
Et la fécondation dans la suite des âges
Avait accumulé des trésors ignorés.
Le désert verdoyant et l'immense prairie
Ondulaient sous la brise ainsi que des moissons ;
La montagne boisée et la plaine fleurie
Souriaient au soleil et mêlaient leurs chansons,
Des sables d'or roulaient sur le lit des rivières ;
Au milieu des rochers brillaient les diamants ;
Les marbres attendaient, au fond de leurs carrières,
Que l'art les transformât en riches monuments.
Quels pays enchantés ! Quelle grande nature !
Au nord, le Saint-Laurent, un fleuve sans égal,
Enlaçait avec grâce, ainsi qu'une ceinture,
Notre vaste pays de ses flots de cristal ;
Tantôt majestueux comme un lion d'Afrique,
Promenant son pas lent au milieu des déserts,
Et tantôt ressemblant à la furie antique,
Lancant en mugissant ses vagues dans les airs ;
Dans ses bonds furieux ébranlant les collines
Et roulant sur ses bords des quartiers de rochers,
Ou creusant dans son lit de profondes ravines
Dont le goulfre grondant effrayait les nochers.

Plus loin, vers le couchant, un autre fleuve immense,
Tranquille dans sa force, et plein de majesté,
A travers les déserts serpentait en silence,
Répandant la richesse et la fécondité.
Dans l'occident lointain il avait pris sa source,
Et, comme entrevoyant la longueur du chemin,
Ou tel qu'un voyageur fatigué de sa course,
Il marchait à pas lents, sûr de son lendemain.
Il semblait se soustraire aux regards des profanes,
Ne cherchait pas le bruit ni les grands horizons,
Mais faisait cent détours au milieu des savanes,
Comme un serpent qui glisse à travers les gazons.
Il était large et beau, mais dans son attitude
Il avait je ne sais quoi de trop nonchalant ;
Trop ami du repos et de la solitude,
On eût pu l'appeler le monarque indolent.
Il promenait son faste au milieu de ses terres,
Étalant sa richesse, élargissant ses bords,
Recevant ses nombreux et riches tributaires,
Qui venaient dans son sein répandre leurs trésors
Et de son beau royaume agrandir la puissance.

Or, l'Europe ignorait, il y a deux cents ans,
De ce fleuve géant la paisible existence ;
Et les peuples indiens étaient les seuls passants
Dont il voyait alors errer les caravanes
Tranquilles, sur le sein de ses flots paresseux,
Pour percer les forêts, traverser les savanes,
Sillonner les grands lacs et les marais fangeux
Au milieu de périls et d'obstacles sans nombre
Quel homme de génie allait enfin surgir ?
Et franchir l'inconnu, cette muraille d'ombre
Qui toujours du passé sépare l'avenir ?
— Ah ! cette gloire était réservée à la France,
Qui, dans cet âge d'or, accaparait l'honneur
De porter aux nations vivant dans l'ignorance,
La science de Dieu, la paix et le bonheur.

Un jour que le soleil, dans sa gloire sereine
Se levait radieux, le vieux Meschacébé
Se sentit tressaillir d'une émotion soudaine :
Un canot sillonnait son dos large et courbé,
Monté par des marins inconnus sur sa plage,
D'un costume bizarre ils étaient revêtus.

Leur visage était pâle, étrange leur langage ;
Mais sur leurs fronts brillaient la gloire et les vertus.
C'étaient nos deux héros, Jolliet et Marquette,
Qui découvraient enfin le vieux *Père-des-Eaux*
Étendu mollement au milieu des roseaux.
Au nom de leur patrie il faisait sa conquête
Et l'assujettissaient au sceptre de leur roi.
Au nom auguste et saint de l'Eglise Romaine,
Ils plantaient sur ses bords l'étendard de la Foi :
Ouvrant aux confesseurs une plus vaste arène,
Au zèle apostolique un théâtre plus grand.

Le fleuve se taisait. Le soleil plus ardent
De ses gerbes de feux inondait la savane,
Et jusqu'au fond des bois il avait déjà lui ;
Les nuages flottants sur le ciel diaphane
Entrouvraient leurs rideaux de pourpre devant lui ;
Dans la plaine passaient des brises parfumées,
Et les foins balancés au souffle matinal
Gazouillaient doucement comme un chant des aimées.
Le grand cèdre, dressant son cône vertical,
Élevait dans les cieux sa tête solennelle
Et de loin paraissait comme une sentinelle
Montant la garde au bord du grand fleuve endormi.
A distance flottaient des îles verdoyantes
Que la lame berçait et couvrait à demi,
Et qui, dans la lumière, apparaissaient brillantes,
Comme dans un collier des perles chatoyantes.
Ou comme en un jardin des corbeilles de fleurs.
Quelques bosquets épars étalaient leur verdure,
Les oiseaux déployaient leurs plus riches couleurs ;
Au concert matinal ils mêlaient leur voix pure ;
La nature chantait l'hymne à son Créateur.
Et les héros chrétiens, inondés d'allégresse,
Baisant avec transport le rivage enchanteur,
Célébrèrent de Dieu l'éternelle jeunesse !
Tous deux agenouillés, ils planterent la croix,
Rendant grâce au Seigneur d'avoir sauvé leur vie ;
Et, levant leurs regards vers la sainte patrie,
Ils prièrent longtemps, disant : *credo, je crois !*

III

Dix-huit mois sont passés, et le Père Marquette
Pour la seconde fois revient de visiter
Cet immense pays dont il fit la conquête,
Et qu'au prix de son sang il voudrait racheter.

Il est seul cette fois. Son compagnon d'études,
De voyages lointains, de périls, de travaux,
Jolliet vogue au loin sous d'autres latitudes
Et s'en va découvrir des rivages nouveaux.

Sur les bords du grand lac Michigan, il chemine,
Cherchant encore au loin quelque âme à secourir,
Mais une maladie incurable le mine ;
Sa force l'abandonne ; il sent qu'il va mourir.

Mourir ! Il n'est pourtant qu'au début de la vie.
C'est à peine, mon Dieu, s'il a trente-sept ans !
Mais ne le plaignons pas : il est digne d'envie,
Devant lui le ciel ouvre un éternel printemps.

N'écoutant que son cœur, il veut marcher encore,
Mais son cœur généreux le trahit vers le soir !
Hélas ! il sent grandir le mal qui le dévore,
Et sur le bord du lac il est allé s'asseoir.

Les oiseaux dans les bois entonnaient leurs ramages ;
Le soleil descendait triste sous l'horizon
Qui refermait sur lui ses portes de nuages,
Comme sur un monarque une obscure prison.

C'était un soir de mai : la lune, faible et pâle,
Ne se promenait plus dans le ciel azuré.
Elle s'était cachée ; et le flot, comme un râle,
Expirait doucement sur le sable doré.

Le grand lac ondulait, et ses vagues plus sombres
Roulaient sur ses pieds nus leurs plis harmonieux ;
Elles se succédaient et formaient dans les ombres
Un cortège bruyant, triste et mystérieux.

Un nuage roulait sur le fond du ciel morne
Comme un drapeau mortuaire au-dessus du martyr.
La nature muette et le désert sans borne
Assistaient éplorés à son dernier soupir.

Bientôt allait sonner l'heure de l'agonie.
Un vent doux et léger sur sa tête passait :
La nature était belle et pleine d'harmonie ;
Devant la mort du juste elle s'attendrissait.

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,
Astres qui vous bercez dans les mers de saphir,
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir !

L'apôtre conserva le sourire de l'ange
En regardant la porte éternelle s'ouvrir ;
Et ses yeux éblouis d'une vision étrange
Virent se dérouler les siècles à venir.

Il vit pendant longtemps notre belle patrie
Prosperer et grandir à l'ombre des autels,
Et, pour la protéger, notre race aguerrie
Se couvrir aux combats de lauriers immortels.

Mais comme il fut saisi d'une horrible souffrance
Quand il vit les pays qu'il avait découverts
Violamment arrachés au sceptre de la France,
Moins d'un siècle plus tard, accablé de revers ;

Quand il vit le drapeau trahi par la victoire,
Aux bords du Saint-Laurent marchant sur des tombeaux ;
Puis déchiré, noirci, mais rayonnant de gloire,
Repassant l'Atlantique en glorieux lambeaux !

Mais plus tard O bonheur ! les races étrangères
Déposaient à nos pieds la morgue du vainqueur ;
Et, joignant nos destins, nous devenions tous frères,
Marchant vers l'avenir avec un même cœur.

Puis ses yeux étonnés virent sur les rivages
Du fleuve qu'il avait découvert pour son Dieu,
De splendides cités et de riches villages,
Et des peuples sans nombre affluant dans ce lieu.

Et partout le progrès ouvrant ses grandes ailes,
Couvrait et fécondait la plaine et les déserts,
Défrichait et peuplait ces régions si belles,
Et les villes lançaient leurs dômes dans les airs.

Au milieu des forêts passaient avec vitesse
Des chariots portés sur des ailes de feu ;
Mais hélas ! ce pays, où tout était jeunesse,
Avenir et grandeur, méconnaissait son Dieu !

Ce glaive transperça l'âme du saint apôtre ;
Mais son œil s'élançant plus loin dans l'avenir,
Après cette vision en vit passer une autre
Que les siècles verront peut-être s'accomplir :

Il vit le Canada, devenu missionnaire,
Chez les peuples voisins semant la vérité,
Leur montrant la grandeur au sommet du Calvaire,
Sous l'aile de la Croix planant la Liberté.

Des bords du Saint-Laurent au golfe du Mexique,
Il vit la foi s'étendre et guérir de ses maux
Un grand peuple mourant ; et l'arbre catholique
De l'une à l'autre mer étendant ses rameaux.

Ce spectacle jeta l'apôtre dans l'extase.
Il s'écria : " Jésus ! enfin voilà ton jour ! "
Ce fut son dernier acte et sa dernière phrase,
Son âme s'envola dans un élan d'amour !.....

C'était un soir de mai : la lune, faible et pâle,
Ne se promenait plus dans le ciel azuré
Elle s'était cachée ; et le flot, comme un râle,
Expirait doucement sur le sable doré.

A. B. ROUTHIER.

Les flâneuses.

Oh ! quelle différence entre un meunier bien portant et le même meunier perclus de rhumatismes ! Le maître Renoire, du moulin de Cornevache, en son état ordinaire, était un bon vivant, bien dodu, bien réjoui, qui se serait fait scrupule de manquer une occasion de rire, de dire un bon mot, ou de prendre sa part d'une bonne mystification. Pas l'ombre de fiel ou de rancune, de méchanceté encore moins ; indulgent pour les autres, pas trop dur pour lui-même : voilà ce que c'était que le maître Renoire, du moulin de Cornevache. Ce n'est pas lui qui aurait laissé passer une fête sans la chômer, et sans la faire chômer aux siens et à ses domestiques ; ce n'est pas lui qui aurait rencontré un ami sans lui donner une bonne tape sur l'épaule en manière de bienvenue, une femme ou une fille sans lui faire un compliment honnête, un chien sans lui demander de ses nouvelles, ou un chat sans lui faire des avances.

Mais la goutte lui était venue, les uns disent des cabarets où il restait très-volontiers, les autres de feu son père, qui de son vivant s'appelait Renoire-Tonneau, vu son embonpoint. Que ce soit d'ici ou de là, la goutte était venue, et le bonhomme était tout changé, depuis la houpette de son bonnet jusqu'à la semelle de ses gros chaussons de lièvre. Oui, son bonnet de coton lui-même se conforme à sa triste pensée. Débonnaire en des temps plus heureux, jovial et posé crânement sur l'oreille, il est devenu morose et grognon depuis que le malade l'a tiré violemment sur sa nuque comme pour s'y ensevelir tout vivant. A peine entrevoit-on de chaque côté les lobes de deux oreilles rouges, traversées d'anneaux d'or. L'œil du meunier étincelle, ses favoris se hérissent, et les gens qui passent, le voyant immobile à la fenêtre ouverte, se disent tout bas l'un à l'autre : " Le maître Renoire a sa goutte, il n'a pas l'air commode."

Il n'a pas l'air commode ! je le crois bien. Si vous autres, bonnes gens, qui ne faites que passer devant le moulin, vous hâtez le pas, vous vous taisez, vous vous faites tout petits, pour esquiver quelque apostrophe véhémement, croyez vous que la vie ne soit pas un vrai fardeau pour tous les habitants du moulin, bêtes et gens ?

Demandez plutôt à Piédeleu, son gendre et son associé ; demandez à Rosalie, femme Piédeleu, sa fille aînée ; demandez à Hortense, sa seconde fille ; demandez à Louison, sa petite fille ; demandez au chat roux ; demandez au chat blanc !

Piédeleu, même la mouture faite, même à ses moments de loisir, ne peut plus fumer une bonne pipe sous les saules, en regardant la rivière qui passe et les araignées d'eau qui l'égratignent de leurs pattes menues ; il ne peut plus jeter l'épervier devant les vannes, ni pêcher aux goujons derrière le déversoir, ni causer avec le corbeau qui se démène dans sa grossière cage d'osier, ni faire la conduite à un ami, sans qu'une voix irritée partant des régions supérieures ne lui crie par la fenêtre ouverte : " Piédeleu ! paresseux ! au moulin ! "

L'infortuné Piédeleu s'esquive en rasant la muraille, et répond humblement : " On y va ! " Puis il se met à grommeler entre ses dents : " Faut-il qu'un si brave homme soit devenu enragé ! Dire qu'on ne peut pas se reposer une minute, quand on a travaillé comme un satyre ! "

Piédeleu a attrapé ce mot savant à la dernière foire de Vendôme, devant une baraque de saltimbanques. Il l'a trouvé beau, distingué, ronflant, et l'emploie à tout propos sans se douter combien est grotesque l'association de ces deux idées, d'une part un farinier mélancolique accablé d'ennuis et de travail, de l'autre la création fantastique, capricieuse et bondissante que la mythologie appelle un satyre.

Un jour que le bonhomme s'ennuyait à mourir et s'occupait à broyer du noir en regardant voler les mouches, il entendit des rires étouffés qui semblaient monter de la cuisine. Il prêta l'oreille : oui, on riait, et même on riait de bon cœur.

Il saisit son gourdin et frappa sur le plancher, comme s'il eût parié de le défoncer en quatre coups. Aussitôt, comme par enchantement, les rires cessèrent ; un pas léger se fit entendre le long de l'escalier de bois, et une jeune femme en camisole blanche entra, le sourire sur les lèvres. C'était Rosalie.

— Vous avez frappé, mon père ? dit la jeune femme sans trop s'effaroucher de la mine renfrognée du vieux meunier.

On le dit ! reprit-il d'un ton hargneux.

— Est-ce que vous avez besoin de quelque chose ?

— J'ai besoin..... que vous faires un vacarme à faire trembler la maison ! Qu'est-ce que vous faites encore toutes les trois, paresseuses que vous êtes ?

— Oh ! mon père, paresseuses ! reprit Rosalie d'un ton de doux reproche.

— Oui, paresseuses, paresseuses, et encore paresseuses !

— Mais, mon père, j'ai préparé la pâte, et en attendant que le four soit tout à fait chaud, nous regardions jouer les petits chats. Il n'y a pas grand mal à cela, ils sont si drôles !

— Voilà une jolie maison quand je ne suis pas là. Ces chats devraient être à guetter les souris.

— Ils sont si jeunes !

— Il n'est jamais trop tôt pour bien faire. Et Hortense, elle n'a pas d'ouvrage ?

— Elle a savonné toute la matinée, et ne croyait pas faire mal en se reposant cinq minutes.

— Et Louison ?

— D'abord, c'est aujourd'hui jeudi. De plus elle a eu un bon point pour son catéchisme, et sait déjà sa leçon pour dimanche prochain.

— Tu as réponse à tout ; mais cela ne prouve rien, non, rien du tout ! Ah ! quel malheur, quand un pauvre homme n'est pas là pour veiller à tout ! La paresse est la ruine d'une maison ! Assez !

— La jeune femme sortit de la chambre du malade sans répliquer. Sa bouche ne souriait plus. Elle trouvait son père beaucoup trop sévère, mais elle l'excusait en pensant qu'il était aigri par la souffrance.

— Mon père souffre beaucoup, dit-elle à sa sœur et à sa fille ; nous avons eu tort vraiment de faire tant de bruit.

La grande sœur et la petite fille baissèrent la tête avec confusion : l'autorité paternelle était sauvegardée.

Au fond, le meunier avait tort, et le maître d'école de Corneval, qui avait observé les choses de près, et qui avait reçu les confidences de Piédelen, ne se gêna pas pour le lui dire :

— Voyez-vous, mon vieux, si le mal ne vous tenait pas si fort et ne vous fermait pas les yeux, vous vous souviendriez qu'il y a temps pour tout, temps pour travailler et temps pour se reposer et se distraire. Un bon auteur a dit que si l'arc était toujours tendu, il finirait par se rompre. Vous ne voulez pas qu'on joue avec le chat ? Est-ce que vous n'y jouez pas souvent, vous, un homme de cinquante ans, et un homme actif, on peut le dire ! Est-ce que je n'y joue pas, moi, qui suis un homme grave, à ce que l'on dit ? En suis-je moins bon maître, et vous plaignez-vous de l'instruction que j'ai donnée à vos enfants ? Si vous aviez été sur pied le jour où vous avez grondé Rosalie, vous vous seriez amusé autant que vos filles des grimaces et des pirouettes de vos chats. Ces pauvres petites, vous les auriez appelées *flâneuses*, et encore par pure taquinerie ; *paresseuses*, jamais ! Vous prétendez que si ? et moi je prétends que non, et j'en appelle, comme disait cet ancien, du meunier malade au meunier bien portant. Il y a un

homme sage qui a dit ceci : Sois dans la santé tel que tu étais dans la maladie." En d'autres termes : "Toi qui as vu la mort de près, souviens-toi toujours des réflexions que cette vue t'a suggérées et des résolutions qu'elle t'a fait prendre." Je retournerai cette pensée à votre usage et je vous dirai : Papa Renoire, soyez tel dans la maladie que vous étiez dans l'état de santé. Ne laissez pas croire que vous vous plaisez à gâter la joie des autres parce que vous ne pouvez pas la partager.—*Magasin Pittoresque.*

Eloge historique de l'abbé Laverdière

PAR HUBERT LA RUE,

Lu en séance solennelle à l'Université-Laval, le 30 juin 1873.

J'étais élève de septième à la fin de l'année scolaire 1844-45 ; et pour la première fois de ma vie, il m'était donné d'assister à une de ces séances solennelles si ardemment désirées des séminaristes, et qu'on appelle la *distribution des prix*.

La fête avait lieu au Petit Séminaire de Québec, dans la salle de récréation des grands. Cette salle—je l'ai revue ces jours derniers—présentait alors le même aspect qu'aujourd'hui. Mais, dans l'espace d'une seule journée, quelle transformation complète ne subissait-elle pas ? Le sable gris incrusté dans les vieilles colonnes de l'enceinte disparaissait sous des festons de verdure, l'antique tribune du haut de laquelle la voix du maître de salle avait retenti pendant une longue année pour les prières du matin et du soir, pour l'examen de onze heures et quart, et à six heures pour la récitation du chapelet et la lecture de piété ; cette tribune dans laquelle venait s'installer fréquemment le directeur du Petit Séminaire, l'illustre et regretté M. Casault, à la grande terreur des écoliers mutins ; enfin, ce meuble vénérable que plus d'un de mes auditeurs se rappelle encore, sans doute, avoir vu, avait été relégué dans quelque coin obscur de la maison ; et à sa place, comme par un coup magique de quelque fée inconnue, s'élevait une splendide estrade où les sapins mariaient les teintes vertes de leur feuillage aux couleurs vives des oriflammes et des riches banderolles.

Je crois revoir encore le fond du tableau de ce théâtre improvisé : c'était un Pégase armé d'ailes puissantes, qui, d'un bond énergique, franchissait le pic élevé du Parnasse.

Au nombre des spectateurs anxieux d'assister à ces nobles fêtes de la jeunesse on voyait, à part les dignitaires ecclésiastiques, tout ce que la ville comptait de distingué dans la magistrature, dans le barreau et les autres professions libérales ; législateurs, juges, avocats, médecins, notaires, tous se faisaient un devoir de briller au premier rang dans ces réunions de fin d'année, tous tenaient à honneur d'applaudir aux triomphes de cette jeunesse d'élite qu'on appelait alors l'espoir de la patrie, et qui en est aujourd'hui un des fermes soutiens.

Parmi les personnages laïques, il en est deux, entre autres, que je me rappelle avoir toujours vus présents à ces rendez-vous annuels : c'étaient feu le juge Panet, de sainte et digne mémoire ; et celui qu'on appelait alors, tout uniment, M. Caron, et qui daigne, aujourd'hui, honorer de sa présence cette cérémonie universitaire, en sa qualité de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Un homme de moyenne taille—un prêtre—allait et venait dans les coulisses. Il avait fait pour la circonstance une toilette recherchée qui n'était guère dans ses habitudes ; il avait l'air jubilant, un sourire de satisfaction errait sur ses lèvres : sa main gauche était appuyée sur son côté, sa droite froissait un mouchoir blanc ;

enfin, les spectateurs se sentaient heureux en voyant que l'exaltation fébrile du moment lui faisait oublier ces douleurs physiques qui devaient le conduire si prématurément au tombeau. Ai-je besoin de le nommer ? Vous l'avez reconnu : c'était l'abbé Holmes ; un des génies les mieux doués que, de ma vie, j'aie connus ; un des hommes les plus remarquables qui aient écoulé leurs jours sous ce vieux toit du Séminaire de Québec, qui, pourtant, en a bien abrité des hommes remarquables. . . .

Cependant un écolier, un élève de philosophie, s'avance sur la rampe du théâtre. Il déroule un long parchemin couvert de noms glorieux ; c'est la liste des prix, le *palmarès*, comme se plaisaient à le désigner les rhétoriciens de mon temps, dédaigneux à l'excès de l'emploi des langues vulgaires.

À la septième fut dévolu l'honneur d'essuyer, la première, le feu des applaudissements de l'auditoire. Bientôt succéda la sixième, puis la cinquième, et enfin, le tour de la quatrième arriva. Ah ! alors, il me semble l'avoir encore sous les yeux—à trente ans d'intervalle—le spectacle inattendu qui se présenta à nos regards ; il me semble le revoir ce jeune adolescent à l'air timide et modeste, au teint légèrement animé, et qui, les regards baissés, mais sans nul embarras, à l'appel répété de son nom, pendant vingt minutes et plus, descend et monte les gradins du théâtre pour les redescendre et les remonter encore. Ses deux bras ploient sous le fardeau des prix ; la salle croule sous les tonnerres d'applaudissements, et enfin pour la neuvième ou dixième fois, son nom vient encore retentir à l'oreille des spectateurs ! ce nom était : *Carolus Cauchon*.

Tel est, messieurs, le premier souvenir qui me reste du prêtre saint, du savant hors ligne, de l'homme éminent que le Séminaire de Québec, que l'Université-Laval, et le Canada ont eu la douleur de perdre dans le cours de l'année qui vient de finir, et à la mémoire duquel je suis chargé de payer un dernier tribut d'éloge.—En effet *Carolus Cauchon*, n'était autre que l'abbé Laverdière dont les noms et prénoms étaient : Charles Honoré Cauchon, dit Laverdière.

Ainsi que l'ont déjà annoncé ses biographes, Laverdière naquit au Château-Richer en 1826 : son père était cultivateur. Il fit son entrée au Séminaire de Québec dans l'automne de 1840.

Les traits heureux de son caractère qui se révélèrent dès son début dans cette institution ne se démentirent pas un instant pendant les huit années que dura son cours classique. Toujours il se montra d'une douceur de caractère inaltérable ; toujours il fut sage, pieux, réservé. Rarement on le voyait prendre part aux jeux et aux ébats de ses camarades ; la plus grande partie de ses loisirs était consacrée à la culture de quelqu'un de ces beaux-arts pour lesquels il a toujours montré un goût si prononcé, des aptitudes si remarquables. Ainsi, durant ses heures de récréation, on le voyait souvent s'exercer sur un instrument de musique ou autre, tels que l'*ophicléide*, le violoncelle, le violon ; souvent aussi, un couteau à la main, il s'occupait à modeler, avec une rare perfection, quelques petits appareils mécaniques tout à fait ingénieux. Je me rappelle qu'une année il fut de mode parmi les écoliers de tresser la frange de leurs ceintures. Cette opération qui se pratiquait à la main était longue et ennuyeuse ; Laverdière trouva là matière à exercer son ingéniosité. Il se mit à l'œuvre, et armé de son éternel couteau, il parvint à fabriquer, en quelques heures une espèce de petit moulin qui tressait les ceintures à merveille ; ce mécanisme fit bientôt le tour des deux salles.

Pendant deux ou trois années consécutives, j'ai eu la bonne fortune d'être le deuxième voisin d'études de Laverdière. C'était une pratique alors en usage au Séminaire de placer les écoliers volages et turbulents

dans un cercle de compagnons reconnus pour leurs sagasses et leur réserve ; c'était une espèce d'équilibre que les maîtres d'étude de mon époque savaient établir avec une grande perspicacité. Je n'ai pas besoin d'ajouter que Laverdière fut toujours un solide voisin : à l'esprit de personne ne pouvait venir même l'idée de l'induire en tentation.

Cependant, ce fut toujours un mystère pour ceux de son entourage de comprendre comment il parvenait à apprendre ses leçons, et à faire ses nombreux devoirs. Rarement on le voyait feuilleter les pages de ses livres ; mais les yeux fixés au plafond, la joue appuyée sur la main, il songeait, il méditait ; et malgré cette indolence apparente, il trouvait cependant moyen de partager avec l'Hospice Verreau tous les prix de ses classes.

Son cours d'études se termina en 1848 ; cette même année il prit la soutane, et il fut ordonné prêtre en 1851.

Dès cette époque le Séminaire de Québec se préparait à cette gigantesque entreprise qui devait amener une si complète révolution dans les hautes études du Canada, et exercer plus tard, une influence si considérable sur les destinées de la race française en ce pays ; je veux parler de la fondation de l'Université-Laval.

M. Casault, alors supérieur du Séminaire, prévint sagement que le plus sûr moyen d'assurer le succès de cette université naissante, était d'entourer son berceau d'une jeunesse d'élite qui pourrait, tout en l'illustrant par quelques travaux importants, lui prêter aide et secours au moment des dangers auxquels, un jour ou l'autre, elle ne pouvait manquer d'être en butte. Aussi M. Casault ne manqua pas l'occasion d'attacher Laverdière au Séminaire et plus tard, à l'Université. Et, avouons-le, parmi ce groupe de jeunes gens qui, à cet époque déjà éloignée, et depuis, ont été appelés à ces postes d'honneur et de confiance, je ne saurais signaler un seul nom qui brille d'un éclat plus vif que le nom de M. Laverdière.

Dès 1858 Laverdière était nommé bibliothécaire de l'Université. Par ses talents extraordinaires, autant que par le genre, et par l'étendue de ses études préalables il était admirablement préparé à remplir les fonctions de cette charge importante. En effet, durant le cours de ses études ecclésiastiques, il avait été tour à tour professeur de belles-lettres, de physique, de mathématiques, de dessin, de musique, etc., de sorte qu'aucune branche des connaissances humaines ne lui était pour ainsi dire inconnue.

Cependant un genre particulier d'études, une spécialité de recherches, si je puis m'exprimer ainsi, sembla toujours captiver plus spécialement son attention : ces recherches, ces études étaient celles qui ont pour objet l'histoire de l'Amérique en général, celle du Canada en particulier.

Certes, l'esprit de Laverdière était des mieux doués pour ce genre de travaux difficiles, et souvent ingrats. En effet, trois qualités doivent, avant tout, distinguer l'archéologue : ces qualités sont : la hardiesse pour aborder les difficultés de tous genres, la sagacité de l'esprit, et cette patience à toute épreuve qui, seule, peut triompher des nombreux obstacles qui se rencontrent à chaque pas. Or, jamais historien n'a possédé à un degré plus éminent ces dons précieux de l'intelligence, jamais archéologue n'a réuni à un aussi haut point ces heureuses qualités de l'esprit.

Comme bien souvent il arrive que c'est dans les détails en apparence futiles et insignifiants de la vie ordinaire que l'on peut le mieux juger les hommes et apprécier la trempe de leur caractère, permettez que pour mieux vous faire connaître la tournure d'esprit particulière de l'illustre défunt, j'appelle à mon aide le secours de quelques traits de sa vie privée.

Laverdière, je l'ai déjà dit, avait un grand talent pour la musique, et il avait su acquérir dans cet art de prédilection une habileté incontestable. Il jouait de presque

tous les instruments, mais il affectionnait surtout l'ophicléide, le violoncelle et le violon. Or un jour, Laverdière, dont l'ouïe musicale était d'une délicatesse extrême, crut s'apercevoir qu'une des cordes de son violoncelle rendait des sons ingrats. Aussitôt, avec cet esprit d'investigation patiente qu'il apportait en toutes choses, il se prend à chercher la cause de ce défaut. Après de nombreux essais il constate que la cause du désordre se trouve dans un fil de cuivre dont quelques-unes des spirales sont mal enroulées. Tout autre que lui en serait venu naturellement à la conclusion que le parti le plus sage à adopter était de mettre de côté cette corde, et de la remplacer par une autre ; Laverdière jugea la situation tout autrement ; il se trouvait en présence d'une difficulté, il se garda bien de reculer. En conséquence, il défit la spirale, avec une patience angélique, et l'enroula de nouveau avec la seule aide de ses doigts.

Un autre jour, il crut soupçonner dans les sons que rendait son violon certaines défectuosités qui fatiguaient la délicatesse de son tympan. Visitant, par hasard, un des appartements de la maison où l'on dépose les antiquités de tous genres, il aperçoit un violon démantibulé auquel ne tient plus qu'une seule corde. Il fait raisonner cette corde, et constate que le proverbe qui s'applique avec tant de vérité aux vins vieux et aux vieux violons ne se dément pas cette fois, il s'empare du violon. Rendu à sa chambre, il aperçoit dans la caisse de l'instrument une épaisse couche de résine et de poussière qui doit en amortir les sons. Un autre aurait tout uniment porté le violon à un ouvrier de la spécialité, et lui aurait demandé d'en faire le nettoyage : c'est ce que ne fit pas Laverdière ; il trouva que le parti le plus naturel à prendre était de défaire le violon lui-même, de le nettoyer et de le refaire ; c'est ce qu'il fit. Mais, durant ce travail ardu, Laverdière, toujours en quête de difficultés nouvelles pour se donner le plaisir de les vaincre, fut servit à souhait.

En effet, les deux parois du violon sont comme on sait, supportées et maintenues à distance convenable l'une de l'autre à l'aide d'un pivot en bois qu'en termes d'artistes on appelle l'âme du violon. Or, en voulant ajuster ce pivot, il trouva que l'opération n'était pas aussi simple qu'il l'avait d'abord présumé ; et alors des difficultés de toute nature surgirent en son esprit, tant et si bien, qu'appelant à son aide toutes les lois de l'acoustique, toutes les formules de la physique, il en eut pour plusieurs jours de travail patient à découvrir la solution de ce problème. Quelques mois plus tard, étant à passer la soirée à la cure de Québec, la conversation vint à tomber accidentellement sur la musique, et, par contre coup, sur les violons ; Laverdière, en verve, fit une dissertation savante sur l'âme des violons, et sur la place exacte que doit occuper cette pièce essentielle de l'instrument.

Tel était Laverdière dans les choses ordinaires de la vie privée, tel il fut dans ses nombreux et importants travaux historiques.

Ce qu'il fallait, avant tout, à ce génie de bénédictin, c'était des difficultés à surmonter. Son travail commençait là où celui des autres avait fini ; son génie patient, obstiné, ne reculait devant aucun obstacle.

Et pour donner à toutes ses œuvres ce cachet voisin de la perfection qu'il a su leur imprimer, quelles peines n'a-t-il pas prises, à quel trouble infini ne s'est-il pas condamné ! Un de ses amis me disait dernièrement : "Laverdière avait, avant tout, une passion : c'était de défaire ce qui était déjà fait ; car, à ses yeux, rien n'était bien fait ; et en dé faisant pour refaire, il y avait chance de faire mieux." Ici encore je ne saurais mieux peindre Laverdière que par le récit de quelques anecdotes.

Il venait de découvrir avec l'abbé Casgrain les restes du révérend père Ennemond Massé dans l'ancienne chapelle de Silleri. A cette nouvelle il y eut grande liesse à

Silleri, et le vieux Québec tressaillit jusque dans les fondements de ses vieilles et historiques fortifications. Il y eut fête sur fête, érection d'un monument, et on se rappelle que plusieurs de nos concitoyens d'origine anglaise, Mr. R. Dobell, entre autres, prêtèrent à ces démonstrations le concours puissant de leur patronage distingué.

Mais, à la suite de toutes ces solennités, il fallait lever un plan, faire un relevé topographique de la localité, et Laverdière, dessinateur émérite, ne voulut pas confier ce soin à d'autres.

Conséquemment, armé de sa boîte d'instruments de mathématiques, il se rend à la chambre de son collaborateur et se met en frais de tracer les lignes préliminaires de son dessin. Tout à coup, jetant un regard sur sa règle, il s'écrie : "c'est bien singulier, Casgrain, mais toutes ces règles sont mal faites ; tenez, voilà un défaut que je retronve dans toutes. Impossible de travailler avec un pareil instrument, je vais me faire une règle."—"Mais, lui répond son collaborateur, si vous commencez par refaire tous les instruments de la boîte, cela va nous mener loin."—Sans répondre un mot, Laverdière se rend à la boutique d'un menuisier, s'arme de la scie et du rabot, et confectionne une règle à son goût.

Autre trait analogue au précédent :

Il s'agissait de refaire et de régulariser ce vieux cadran qui orne la façade de l'aile centrale du Séminaire, et dont la vénérable antiquité remonte juste à un siècle. Avec le secours d'un de ses collègues, Laverdière se mit à l'œuvre. Cependant il fallait se servir de plusieurs instruments de mathématiques, du théodolite entre autres ; et à peine nos deux savants eurent-ils commencé leurs opérations qu'ils constatèrent dans l'instrument certaines défectuosités qui, probablement, auraient passés inaperçues aux yeux de tous autres. Que faire en pareille occurrence ?—Nos deux mathématiciens eurent bientôt pris leur parti. Ils se mirent à défaire le théodolite ; ce qui les conduisit loin, jusqu'à observer les déviations que la température atmosphérique pouvait lui faire subir ; ensuite ils le refirent, et purent, tout à leur aise, prendre la méridienne.

À la suite de ces traits qui peignent si bien l'homme, je n'étonnerai personne en disant que, dans ses études historiques, Laverdière affectionnait, avant tout, les périodes de notre histoire les plus embrouillées, les plus difficiles, les plus obscures. Une époque, surtout, avait pour lui un attrait particulier : c'était celle de Cartier et de Champlain. Là il se sentait à l'aise, car là il se trouvait en présence de difficultés sans nombre. En effet, cette période de notre histoire présente des dates à vérifier, des faits à apprécier, des points à éclaircir, des noms à corriger ou à authentifier. Aussi, avouons-le, jamais historien, sur ce continent d'Amérique, n'a apporté plus d'exactitude dans ses investigations, jamais archéologue n'a jeté un jour plus lumineux sur les parties primitives et obscures de l'histoire du Canada.

Les œuvres les plus importantes de Laverdière ont été, par ordre de date, l'édition des Relations des Jésuites, celle des œuvres de Champlain et enfin le Journal des Jésuites. Il a publié, en outre, un abrégé de l'Histoire du Canada, à l'usage des écoles, plusieurs brochures sur des faits historiques importants, et enfin il a édité plusieurs ouvrages de musique.

Ses biographies ont déjà apprécié le mérite de ces divers travaux, je n'ajouterai que peu de choses à ce qu'ils ont dit.

La table des Relations des Jésuites, au dire d'un homme qui s'y connaissait, l'abbé Ferland, est un chef d'œuvre ; la postérité confirmera ce jugement.

Au bas de l'édition de Champlain se voit une foule de notes formulées en quelques lignes seulement, parfois en quelques mots, et que le lecteur inattentif parcourt

souvent d'un œil distrait. Cependant, il est tel de ces notes qui lui a coûté des semaines et des mois de travaux. En voici un exemple.

Lors de la prise de Québec par les Kerk, en 1629, Champlain fut emmené en France, et ne revint au Canada que trois années plus tard. Les colons français déjà établis à Québec eurent la permission d'y rester. Quel était leur nombre ? Quels étaient leurs noms ? — Voilà tout un problème qui a demandé pour sa solution plusieurs mois de recherches ; et tout le fruit de ses investigations sur ce point important de notre histoire se trouve consigné en une douzaine de lignes au bas de la page.

Enfin dans l'édition de ce "Journal des Jésuites" qu'il a publiée en collaboration avec l'abbé Casgrain, et qu'un incendie désastreux a consumé il y a quelques mois, il a apporté le même soin, le même dévouement. En rapport avec cette dernière publication, il est un fait qu'on ne doit pas oublier : c'est que le coût de cette réimpression a été payé avec l'excédant des bénéfices provenant des abonnements du "Foyer Canadien."

Si, des savantes investigations de l'historien, nous passons à l'exactitude minutieuse du typographe, nous ne trouvons encore que sujet à admiration. Ici les exemples se pressent en foule ; j'en choisirai un entre mille.

Un tirage de toute une forme de Champlain venait d'être complété. En la parcourant, Laverdière aperçoit une lettre qui ne ressort pas nettement. Son parti est bientôt pris et il ordonne de jeter tout au feu. Heureusement qu'un de ses employés, par un chef-d'œuvre de patience sans analogue, peut-être, dans l'histoire de la typographie, parvint à corriger le défaut.

Au reste, on sait ce qu'il advint lorsque ses amis lui offrirent leurs condoléances au sujet de l'incendie de l'établissement de M. Desbarats, incendie qui avait consumé en même temps toute l'édition de Champlain et anéanti en un moment plusieurs années de travaux pénibles. "Cela me fait peine pour M. Desbarats, disait-il, mais quant à moi, je m'en console aisément. Il me faudra recommencer, et je pourrai corriger certaines erreurs qui se sont glissées dans la première édition." Ce fut à cette occasion que son instinct de bibliophile se manifesta d'une manière bien originale. En effet, de toute l'édition il n'était resté qu'un exemplaire : c'était une épreuve complète de l'ouvrage que Laverdière avait eu le soin de conserver. "C'est quelque chose d'unique en son genre, disait-il ; de toute une édition il ne reste qu'un exemplaire et c'est moi qui le possède."

Les œuvres de Laverdière ont vu le jour de 1858 à 1873, c'est-à-dire dans l'espace de quinze ans. Qui pourrait dire ce qu'il nous tenait encore en réserve si la mort ne fût venue interrompre si brusquement le cours de sa laborieuse carrière !

Quoiqu'il en soit, Laverdière occupera toujours une place d'honneur dans l'histoire littéraire du Canada. Ce n'est pas qu'aucune ambition de ce genre ait jamais paru inspirer ses efforts, aiguillonner son ardeur. Oh non ! Laverdière a toujours été d'une modestie si sincère que jamais peut-être le moindre souffle de l'orgueil n'a effleuré son âme délicate. Il a aimé la science, sans arrière-pensée, avec le désintéressement le plus pur, avec le plus noble dévouement.

L'espoir de voir ses travaux lui rapporter des richesses, des titres, des distinctions honorifiques, toutes ces ambitions bien légitimes qui, ailleurs, stimulent le courage des écrivains et font éclore des prodiges, rien de tout cela, évidemment, n'a pu soutenir son ardeur au travail. En effet, aussi bien que tout autre, il savait que rien de tout cela n'existe, en ce pays, pour ceux qui cultivent le champ ingrat des lettres et des sciences : il savait que toutes ces aimables choses qui, ailleurs, ont le don de passionner les hommes, tout en réchauffant leur zèle, ont toujours le

soin, ici, d'aller s'égarer sur d'autres têtes que sur celles des pionniers de la pensée.

Cependant, il est un monument que Laverdière s'est érigé à lui-même, et qui survivra à bien d'autres décorations contemporaines, plus pompeuses, il est vrai, mais aussi plus fragiles : ce monument, ce sont ses œuvres qui défieront l'usure du temps, survivront à tous les naufrages, et seront impérissables comme son nom et sa mémoire.

P E D A G O G I E .

De l'éducation du jeune âge.—Conseils aux mères de famille.

Bien que cette étude soit un peu sérieuse et offre, peut-être, au premier abord, moins de péripéties et d'amusement que les romans ou les nouvelles, les mères de famille et même les jeunes filles, y trouveront, je le pense, un intérêt puissant, qui leur fera oublier, bien vite, les ennuis de phrases débitées sur le ton grave qui convient au sujet.

Jusqu'à quel âge la direction morale et intellectuelle des garçons, doit-elle être dévolue à la mère ? L'amour maternel dirait : toujours ! la raison répond jusqu'à 7 ou 8 ans. Pour les filles il en est tout autrement : le mariage, seul, doit éloigner celle-ci de l'aile maternelle, l'unique abri, vraiment sage et protecteur nécessaire à leur sexe.

Le système d'éducation doit être le même pour les deux sexes, les conseils, les remontrances, les punitions semblables, jusqu'à 8 ans ; là, s'établit la bifurcation en rapport avec l'avenir de chacun des enfants, cette période, qui est indiquée par le titre même de cet article, en fera le sujet.

Il existe un grave préjugé, une erreur profonde, chez la plupart des mères : elles sont persuadées, que l'enfant n'a pas la conception du mal, ni la sensation morale de toutes les actions, avant 4 ou 5 ans ; ce faux jugement, est le point de départ de la mauvaise éducation et le premier anneau d'une chaîne, impossible à rompre ensuite, quand l'âge de raison arrive. L'enfant naît avec les instincts les plus matérialistes ; distingué de l'animal par l'intelligence et l'âme, il en a tous les appétits, tous les caprices ; ne connaissant encore aucun frein, il se livre avec abandon, quelquefois même avec frénésie à toutes les suggestions de son esprit indompté.

Sans avoir encore balbutié les premiers mots de la langue maternelle, il saisit parfaitement, à l'intonation de la voix de ceux qui l'entourent, si une approbation ou une remontrance, lui est adressée. De ses petites mains, à peine ouvertes, il flattera ou égratignera suivant le caractère que la nature lui aura dévolu, et il est prouvé par les observations les plus judicieuses, que 75 pour cent préféreront, de beaucoup, montrer leurs jeunes griffes ou distribuer à tort et à travers de petits soufflets. Les parents entretiennent, machinalement, cette mauvaise habitude, ils trouvent très drôle et très amusant qu'un bébé de 10 ou 12 mois abuse de cette récréation.

Il est nécessaire, indispensable, de trancher cette vilaine plante dès qu'elle apparaît ; par tous les moyens possibles, et en rapport avec l'âge, faites comprendre au coupable qu'il doit flatter et non mordre ; enlevez votre voix, froncez le sourcil et semez, dans ce terrain inculte, le principe de tout âme bien née, la première de toutes les qualités de l'homme civilisé : la bonté, la douceur ! On peut dire, sans crainte de se tromper, que les sept péchés capitaux font partie du bagage de l'enfant ; au fur et à mesure qu'ils apparaissent, écrasez-les, plus la cire est tendre et molle, plus elle est facile à pétrir, moins il est pénible de lui donner la forme nécessaire. La gourmandise ou l'appétit

désordonné est encore un des mauvais instincts du jeune arbuste ; on l'entretient, en accablant l'enfant de bonbons de gâteaux, etc. Usez de ce moyen de flatterie, avec la plus grande modération ; d'abord la santé de l'enfant en souffre, ces sucreries sont très échauffantes et enflamment les organes dont la ténuité peut lutter avec la mousseline ; elles ne doivent être qu'un moyen de récompense. "Mais il faut bien que j'apaise les cris de mon enfant ! ses souffrances les motivent seules ; il a mal aux gencives ; les douleurs d'estomac ou d'entrailles lui font pousser ces gémisséments ? Ces bonbons ont été inventés pour apaiser tout cela," répondent les mamans.

Erreur encore ! Donnez au bébé des jouets, des objets d'une couleur éclatante, inventez une distraction pour l'apaiser ; et vous réussirez infailliblement, à moins que la maladie ou même un malaise ne soit la véritable cause des cris que vous entendez.

Dans ce cas, ce n'est ni au pâtissier ni au confiseur qu'il faut faire appel, c'est au médecin.

Modérez toujours l'appétit du jeune âge ; jamais cette manière de procéder n'a occasionné de maladie ; tandis qu'en laissant agir l'instinct naturel, l'indigestion, et souvent la mort en ont été la conséquence ; sans compter que vous laissez croître une disposition de gloutonnerie pouvant amener plus tard l'intempérance et ses funestes résultats.

Il est indispensable de corriger, même de 8 à 10 mois, les deux défauts qui viennent d'être signalés.

Si l'on doit étouffer dès l'âge le plus tendre, les instincts matériels, il est indispensable de développer les sentiments doux et honnêtes à l'époque où l'enfant commence à comprendre la portée de ses actes et les conseils de ses parents.

De deux à trois ans l'enfant sait parfaitement s'il commet une action méritant punition : ainsi par exemple : un bambin a la mauvaise manie de toucher à tous les objets à sa portée, de grimper partout, de vouloir tout saisir, tout examiner, l'instinct de curiosité s'éveille en lui ; eh ! bien, qu'une punition lui fasse comprendre, qu'il doit s'abstenir ; la seconde fois qu'il sera pris en faute, il cédera déjà plus vite, et la troisième fois, dès que la mère paraîtra, il laissera échapper précipitamment l'objet qu'il aura choisi ou dégringolera, au plus vite, de la montagne factice qu'il voulait gravir ; mais si on ne l'avertit pas, par une correction, de son inadvertance, il croira nécessairement qu'on n'a rien à lui reprocher, que son gaminage est une chose toute naturelle et admise, et il recommencera avec plus de licence, encore, chaque fois qu'il en trouvera l'occasion. Cependant, il arrivera un moment où il faudra bien faire intervenir l'autorité maternelle, si on ne veut pas laisser mettre en pièces son mobilier, ou si on aime que son enfant ne se blesse pas dangereusement dans ces ébats désordonnés ;

Ceci se renouvelle tous les jours et toutes les mères sont aptes à en attester l'exactitude.

Etant admis que l'enfant, dès l'âge de trois ans, à la perception du bien et du mal, son éducation intellectuelle et morale doit commencer sérieusement.

Agissez tout d'abord par la douceur, la persuasion, le raisonnement même en rapport avec sa jeune intelligence, ne vous laissez pas de lui répéter dix fois les mêmes conseils, les mêmes observations, les mêmes remontrances ; surtout, et sans jamais s'en départir, il ne faut pas céder aux caprices ; si vous avez cette faiblesse, tout est perdu et vous n'arriverez qu'à un résultat médiocre, pour ne pas dire affreux.

On croit généralement que gâter ses enfants, c'est à dire leur éviter des larmes, des cris, des lamentations en leur accordant tout ce qu'ils demandent, c'est les aimer, c'est les chérir ! Loin de là, c'est un crime que l'on commet, car on laisse ainsi se développer une quantité de travers

qui plus tard, à l'âge viril, deviennent souvent des vices ou tout au moins de funestes habitudes.

Il n'est nullement nécessaire de sévir constamment à la moindre incartade. Par l'alternative des récompenses et des punitions, le but sera atteint. Il est nécessaire de bien faire saisir aux mères de famille le danger qu'elles font courir à leur progéniture en la dorlotant, en trouvant naturelles et pour ainsi légales les volontés despotiques du jeune tyran.

Il est bien certain que les mères ont les meilleurs intentions ; elles désirent que leurs enfants soient sages, polis, etc. ; mais l'amour maternel les aveugle, et c'est avec un épais bandeau sur les yeux, qu'elles suivent la voie que Dieu leur a tracée, en leur donnant des descendants. La plupart des femmes traitent beaucoup trop légèrement, cette question de l'éducation du jeune âge.

Elles semblent ignorer qu'en les rendant mères le créateur leur a imposé une responsabilité terrible, et que c'est à elles qu'il s'en prend, dans son jugement suprême, si les fautes ou les crimes de l'homme ont eu pour source et point de départ, une mauvaise éducation. Souvent la mère d'un enfant tapageur, gourmand, criard, exigeant, ne s'apercevra pas de ses défauts parce que les grands parents seront aussi aveugles qu'elle-même, ou bien que ses amis, par politesse, lui répéteront : "votre enfant est vraiment charmant, c'est un vrai lutin ; votre espiègle est ravissant." mais à peine est-elle sortie, qu'on s'écrie en chœur et à l'unanimité "quel gamin insupportable et mal élevé ! quand on a des enfants pareils, on les enferme pour soi, et on n'en fatigue pas les autres ! etc., etc."

Donc, agir promptement ; sans hésiter, avec vigueur, n'être pas sévère, mais juste ; récompenser et punir suivant l'action ; telle est la ligne de conduite à suivre dès l'âge de 3 ans.

À ces conseils il n'est pas inutile d'ajouter ceux de l'hygiène à observer pour sauvegarder l'enfance d'une multitude de petites indispositions qui dégénèrent, fréquemment, en maladies.

La régularité des repas, leur rationnement, leur consistance ; le coucher à 7 heures dans l'hiver, à 8 heures dans l'été ; voici les principaux modes à exécuter.

Quatre repas par jour, dont deux à la fourchette, suffisent et au delà. Eviter le plus possible, comme nourriture essentielle, les farineux et les pâtisseries ; ne laisser prendre à l'enfant que la quantité d'aliments raisonnable pour sa subsistance, et ne point livrer les mets à sa discrétion ; en négligeant ce dernier avis, l'estomac se fatigue, ou bien l'enfant abandonnera sur son assiette au premier endroit venu, le surcroît de nourriture que son appétit aura refusé, il s'habituera ainsi à deux vices hideux : la gloutonnerie ou le gaspillage.

Voici, entre parenthèse, une recette d'un médecin français très renommé, pour remplacer le lait naturel de la nourrice, ou y suppléer, lorsqu'il n'est pas suffisant pour la nourriture de l'enfant :

"Faites bouillir dans deux pintes d'eau jusqu'à réduction d'une chopine :

1o. Une demi-livre de maigre de bœuf ; 2o. un quart de maigre de veau ; puis sucrer et couper avec du lait de vache écrémé par moitié, c'est-à-dire autant de lait que de bouillon indiqué ; suivant la force de constitution et l'âge de l'enfant on diminue ou on augmente la quantité de viande ; avec cette composition, le nourrisson n'a point besoin de souper au potage, nourriture fatigante et provoquant souvent des vomissements ; on peut faire absorber ce mélange à l'âge d'un mois.

Une recommandation très essentielle doit être ajoutée, à celles qui précèdent ; jamais au grand jamais, ne cherchez à faire cesser les cris de votre enfant, en le menaçant, du loup, de croquemittaines et de monstres quelconques,

vous le rendriez ainsi d'une poltronnerie ou d'une lâcheté indigne.

Habituez-le, dès l'âge d'un an, à rester dans une pièce obscure ; s'il se blesse légèrement en jouant, ne le plaignez pas, persuadez-lui au contraire que son bobo est insignifiant ; on ne saurait croire l'importance de ceci ; l'homme se ressent toujours des leçons de son jeune âge.

Faites-lui craindre la colère de Dieu ; à la bonne heure ! privez-le d'une friandise ; en un mot faites plier le rameau, mais ne le froissez pas ; ne faussez pas les idées, le jugement de ces jeunes têtes.

Une observation également très importante, c'est à propos du langage. Presque tous les parents laissent leurs enfants prononcer à peine la moitié d'un mot ou le dénaturer ; "oh ! je les comprends très-bien, dit la mère," c'est possible, peut-on lui répondre ; mais vos enfants s'habituent ainsi à bégayer, grassayer ou se servent jusqu'à un âge très avancé, d'expressions impropres qui font de la langue maternelle une sorte de patois. Il n'est pas plus difficile à un enfant d'apprendre bien que mal. La mémoire retiendra, tout aussi vite, le mot propre, que cette langue de convention, qu'il faudra bien rectifier plus tard ; ce qui occasionnera nécessairement un double travail pour les parents comme pour l'élève.

On doit développer ou faire naître les vertus et les qualités du cœur tout en corrigeant les défauts, ainsi il faut encourager le jeune être à la bienfaisance, à la générosité ; s'il reçoit un gâteau, un jouet, lui faire partager ce don, soit avec ses frères et sœurs, soit avec des camarades, est nécessaire, pour étouffer l'égoïsme, cette mauvaise herbe innée chez les humains. Par contraste, si on ne peut donner à tous les frères, une portion égale d'une chose, ou la similitude de jouets ou d'habillements, ne paraissez pas plaindre le plus mal partagé, vous feriez naître la jalousie ; changez le favoritisme tous les jours, aujourd'hui l'un demain l'autre.

La politesse et l'urbanité étant les premiers devoirs de l'homme civilisé, il est indispensable de faire comprendre à l'enfant que jamais il ne doit recevoir un objet sans dire merci, ni le demander sans ajouter "s'il vous plaît," fût-ce même à un mendiant ; qu'il ne doit également se présenter devant son père ou sa mère, à plus forte raison, devant des étrangers, que "la tête découverte." Imposez de la manière la plus énergique, le respect le plus profond à vos petits enfants, vis-à-vis de vous mêmes, pères et mères ; l'enfant qui n'a pas appris à respecter sa mère devient plus tard un mauvais sujet, un mauvais citoyen, et il ne sera puni que suivant ses mérites si ses propres enfants le méprisent à leur tour.

De trois à quatre ans, la mère doit s'occuper de semer dans l'intelligence de l'enfant, les premiers éléments de son éducation intellectuelle. La lecture et l'écriture doivent alterner avec le jeu.

Pour éviter la fatigue et l'ennui de ce premier travail sérieux, la lecture, qui provoquerait le dégoût et rendrait le résultat plus lent, plusieurs méthodes ont été tour à tour inventées, essayées, abandonnées, puis reprises. La meilleure peut-être est celle qui a été appliquée à l'éducation du comte de Paris, petit fils du roi Louis Philippe ; mon vieux professeur, M. Massotte, en fut l'inventeur ; une courte description en fera comprendre le mécanisme fort simple : "Toutes les lettres de l'alphabet en caractères d'imprimerie furent gravées, séparément, sur des petits cubes en bois, coloriées de manières différentes. Les voyelles étaient dorées. Les signes de ponctuation, argentés. Une autre série de lettres manuscrites, for-mait, pour ainsi dire, le second tome de cette lecture mécanique. L'élève devait lui-même rechercher la lettre indiquée par le professeur, au milieu des autres entremêlées, puis son instruction s'améliorant, il composait, sous la surveillance de son maître, des mots, des phrases, de la même façon que le typographe."

Pour l'écriture on peut conseiller de tracer d'abord au crayon, sur du papier, les caractères et apprendre ensuite à l'élève à les recouvrir d'encre ; il est très-mauvais d'employer l'ardoise ; la main devient lourde par ce fait que le crayon étant inflexible, les articulations des doigts n'obéissent pas et ne s'habituent point à former par le principe de l'élasticité, les pleines et les déliées.

La culture de la mémoire doit être surveillée avec le plus grand soin ; que l'enfant ne se souvienne que de bonnes choses, à la portée de son intelligence ; pour cela faites lui réciter de petites fables de Florian ou de La Fontaine, nos immortels fabulistes.

Mais toute cette légère instruction doit être donnée pour ainsi dire en jouant, afin que le jeune élève y trouve plutôt une distraction, un repos à ses jeux et non une cause d'ennui et de dégoût ; saisir le moment où la lassitude du jeu s'empare du bambin, lui donner un joujou, un bonbon, comme récompense de son assiduité ; tout cela constitue une sorte de science que la mère apprendra vite.

Huit ans ont sonné ; l'éducation sérieuse doit succéder à celle qui vient d'être esquissée. Les garçons vont être livrés aux maîtres chargés d'en faire des hommes ; la mère est détronée, mais son intelligence, primant son amour, lui fera comprendre que dans notre siècle, il faut, pour parvenir, être bien vite en état de se faire sa place ; les avenues sont encombrées, le talent seul parvient au but ; il est donc nécessaire d'être un homme de bonne heure, et le jupon maternel est un bien mauvais guide pour suivre cette nouvelle route. En résumé, à la mère appartient le droit et le devoir de planter les premiers jalons, c'est au père de planter les autres, surveiller le sentier, et en prendre soin afin que le fils ne s'en écarte point. D'ail-leurs la mère devra employer tous ses loisirs à l'éducation de sa fille, si d'autres jeunes plantes ne réclament pas ses conseils.

Beaucoup d'autres ont écrit sur ce sujet, l'ont commenté avec plus de talent, l'ont développé plus longuement, mais il ne saurait y avoir trop de recommandations, trop de pensées émises sur une matière aussi grave, aussi importante. Mes idées ne sont sans doute pas neuves et pourraient être accueillies comme un radotage ; pardonnez-moi, mères de famille, une répétition ennuyeuse en faveur de l'intention.

C. A. BOYER,
Professeur de langue française.

—(National).

AGRICULTURE.

La comptabilité agricole.

Dans l'excellent article qu'il a publié sur le débat entre comptables et économistes, M. V. Perret a très-justement fait ressortir que notre nouvelle méthode de comptabilité agricole, en raison même de sa simplicité, se prête à toutes les modifications, ou, si l'on veut, à toutes les complications qui permettent d'en tirer des renseignements ou des notions que nous avons dû provisoirement négliger.

Notre but en effet était de faire un livre populaire et de constituer une méthode à la fois pratique et utile. Pour atteindre ce but, il fallait nous borner aux notions générales les plus indispensables, en laissant de côté tous les problèmes secondaires et trop complexes pour être abordés avec fruit, par la généralité des cultivateurs auxquels nous nous adressons spécialement. C'est là le terrain sur lequel nous nous sommes placés, et nous pensons aujourd'hui que notre but principal est atteint. Notre

méthode de comptabilité est simple, quoique précise et rigoureuse ; elle fournit les notions les plus indispensables au cultivateur pour établir sa situation financière et pour contrôler la valeur de ses opérations de culture ; enfin l'exposé que nous en avons fait dans un petit livre dont le prix est à la portée de toutes les bourses, nous semble généralement regardé comme offrant la clarté désirable en pareille matière.

Mais nous n'avons jamais eu la présomption de croire que notre méthode répondait à tous les *desiderata* de l'agriculture : car nous avons eu le soin de terminer notre préface par les lignes suivantes qui expriment notre pensée sur ce point et attestent le désir, que nous avons, de profiter de l'expérience pour perfectionner notre œuvre. « Notre méthode est perfectible, et nous espérons bien, avec le concours des cultivateurs et des hommes spéciaux, la perfectionner. Nous accueillerons avec reconnaissance toutes les communications qui auront pour but de nous en signaler les imperfections et les lacunes. »

Parmi les questions de quelque importance dont nous n'avons pas conseillé de rechercher la solution directe dans notre compte moral ou dans la mise en œuvre des éléments fournis par notre comptabilité, figurent toutes celles qui se rattachent à la comparaison des diverses cultures entre elles ou à celle des diverses spéculations animales, et qui ont pour objet de fixer le choix à faire par le cultivateur entre ces cultures et ces spéculations. Nous disons solution directe, parce que notre méthode nous fournit une solution indirecte, d'une grande valeur, par la marche comparée de la production, des frais et surtout du taux des profits suivant les combinaisons de la culture ou les spéculations sur le bétail. Il est évident que si l'extension de la culture des céréales, au détriment des cultures fourragères, fait baisser le taux du profit en faisant baisser le niveau de la production ou en élevant celui des frais et surtout des salaires, il faudra en conclure que ce changement de culture est désastreux. De même si le taux du profit est en hausse par l'accroissement du produit ou par la diminution des frais, quand on étend ses cultures de fourrages, quand on remplace les chevaux de trait par les bœufs de labour, quand on substitue l'engraissement du bétail à l'élevage, ou la vente du lait à la production du beurre, cela indiquera qu'on est dans une bonne voie et qu'il faut y persévérer. On doit même reconnaître que cette solution expérimentale est d'une rigueur plus absolue que toute autre, puisqu'elle accuse avec précision l'influence de tous ces changements sur les résultats de l'entreprise, et qu'en tenant compte ainsi de toutes les circonstances du système de culture, elle embrasse véritablement tous les termes de la question.

Mais quant à rechercher directement s'il faut restreindre ou étendre la culture des céréales au profit ou au détriment des betteraves, des pommes de terre ou du maïs-fourrage, s'il est avantageux de remplacer le travail des chevaux par celui des bœufs, ou quelles sont les races de bétail et les spéculations animales qui payent le mieux les denrées qu'elles consomment, nous n'avons pas conseillé de le faire, parce que nous ne connaissons pas de méthode suffisamment rigoureuse pour les recherches de ce genre. Nous ne saurions en effet reconnaître le caractère de précision scientifique à la méthode usitée dans les divers systèmes de la comptabilité en partie double, qui consiste à amalgamer si étrangement les fictions avec les réalités, par toutes les évaluations arbitraires de denrées non vendues et non vendables, par toutes les répartitions capricieuses de frais généraux ou de loyers, par toutes les déterminations hypothétiques de fumiers absorbés ou non par les terres, etc. Il nous faut autre chose que cette méthode aussi stérile que compliquée.

Quand même nous serions en possession d'une formule qui nous tracerait la voie à suivre pour ces déterminations, il nous resterait encore à examiner si son application est, ou n'est pas, à la portée de la masse des cultivateurs pour lesquels notre livre a été écrit. Le procédé indiqué dans notre méthode, et que nous venons de rappeler, repose uniquement sur la consignation et le classement de certains faits et sur l'emploi de calculs dont le plus compliqué ne dépasse pas les bornes de la règle de trois. Mais la méthode que nous appelons directe serait forcée de recourir à de véritables procédés d'expérimentation scientifique, puisqu'il s'agirait de mettre en œuvre des éléments très-complexes, mal définis, exigeant du soin, de la surveillance et du temps, c'est-à-dire de l'intelligence, de l'instruction et de l'argent sous toutes les formes. Les cultivateurs instruits et riches sont les seuls qui nous semblent pouvoir se livrer utilement à des recherches de ce genre, pour déterminer avec précision quelles sont, parmi les cultures mettant en œuvre le travail des hommes et des animaux dans une proportion inégales, celles qui sont réellement plus coûteuses, et parmi les diverses spéculations du bétail basées sur la consommation des aliments les plus divers, celles qui payent leur nourriture au prix le plus élevé.

Nous avouons sans aucun détour que nous n'avons actuellement aucune idée à émettre sur la méthode à suivre pour les recherches dont il s'agit. Nous prions ceux de nos lecteurs qui sont plus avancés que nous de faire connaître au public leurs formules. Nous promettons dans le cas où des solutions acceptables et pratiques se présenteraient, d'en faire l'exposé, au moins comme annexe, dans notre prochaine édition du petit livre *la Comptabilité de la ferme*.

En attendant ces formules, voici un premier document sur le sujet. C'est la fin de la lettre de M. Eugène Risler, dont je n'ai cité que la première partie pour faire réponse à l'article de M. Salomon. Son expérience en matière de comptabilité et son autorité agricole et scientifique me dispensent du soin d'appeler l'attention du lecteur sur ce document.

Je me bornerai à faire la remarque que le système suivi par M. Risler ne diffère du nôtre que par des nuances, pour ainsi dire. M. Risler ne reconnaît pas une utilité suffisante à notre registre de comptabilité-matières, et il voudrait le remplacer par un *journal* plus complexe, qui contiendrait, en dehors des faits relatifs à la consommation des hommes et du bétail, soit le détail des journées de travail des hommes, dont nous n'avons tenu compte qu'en bloc, pour déterminer le chiffre total des frais de main-d'œuvre, soit le détail des journées de travail des animaux que nous avons cru devoir passer sous silence.

Ce n'est là, à proprement parler, qu'une complication dont voulait parler M. V. Perret dans l'article auquel nous avons déjà fait allusion. M. Risler, qui a l'habitude et le goût, comme nos lecteurs le savent, des recherches scientifiques, demande à sa comptabilité des notions plus complexes et plus délicates que celles que nous avons conseillé de demander à la nôtre. Il n'y a là qu'une simple question de mesure, et non un dissentiment sur le fond des choses. Nous nous réjouissons donc de compter, au nombre des hommes sympathiques à l'œuvre que nous poursuivons, un agriculteur aussi émérite et aussi autorisé que M. Eugène Risler.

Nous lui cédon maintenant la parole. Voici la fin de la lettre qu'il nous écrivait, à la date du 12 janvier :

Je me borne :

10. A un livre de caisse.—Jusqu'à présent, il n'avait que trois colonnes ; mais je vais adopter celui que vous proposez, d'après M. Saintain-Leroy. Cela m'évitera de faire, à la fin de l'année, la classification des recettes ou des dépenses par catégories. Vous voyez que la lecture de votre livre me sera utile.

20. A un inventaire que je disposerai comme vous le recommandez, de façon à le rendre comparable pendant une série d'années.

30. A mes comptes-matières, greniers, cave, etc.—Par exemple, je laisse ici de côté les fourrages et les racines. Pour avoir quelque chose d'exact, il faudrait les peser à l'entrée et à la sortie. C'est bien difficile, et je trouve que le jeu n'en vaut pas la chandelle, au moins pour la grande majorité des cultivateurs. Tout ce qu'ils peuvent faire, c'est de visiter de temps en temps leurs provisions de racines et de fourrages, et faire des estimations à vue d'œil en s'aidant du cubage.

40. Quelques livres accessoires qui doivent varier avec les diverses fermes, leur organisation et les spécialités dont elles s'occupent. Ainsi, partout on doit avoir le livre des journées d'ouvriers, celui des comptes des domestiques à l'année, ceux des fournisseurs ou correspondants que l'on paye par fractions, en espèces ou en denrées, les comptes des vigneron, ceux de la laiterie, etc.

50. Enfin, un *journal* des faits-matières, intérieurs et extérieurs, travaux, etc., tenu avec plus ou moins de détail, suivant le nombre des faits que l'on tient à se rappeler et l'usage que l'on veut en faire pour ce que vous appelez le *compte moral*.

Mon journal est imité, si je me souviens bien, de celui de Grignon. Il a sept colonnes : date, nature de travaux, quantités, journées d'hommes, journées de femmes, journées de domestiques, journées de chevaux, journées de bœufs. Au lieu de tenir, comme à Grignon, un registre spécial pour la consommation des animaux, j'inscris ce qui concerne cet objet sur mon journal : comme la nourriture varie peu, c'est plus vite fait.

Je crois que vous avez tort de ne pas insister sur la tenue d'un *journal*.

Avec l'inventaire dont on n'a à s'occuper qu'une fois par an, je considère le *journal* et le *livre de caisse* comme les bases essentielles de toute comptabilité. On pourrait même, en donnant au journal un plus grand nombre de colonnes (blé, avoine, vin, etc.), supprimer une partie des comptes-matières.

Voilà les livres que j'appellerai les *livres nécessaires*. Ils contiennent tous les éléments ou matériaux dont le cultivateur peut avoir besoin pour faire à la fin de l'année, son *compte moral*, ou pour résoudre à quelque moment de l'année que ce soit, les problèmes qui se poseront devant lui, par exemple :

Le travail des bœufs est-il plus ou moins avantageux que celui des chevaux ?

Dois-je développer ou restreindre la culture des céréales ?

Dois-je faire plus ou moins de pommes de terre, de betteraves ou de maïs-fourrage ?

A quel prix la nourriture des veaux paye-t-elle le lait ? Y a-t-il profit à les engraisser, ou vaut-il mieux les vendre au boucher, dès que la loi l'autorise, au bout de quinze jours ?

Faut-il élever des génisses ou acheter des vaches prêtes à donner du lait ?

Quel est le rendement moyen de mes vaches en lait ? quelle a été leur consommation en fourrages ? combien ont-elles fait de fumier ?

Quel est le prix de revient de la nourriture de mes domestiques ? Y a-t-il plus de profit à les nourrir moi-même qu'à les laisser se nourrir à leur gré, en les payant plus cher ?

Combien me coûte la moisson ou la fenaison par hectare ? Quel prix dois-je payer pour ces travaux, si je trouve des ouvriers disposés à les faire à la tâche ?

Quels sont les travaux qu'il faut compter en augmentation du capital foncier, et non en frais annuels de culture, par exemple, création de vignes, plantations, etc. ?

Il y a mille et mille questions qui se produisent ainsi ;

je ne vous cite que celles-là parce qu'elles sont au nombre de celles que j'ai eu à résoudre dans le cours de ma pratique. Mais elles varient à l'infini avec les fermes, avec les lieux et les temps.

C'est vous dire qu'il faut laisser à chaque cultivateur le soin de grouper les éléments de comptabilité que lui fournissent son journal et son livre de caisse, pour la solution des questions qui viennent s'imposer à son esprit suivant les circonstances variables qui l'entourent. Avec les livres *nécessaires* que j'ai indiqués, et que, du reste, on peut développer et perfectionner plus ou moins suivant les besoins, on trouvera aisément la réponse à toutes ces questions.

Le *compte moral* que vous proposez n'est, en somme, qu'un de ces groupements. Mais permettez-moi d'observer qu'il ne répond qu'à des questions générales qui sont fort intéressantes pour un économiste et fort utiles pour un cultivateur intelligent, mais qu'il laisse de côté beaucoup d'autres questions qui devraient avoir également place dans cette discussion finale des éléments qui composent un système de culture.

La comptabilité en partie double est un autre de ces modes de groupement. C'est la comptabilité *naturelle*, par conséquent la meilleure, pour un banquier ou un commerçant qui a de nombreux correspondants avec les quels ses comptes particuliers se balancent facilement au moyen de chiffres *argent*. Mais assimiler toutes les spécialités d'une exploitation agricole aux correspondants d'un banquier ou d'un commerçant représenté par la caisse du fermier, c'est certainement la méthode de groupement à la fois la plus laborieuse et la plus stérile en résultats que l'on puisse conseiller à un agriculteur. Au lieu d'avoir entre eux l'intermédiaire précis de la monnaie, ils n'ont que des denrées dont la quantité est toujours difficile (une bascule pouvant peser des chargements de 2,000 à 3,000 kilogr. est chose coûteuse) et souvent impossible à apprécier exactement (comme pour les engrais consommés par telle ou telle récolte). Je vous approuve tout à fait, quand vous proposez de ne pas tenir compte des pailles, fourrages et fumiers qui ne sortent pas du domaine. De plus, cette comptabilité ne donne en récompense de ses longues et minutieuses écritures, que des réponses incomplètes à la plupart des questions les plus importantes que le cultivateur intelligent doit se poser ; pour trouver ces réponses, il faut la remanier elle-même et y introduire de nouveaux groupements. Pourquoi ne pas faire ces groupements tout de suite, au moyen du journal et de la caisse, sans passer par ce *pont-aux-dînes* de la comptabilité ?

En résumé, il faut amener les cultivateurs à bien raisonner leur système de culture. Il y a des livres *nécessaires* pour leur fournir les éléments de ce raisonnement. Laissons-les en tirer parti avec intelligence, suivant les circonstances spéciales de chaque ferme. La comptabilité en partie double ne pourrait avoir qu'un mérite ; c'est de les dispenser d'avoir assez d'intelligence pour faire cet examen. Malheureusement elle n'a pas le pouvoir d'en donner à ceux qui n'en ont pas été doués par la nature.

P. C. DUBOST,

Professeur d'économie rurale à l'école d'agriculture de Grignon.
— *Journal d'Agriculture pratique*.

EDUCATION.

Distribution des prix et collation des diplômes dans les écoles normales.

ÉCOLE NORMALE-LAVAL

Nous avons déjà parlé, dans notre dernier numéro de la distribution des prix aux élèves-maitres de cette

institution. La distribution des prix et la collation des diplômes aux élèves-maîtresses, avaient eu lieu deux jours auparavant, le 23 juin, au couvent des Dames Ursulines, en présence du ministre de l'instruction publique, de M. Chauveau, ancien ministre, de plusieurs membres du clergé et d'un auditoire nombreux et choisi.

Nous pouvons dire, sans exagération, que l'école normale nous fait marcher de surprise en surprise. Après la soirée intéressante que donnaient les élèves-maîtres, au Vieux Château, le 30 mai, il était difficile de s'attendre à un succès plus grand. Et pourtant, ce succès, les élèves-maîtresses l'ont remporté complet, indisputable.

La séance se composait de morceaux de déclamation et de récitation, de musique vocale et instrumentale. Quant à la partie plus solide du cours d'instruction, les prix qui ont été distribués, et surtout les diplômes qui ont été conférés, attestent assez hautement qu'elle n'a pas été négligée. Au contraire, ceux qui savent dans quelles conditions ces prix et ces diplômes s'accordent, peuvent facilement se rendre compte de l'immense travail accompli. Il est cependant d'usage, maintenant, de ne pas faire assister le public à cette portion aride du programme et de ne l'inviter que pour la partie littéraire et artistique. Nous croyons que cela est mieux ainsi.

Quoiqu'il en soit, la séance de lundi soir s'était une de celles qui posent un institution devant le public, et a dû achever de gagner la cause des écoles normales, si toutefois ces écoles ont encore des appréciateurs hostiles parmi le public.

Le premier morceau du programme a été "*Le Dormeur*" récité par Mlle. Aurélie Sirois. Mlle. Sirois a dit ce morceau, avec le naturel le plus parfait dans la voix et dans le geste. Puis est venue Mlle. Béchar d dans l'*Esprit frappeur*. Il n'est pas facile de raconter plus gracieusement que ne l'a fait Mlle. Béchar d. Nous étions à établir un parallèle entre cette demoiselle et celle qui l'avait précédée, en tâchant de décider laquelle avait l'avantage, lorsque Mlle. Langis s'est présentée sur la scène pour déclamer la *Prophétie de Joad*. Nous ne cachons pas que nous avons d'abord trouvé la tentative un peu hardie; mais nous devons également à la vérité de dire que, bien avant la fin du morceau, notre opinion était complètement changée. Mlle. Langis avait à lutter contre les obstacles naturels que présente une voix de femme pour la déclamation, et à rendre l'un des morceaux les plus difficiles peut-être de la langue française. Elle a néanmoins surmonté tout cela et créé une profonde impression dans son auditoire. Son succès dans la *Mendiant*, n'a pas été moins grand.

La partie musicale a été fort bien remplie, sous la direction de M. Ernest Gagnon. Nous avons remarqué avec plaisir que les élèves-maîtresses, au lieu de chanter de ces cantates banales dont la musique est aussi incolore que les paroles en sont plates, ont choisi des chœurs tirés des grands maîtres et aux quels des paroles de circonstance ont été adaptées. La prononciation musicale était parfaite. Chaque syllabe était articulée avec une juste mesure, en sorte que les mots étaient nettement entendus et compris sans que la phrase mélodique eût à en souffrir. Ce fait est assez rare pour qu'on en prenne note.

Mais ce que nous avons remarqué par dessus tout, c'est la tenue digne et gracieuse à la fois de ces demoiselles; ce qui prouve que l'éducation physique—si généralement négligée de nos jours,—marche ici de pair avec l'éducation intellectuelle et morale. Et c'est de là que nos écoles normales tirent leur supériorité. Les élèves savent se présenter et reproduire d'une manière attrayante au dehors les leçons qu'elles ont reçues. Car il ne suffit pas de savoir il faut encore savoir enseigner.

Après la séance M. le ministre de l'instruction publique, M. Chauveau et M. le grand vicaire Cazeau, ont, tour à

tour, félicité les élèves sur leur intéressante réunion, et ont rendu un tribut d'hommages bien mérités à M. le principal et aux dames Ursulines, qui dirigent cette importante section de l'école normale.

Ecole normale Jacques-Cartier.

La distribution des prix et la collation des diplômes ont eu lieu le 7 juillet. Par respect pour la mémoire de son fondateur, Sir George-Etienne Cartier, l'école n'a fait aucune démonstration solennelle et les parents seuls ont été admis à la séance de clôture, qui a été tout à fait privée.

Nous publions plus loin la liste des prix et des diplômes distribués en cette occasion.

Ecole normale McGill.

L'année scolaire s'est terminée le 26 juin par une séance musicale et littéraire, devant un auditoire nombreux et distingué. Le Principal de l'école, dans le rapport qu'il a lu en cette circonstance, se montre très satisfait du travail des élèves ainsi que des succès obtenus pendant l'année. 116 élèves, dont 100 du sexe féminin, ont été admis à l'école pendant l'année. Le nombre des diplômes octroyés jusqu'à présent est de 796, et presque tous ceux qui ont obtenu ces diplômes ont trouvé immédiatement de l'emploi. Le public de Montréal fait preuve de beaucoup d'intérêt pour les écoles normales et pour les élèves qui les fréquentent. La cause de ces utiles institutions est maintenant gagnée, puisqu'on sait apprécier les fruits importants qu'elles ont produits, l'élan qu'elles ont donné à la profession d'instituteur, et les hommes distingués qu'elles envoient chaque année dans les campagnes, pour instruire et former la jeunesse de notre pays.

Examens et distributions de prix dans les universités, collèges, couvents, académies et autres institutions scolaires.

Les séances de clôture du terme scolaire ont eu lieu cette année, croyons-nous, plus tôt que d'habitude. Nous en sommes heureux pour les élèves comme pour leurs maîtres qui ont également besoin d'un repos si rudement gagné. La vacance de deux mois entiers prend peu à peu la place des cinq ou six semaines d'autrefois, et nous espérons que d'ici à quelques années, elle deviendra la règle générale. Dix mois sur douze d'un travail bien entendu suffisent à la jeunesse. Les années sans vacance viendront bien assez vite, hélas! nous n'avons pas besoin de les escompter à l'avance.

La vacance doit donc être de deux mois au moins; mais il faut aussi qu'elle soit complète, sans aucune de ces restrictions qui, sous forme de *devoirs de vacances* ou autres tâches viennent jeter du froid sur tous les plaisirs et mêler une gêne continuelle aux douceurs du repos. L'intention est sans doute excellente: on donne généralement un devoir de vacance afin que l'élève ne perde pas tout-à fait l'habitude du travail; mais le but est complètement manqué, car on décourage l'élève, au lieu de le fortifier dans le travail. La chose, peut-être bonne en soi, est ici inopportune, hors de saison, indiscret. Après cela, il y a sans doute des opinions contraires; mais si l'on consultait tous ceux qui ont fait leurs classes, sur l'esprit avec lequel ils recevaient autrefois le devoir de vacance et sur l'influence qu'exerçait la seule pensée de ce devoir dans tous leurs actes, jusqu'à la rentrée, il est probable que l'on trouverait une réponse assez unanime.

Universités.

A l'université Laval la collation des diplômes a eu lieu le 30 juin, en même temps que la distribution des prix aux

élèves du petit séminaire de Québec. On remarquait dans l'auditoire, le lieutenant-gouverneur, madame Caron, et plusieurs autres personnages distingués. Tout le corps universitaire était présent en costume de cérémonie. Après la distribution des prix les élèves *finissants* du séminaire sont venus faire leurs adieux à l'*Alma mater*, cette institution qui a soutenu leur enfance, éclairé leur jeunesse, et dont le bras bienveillant s'étend encore sur eux jusqu'à leur âge mûr et les guide dans les sentiers de la vie.

M. le recteur, dans sa réponse, a su trouver des paroles pleines de cœur à l'adresse de ces jeunes chevaliers que le séminaire, après les avoir armés, envoie combattre dans l'arène du monde, pour le soutien des bons principes et de la morale chrétienne.

Le Dr. Larue prononça ensuite l'éloge du regretté M. Laverdière; nous publions ce discours dans une autre colonne. Après un morceau de musique joué par les élèves du séminaire, M. le recteur vint conférer les degrés et distribuer les diplômes aux concurrents heureux puis tout l'assistance fut invitée à se rendre à la cathédrale pour assister au chant du *Te Deum*. Voici la liste officielle des gradués :

Docteur en théologie :—Rêvd M. Joseph Clovis Kemner-Lafamme.

Docteurs en médecine :—MM. Zéphirin Gravel, Ernest Delisle, Michel Fiset, Louis Gauvreau et Arthur Vallée.

Licencié en théologie :—Rêvd. M. Thomas Bérubé, avec grande distinction.

Licencié en droit :—M. Edmond James Flynn, avec distinction.

Licencié en médecine :—M. William Maguire.

Bachelier en théologie :—M. Anselme Rhéaume.

Bacheliers en droit :—MM. J. N. Proulx, Honoré Chouinard, Thomas Nesbitt, F. E. A. Taschereau-Fortier, J. O. T. Grondin et E. I. Bégin.

Bacheliers en médecine :—MM. C. N. Beauchemin, C. A. A. Clément, J. P. Boulet, N. A. Desjardins, Thomas Tremblay, F. H. C. Choquette, E. Beaudry, N. J. Pinault, E. Scallon, O. Mazurte, W. Bilodeau, J. E. Turcot, J. A. Brun, et T. Talbot.

Bacheliers ès-arts :—MM. D. Brochu, E. A. Belleau, Charles Fitzpatrick.

Bacheliers ès-sciences :—MM. E. Lamontagne, A. Boulet, J. B. Bérubé, J. G. C. Lespérance, G. Cloutier, Joseph Drapeau, Joseph Bouliame, Jean Pelletier et Jean Gosselin.

Prix Sewell :—1er prix, M. Michel Fiset; 2e do, M. Honoré Labrèque; 3e do, M. Eutrope Dionne.

Prix Morrin :—2e année, 1er prix, M. J. E. Scallon; 2e do, M. J. E. Turcot.

4e année,—1er prix, M. Louis Gauvreau; 2e do, M. Michel Fiset.

Collèges.

Au collège Ste. Marie, de Montréal, la distribution des prix a eu lieu le premier juillet. Les RR. PP. Jésuites ont le secret des séances intéressantes, aussi, leurs salles sont-elles toujours envahies par l'élite de la population de Montréal. La distribution des prix et des couronnes a été entremêlée de musique vocale et instrumentale, puis après un salut solennel et le chant du *Te Deum*, l'ouverture des vacances a été proclamée, au milieu des vivats de tous les élèves.

Le même jour le collège de Montréal célébrait la clôture de l'année scolaire par une séance littéraire et musicale fort intéressante. L'auditoire a surtout goûté l'espèce de conversation qui a terminé la partie littéraire du programme. Il était difficile d'offrir un bouquet plus naturel et mieux choisi de tous les divers genres de style présentés sous les couleurs les plus brillantes et les plus agréables.

Le discours de M. Sullivan a également été fort remarqué.

Au collège St. Laurent, la distribution des prix s'est faite le 30 juin. Ici encore, des raisons de convenance, un deuil récent, ont empêché les autorités du collège de

donner à cette fête son éclat accoutumé. Les prix distribués font voir néanmoins que l'année a été bien remplie et que les directeurs de cette maison n'épargnent rien pour donner aux élèves qui leur sont confiés, une instruction aussi solide que variée.

Le lendemain, c'était aux élèves du collège de Ste. Anne de la Pocatière à saluer le jour si impatiemment attendu de l'ouverture des vacances. L'auditoire a d'abord assisté à une séance très-atrayante où la littérature et la musique prodiguaient leurs charmes réunis, puis est venue la distribution des prix et des couronnes. Après un discours d'adieu fort touchant prononcé par M. Cloutier, et une réponse pleine de sentiments paternels par M. le supérieur l'auditoire se dispersa aux sons du *God save the Queen*, pendant que les élèves allaient dire un dernier bonjour à leurs professeurs avant de retourner joyeux sous le toit paternel.

Le 1er juillet, après une jolie séance littéraire et dramatique, les vacances étaient proclamées au collège de l'Assomption et le lendemain le collège de Joliette ouvrait, à son tour, les portes de la liberté au joyeux essaim de ses élèves. Une fête littéraire avait précédé cet heureux moment. M. le juge Loranger chez qui l'aridité des études légales ne parviendra jamais à détrôner l'éloquence et la poésie, a fait un discours de circonstance fort remarquable dans la forme comme dans le fond, et a tenu l'auditoire pendant près d'une heure sous le charme de sa parole.

Au collège Masson, la distribution des prix a eu lieu le même jour. Ce collège a comblé une lacune regrettable dans l'éducation publique, en inaugurant un enseignement véritablement commercial, sur le plan des institutions de ce genre qui sont très appréciées aux Etats-Unis.

C'est avant tout et par excellence le collège du monde des affaires que celui-ci. Tout dans les cours est coordonné de manière à mettre l'élève en état de passer à la *classe d'affaires* qui est la plus élevée de l'institution et dans laquelle s'enseignent les importantes matières qui suivent : 1o. Théorie générale de la tenue des livres, 2o. Pratique de la tenue des livres; 3o. Agence, Commission, Courtage, Douane; 4o. Banquerie; 5o. Arithmétique pratique; 6o. Calcul mental; 7o. Correspondance commerciale; 8o. Calligraphie; 9o. Télégraphie théorique et pratique. En outre du bureau régulier de la compagnie de Télégraphe de la Puissance, qui se trouve au collège, l'on a établi dans d'autres parties de la maison des bureaux spéciaux, pour faire pratiquer cet art aux élèves qui veulent l'apprendre.

Avec un semblable programme, le collège Masson peut compter sur un avenir brillant et surtout sur la reconnaissance de tous les véritables amis de l'éducation.

Nous pourrions faire les mêmes remarques au sujet du collège commercial de St. Césaire dirigé par les religieux de Ste. Croix. L'examen des élèves, le 1er juillet dénote un programme d'études varié, solide, et surtout pratique. Nous sommes heureux de voir de semblables maisons s'établir et prospérer dans notre pays. On cherche à opposer une digue à l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, voici peut-être celle qui nous sauvera, en nous permettant de lutter avec avantage sur notre sol, contre la science et l'expérience commerciales et industrielles des habitants d'origine anglo-saxonne.

La ville de Sorel a aussi fait des sacrifices considérables pour établir son collège, mais aujourd'hui elle en est bien récompensée, car cette institution se place parmi celles du premier rang. La séance de la distribution des prix, le premier juillet, a fait honneur au collège et à la ville elle-même et donne les meilleures espérances pour l'avenir de cette institution.

Voici comment un journal des Trois-Rivières rend compte de la séance de clôture de l'année scolaire, au collège de Nicolet :

« Mercredi dernier, 2 juillet, a eu lieu à Nicolet au milieu d'un grand concours de peuple, la distribution solennelle des prix. La séance a commencé à huit heures et s'est terminée à midi. Le discours d'ouverture prononcé par M. H. Donville a été vivement applaudi. Il a été suivi d'une tragédie, *Thomas Morus*, qui a été jouée avec beaucoup de succès. Le chœur des élèves formé par notre artiste distingué O. H. de Chatillon, a ensuite chanté l'hymne à Pie IX. Cette belle pièce de musique a été rendue avec grande perfection et a enlevé les applaudissements de toute l'assistance.

Le concours des élèves de rhétorique pour le prix d'élocution a été très intéressant et si tous les concurrents n'ont pas eu la palme, tous ont eu le mérite d'être agréables à leurs auditeurs. Après la distribution des prix un discours d'adieu a été prononcé par M. Cussack. Ce discours aussi remarquable par le fond des pensées que par la beauté de la forme a été hautement apprécié et dénote chez son auteur des dispositions très prononcées pour les lettres.

La séance s'est terminée par un chant montagnard exécuté avec beaucoup d'entrain.

La veille de l'examen, la compagnie des « Fils de Châteauguay », formée des élèves de la maison, sous l'habile commandement du Capt. O. de Chatillon, a fait une démonstration militaire des plus intéressantes. Chaque année depuis sa formation, la compagnie de Châteauguay termine ses exercices par une petite guerre qui offre le plus grand intérêt.

Cette année, après le défilé, musique en tête, et quelques manœuvres de bataillon, on commença un combat simulé entre un corps de défense retranché derrière une barricade élevée sur la grande allée, et trois corps d'attaque. La lutte fut très animée, le feu bien nourri, les feintes attaques bien dirigées pour donner le change, et la défense habilement conduite. En somme l'action intéressa au plus haut degré les spectateurs et se termina par la capture de la barricade, après quoi les combattants se réunirent sous le même drapeau et terminèrent leurs joyeux exercices au son des fanfares militaires.

Le même jour, les élèves du petit séminaire de Ste. Thérèse terminaient l'année scolaire par une brillante matinée littéraire et musicale, où M.M. Quesnel et Larocque ont paru avec beaucoup de distinction dans deux discours sur les études philosophiques. Le chant et la musique instrumentale ont aussi été fort goûtés par l'auditoire et prouvent que, si le collège de Ste. Thérèse surveille de près l'étude des sciences, il ne néglige pas, non plus, celle des beaux arts, qui sont le complément indispensable d'une bonne éducation.

A la Côte des Neiges, l'examen des élèves du collège Notre-Dame s'est fait le 7 juillet. La séance était présidée par le ministre de l'instruction publique. On sait que ce collège est sous la direction de Pères de Ste. Croix, qui ont déjà rendu beaucoup de services à la cause de l'éducation dans ce pays. Pendant la journée, les élèves ont présenté à M. le ministre une adresse de bienvenue. Dans sa réponse, l'hon. Premier a exprimé toute la satisfaction qu'il éprouvait à la vue des progrès réels que fait le collège de Notre-Dame, et la conviction que sous l'habile direction de ses professeurs actuels, cette institution est appelée à occuper une haute position parmi les maisons d'éducation de ce pays.

Enfin le 10 juillet, le collège de Chambly venait clore, par une séance fort intéressante, cette série de joyeuses et de brillantes journées. Cet établissement est dirigé par les frères de la doctrine chrétienne, et s'occupe de l'enseignement commercial. La maison possède déjà trois bureaux de télégraphie à l'usage des élèves.

Convents.

Les institutions destinées à l'éducation des jeunes filles

ont aussi eu leurs examens et leurs distributions de prix. Nous avons rendu compte, dans notre dernier numéro, de la séance de fin d'année, chez les dames Ursulines de Québec. Au couvent de Jésus-Marie, à St. Joseph de Lévis, cette séance avait lieu quelques jours plus tard. A cause de la mort récente de M. l'abbé Routier, fondateur et bienfaiteur de l'institution, la distribution des prix s'est faite d'une manière moins solennelle et surtout moins gaie que d'habitude. La séance a été néanmoins très-intéressante et l'auditoire tout entier a partagé la manière de voir du rév. Cazeau dans les éloges qu'il a adressés aux religieuses et à leurs élèves sur les succès de leur examen.

Au couvent de St. Roch de Québec, la séance de clôture était présidée par Mgr Persico, accompagné d'un nombreux clergé. La musique vocale et instrumentale, les divers morceaux de littérature qui ont été offerts, ont produit beaucoup d'effet sur l'auditoire et ont fait honneur aux élèves comme à l'institution qui les a formées. La médaille d'or a été décernée, au milieu des applaudissements unanimes à Mlle. McNeil. Cette médaille n'est accordée qu'à l'élève qui a complété, dans toutes ses parties, le cours d'études, et elle est un témoignage solennel donné aux talents, à la capacité, au mérite et à la vertu de celle qui la reçoit. C'est donc avec raison que, pour terminer la séance, Mgr. Persico a cordialement félicité Mlle. McNeil des honneurs qu'elle venait de recevoir, toutes les élèves de leurs beaux et éclatants succès, leurs excellentes institutrices de leurs efforts si justement récompensés en ce jour, et M. le curé de St. Roch d'avoir le bonheur de posséder, au milieu de sa chère paroisse, une institution qui produit des fruits si suaves de bonne éducation et de vertu.

La distribution des prix au couvent de Bellevue s'est faite le 3 juillet. Nous empruntons, sur ce sujet, les remarques suivantes à un journal de cette ville :

« Bellevue était en liesse ; les prix et les couronnes d'honneur si noblement mérités par les élèves de ce couvent leur étaient distribués par Leurs Excellences Monsieur et Madame Caron. L'ancien évêque de Savannah, Mgr. Persico, M. le président du Sénat, M. le grand-vicaire Cazeau, M.M. les abbés Charest, Saxe, Roussel, Langis, Audet, Douville de Nicolet, Beaudet, etc., et un nombre considérable des dames de la meilleure société de Québec, honoraient de leur présence cette solennité si chère aux élèves, aux parents et aux bonnes religieuses.

C'est avec intention que nous parlons de la joie qu'éprouvent ces excellentes institutrices, car, dans cette solennité de la distribution des prix, elles voient dans leurs élèves couronner leurs efforts, leur travail de toute une année consacrée entièrement à enrichir le cœur et l'intelligence de cette aimable jeunesse qui peuple nos couvents avant de faire l'ornement de notre société.

Elles avaient bien raison hier d'être fières de leurs élèves ces bonnes religieuses de Bellevue, car nous avons spécialement remarqué combien tout le monde admirait avec nous la grâce, la distinction des manières, la netteté et la pureté de la prononciation de ces jeunes demoiselles. Les plus petites élèves, pour lesquelles il est toujours si difficiles de vaincre la timidité si propre à leur âge, se faisaient cependant remarquer par le naturel gracieux de leur jeu dans les rôles qui leur étaient assignés.

Nous n'avons pas pu nous procurer de détails sur les examens des autres couvents.

Académies.

Voici comment la *Minerve* rend compte de la séance de clôture à l'Académie commerciale de Montréal :

« La distribution solennelle des prix à l'Académie commerciale catholique a eu lieu mardi matin, à 8.30

heures. Son Honneur le maire, l'hon. juge Coursol et une foule de parents et visiteurs étaient venus témoigner par leur présence à la clôture de cette année scolaire, combien le public sait apprécier les services du principal et des professeurs distingués qui ont fait de l'Académie, une école nationale. Les assistants ont vivement applaudi aux succès des lauréats du jour. Les prix d'honneur ont été remportés par MM. Robert Anderson, Emile Varnier, Joseph Ducharme et Henri Pepin.

Prix Murphy, médaille d'or \$50, Robert Anderson.

Prix Coursol, \$50, Emile Varnier.

Prix Jodoin, \$50, Joseph Ducharme.

Prix Comte, \$50, Henri Pepin.

Ces messieurs avaient mérité ces honorables distinctions par une conduite irréprochable, une application soutenue et un succès proportionné dans l'étude du cours commercial anglais et français de cette année.

Les autres prix ont ensuite été décernés à chacun suivant son mérite et tout le monde a paru satisfait des récompenses et des progrès toujours croissants des élèves de l'institution.

Le 26 juin, l'académie de Jésus-Marie, à Sillery avait invité un auditoire d'élite à la séance de clôture de l'année scolaire. Cette académie, établie depuis quelques années seulement, est cependant au niveau des meilleures institutions de ce genre, et marche continuellement dans la voie du progrès.

Vers la fin de la séance, Son Excellence, M. le grand vicaire Cazeau et l'honorable M. Chauveau ont adressé la parole aux élèves pour les féliciter de leur éclatant succès et les remercier de tout le plaisir qu'elles avaient procuré à l'assistance choisie venue pour les acclamer. Ils n'ont pas manqué de payer un juste tribut d'éloges aux dames qui dirigent l'académie avec tant de zèle, et qui accomplissent la glorieuse mission d'instruire la jeunesse, avec un dévouement qu'on ne saurait trop apprécier.

Nous avons parcouru, dans les journaux, les comptes rendus des séances de fin d'année aux divers établissements des Frères de la doctrine chrétienne. A Sorel, Montréal, Beauharnois, Trois-Rivières, Québec, de toutes parts, c'est la même impression; partout, même système d'enseignement et par conséquent mêmes succès pratiques et solides. On n'apprécie pas assez les services incalculables que les frères de la doctrine chrétienne rendent à la cause de l'éducation, dans ce pays; on semble, en outre, ignorer qu'ils sont peut-être les meilleurs pédagogues du monde entier et qu'un grand nombre de nos hommes distingués, dans toutes les branches, leur sont redevables de leurs succès. Leurs écoles commerciales sont à peu près les seules qui puissent rivaliser avantageusement avec les institutions anglaises de la même espèce, et dans tous les genres d'enseignement, d'ailleurs, ils ont peu de supérieurs, s'ils ont des égaux. Nous savons qu'il existe contre ces hommes de mérite de fort préjugés; nous n'en pouvons trouver l'explication que dans un seul fait, celui de leur humble vêtement qui, sous sa modeste apparence, cache pourtant des trésors de science et de vertu.

Après avoir parlé des établissements des frères de la doctrine chrétienne, nous reportons tout naturellement notre pensée sur le collège de St. Thomas de Montmagny, dirigé par M. Candide Dufresne. C'est l'une des rares institutions qui peuvent être comparées avantageusement à celles des frères. M. Dufresne n'est pas un novice dans l'art d'enseigner et il possède un système dont nous avons pu constater par nous-même les effets remarquables. Son établissement gagne chaque année sous tous les rapports et possède actuellement une réputation qui, toute brillante qu'elle soit, est loin d'être surfaite. Nous souhaitons à M. Dufresne la continuation des ses succès dans la belle œuvre qu'il a entreprise et qu'il dirige avec tant d'habileté. La distribution des prix, à cet établissement, a eu lieu le 2 juillet.

St. Hyacinthe possède deux excellentes écoles supérieures, l'académie Girouard, dirigée par mesdames Fortier et Marchessault, et l'académie Prince qui a pour institutrices les religieuses de l'Hôtel-Dieu. La distribution des prix, à la première de ces institutions, a eu lieu le 4 juillet; elle a été précédée de l'examen public des élèves sur toutes les matières du programme d'enseignement. Tout l'auditoire s'est montré fort satisfait de la manière dont les élèves ont su répondre, et le rév. M. Dupuis, dans le remarquable discours qu'il a fait à la fin de la séance, a rendu justice au bon vouloir des élèves ainsi qu'au mérite véritable de leurs institutrices.

A l'académie Prince, l'examen a eu lieu le neuf du même mois. Les élèves ont joué deux charmantes petites pièces. *La lutte entre les voyelles*, et *La nouvelle arrivée au pensionnat*. Elles ont extrêmement bien réussi; mais elles nous ont aussi montré, ce qui vaut encore mieux, de fort beaux échantillons de tricot, de travaux à l'aiguille etc. Cela indique qu'on sait, à l'académie Prince, suivant le précepte d'Horace, mêler l'utile, disons mieux, le nécessaire à l'agréable.

Voici comment la *Minerve*, à la date du 9 juillet, parle de l'académie de Madame Marchand à Montréal:

"Hier soir les élèves de l'académie de madame Médéric Marchand ont donné une soirée dramatique et musicale dans la salle de l'académie commerciale.

Les élèves ont joué deux petites pièces: *Madeleine* ou *l'Orpheline des Pyrénées* et *Isabelle ou la Jeune Institutrice*, avec beaucoup de succès. Prononciation élégante sans affectation, assurance pleine de naturel: telles sont les qualités qui nous ont frappé chez elles. La partie musicale ne laissait guère à désirer. On ne pouvait attendre plus de jeunes élèves, encore à cet âge heureux où la science et les beaux arts ont tant de secrets pour elles.

Somme toute, la soirée a fait beaucoup d'honneur à madame Marchand et à ses compagnes institutrices qui l'aident à diriger cette institution fréquentée par cent cinquante jeunes filles. Il va sans dire que nous devons adresser le même éloge à ces dernières; la gloire des unes ne se sépare pas de celle des autres."

Il y a un grand nombre d'autres institutions dont nous aurions aimé à parler, mais nous n'avons pas pu nous procurer de détails à leur sujet.

Concours de l'académie de musique.

Les concours de cette académie ont eu lieu le 3 juillet, au Vieux-Château, à l'exception, toutefois, du concours d'orgue qui s'est fait à la cathédrale. Les résultats obtenus sont extrêmement satisfaisants et dénotent un progrès sérieux et constant depuis la fondation de l'académie.

Dans l'après midi la distribution solennelle des diplômes a été faite aux candidats heureux par M. l'abbé Lagacé. Nous regrettons que l'auditoire n'ait pas été plus nombreux et nous constatons avec peine l'espèce d'indifférence que notre population semble manifester pour l'art véritable dans ce qu'il a cependant de plus grand et de plus touchant.

Voici la liste des diplômés à la suite d'examen conscientieux et très-sévères:

Orgue—Second degré (gradué): M. Z. Desrochers
Harmonie.—Troisième degré (lauréat): Mlle. Coderre (Montréal) et Mlle. Marie Desrochers, avec distinction.

Solfège.—Premier degré (membre): Mlle. Sayers.

Piano.—Premier degré: Madame Hensenberg (New-York)
Mlle. Lesueur, Mlle. Mary McGie, Mlle. Bissette, Mlle. Lemire (Montréal) et Mlle. Henderson. Second degré (gradué): Madame G. Béliveau, (Montréal), Mlle. Clint, Mlle. Shaw, avec distinction, et Mlle. Tremblay, avec grand distinction.

PALMARE.

Distribution des prix aux élèves-instituteurs de l'école normale Laval.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE

Excellence—1er pr. David Dufresne, 2 Edmond Turgeon; 1er acc. Emile Plante, 2 Pierre Dutil, 3 Elzéar Boivin. Instruction religieuse—1er pr. David Dufresne et Abdon Guay, 2 J. B. Morisset; 1er acc. Edmond Turgeon, 2 Amédée Tanguay. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Elzéar Boivin, 2 J. B. Morisset; 1er acc. Edmond Turgeon, 2 Téléphore Dick. Dictée française—1er pr. Edmond Turgeon, 2 David Dufresne; 1er acc. Emile Plante, 2 Victor Leclerc. Analyse grammaticale—1er pr. David Dufresne, 2 Elzéar Boivin; 1er acc. Edmond Turgeon et Abdon Guay, 2 Emile Plante. Histoire sainte—Edmond Turgeon, 2 David Dufresne et J. B. Morisset; 1er acc. Victor Leclerc, 2 Joseph Simard. Histoire du Canada—1er pr. Edmond Turgeon, 2 David Dufresne; 1er acc. J. B. Morisset, 2 Elzéar Boivin. Calcul mental—1er pr. Amédée Tanguay, 2 Elzéar Boivin et Damase Bélanger; 1er acc. David Dufresne, 2 J. B. Morisset. Arithmétique—1er pr. David Dufresne, 2 Edmond Turgeon; 1er acc. Emile Plante, 2 Alphonse Belleau. Tenue des livres—1er pr. Edmond Turgeon, 2 David Dufresne; 1er acc. Victor Leclerc, 2 Elzéar Boivin. Géographie—1er pr. Edmond Turgeon, 2 Téléphore Dick et Joseph Simard; 1er acc. Victor Leclerc, 2 Damase Bélanger. Agriculture—1er pr. Edmond Turgeon, 2 Elzéar Boivin; 1er acc. David Dufresne, 2 J. B. Morisset. Physique—1er pr. David Dufresne, 2 Pierre Dutil; 1er acc. Emile Plante, 2 Joseph Simard. Physiologie—1er pr. Elzéar Boivin, 2 David Dufresne; 1er acc. Emile Plante, 2 Pierre Dutil. Calligraphie—1er pr. David Dufresne, 2 J. B. Morisset et Alphonse Belleau; 1er acc. Victor Leclerc, 2 Emile Plante. Lecture et déclamation—1er pr. Pierre Dutil, 2 David Dufresne; 1er acc. Téléphore Dick, 2 Edmond Turgeon. Progrès remarquable—1er pr. Téléphore Dick et Calixte Gosselin.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr. Louis Tremblay, 1 Tancrède Dubé; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Louis LeBœuf. Instruction religieuse—1er pr. Tancrède Dubé, 2 Louis Dufresne; 1er acc. Georges Gagnon, 2 Louis Tremblay. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Alphonse Lavigne et Ls. LeBœuf, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Georges Gagnon, 2 Jean Sirois. Grammaire française—1er pr. Tancrède Dubé, 2 Louis LeBœuf et Louis Tremblay; 1er acc. Alphonse Lavigne, 2 Alfred Blouin. Dictée française—1er pr. Louis Tremblay, 2 Tancrède Dubé; 1er acc. Louis LeBœuf, 2 Alphonse Lavigne. Analyse grammaticale—1er pr. Tancrède Dubé, 2 Alphonse Lavigne; 1er acc. Louis Tremblay, 2 Louis LeBœuf. Analyse logique—1er pr. Tancrède Dubé, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Louis LeBœuf. Littérature—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Georges Gagnon; 1er acc. Tancrède Dubé et Ls. Tremblay, 2 Alphonse Lavigne. Mythologie—1er pr. Georges Gagnon, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Patrick Ahern, 2 Louis Dufresne. Histoire du Canada—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Louis Dufresne et Georges Gagnon, 2 J. Sirois. Histoire de France—1er pr. Louis Tremblay, 2 Louis Dufresne; 1er acc. Louis LeBœuf, 2 Patrick Ahern. Histoire d'Angleterre—1er pr. Louis Tremblay, 2 Louis Dufresne et Patrick Ahern; 1er acc. Louis LeBœuf, 2 Jean Sirois. Géographie—1er pr. Louis Dufresne, 2 Jean Sirois; 1er acc. Louis LeBœuf, 2 Louis Tremblay. Calcul mental—1er pr. Louis LeBœuf et Georges Gagnon, 2 Jean Sirois. Arithmétique—1er pr. Tancrède Dubé, 2 Louis Dufresne; 1er acc. Louis Tremblay, 2 Louis LeBœuf. Tenue des livres—1er pr. Louis Dufresne et Louis LeBœuf, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Jean Sirois, 2 Tancrède Dubé. Algèbre—1er pr. Patrick Ahern, 2 Louis Dufresne; acc. Louis Tremblay. Géométrie—1er pr. Louis Tremblay, 2 Louis Dufresne; 1er acc. Patrick Ahern, 2 Tancrède Dubé. Astronomie—1er pr. Louis Tremblay, 2 Louis LeBœuf; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Jean Sirois. Physique—1er pr. Louis Tremblay, 2 Patrick Ahern; 1er acc. Georges Gagnon, 2 Louis Dufresne. Chimie—1er pr. Louis Tremblay, 2 Jean Sirois; 1er acc. Louis LeBœuf, 2 Louis Dufresne. Physiologie—1er pr. Louis Tremblay, 2 Georges Gagnon; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Louis LeBœuf. Calligraphie—1er pr. Louis Dufresne, 2 Jean Sirois; 1er acc. Tancrède Dubé et Louis LeBœuf, 2 Alfred Blouin. Lecture et déclamation—1er pr. Georges Gagnon, 2 Jean Sirois; 1er acc. Louis Tremblay, 2 Alphonse Lavigne.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

Première classe anglaise.

Grammaire—1er pr. Patrick Ahern, 2 David Dufresne; 1er acc. Louis Dufresne, 2 Louis LeBœuf. Dictée—1er pr. Patrick Ahern, 2 Louis LeBœuf; 1er acc. Napoléon Leclerc, 2 David Dufresne. Analyse grammaticale—1er pr. Louis Dufresne, 2 Louis LeBœuf; 1er acc. David Dufresne, 2 Louis Tremblay. Traduction de l'anglais en français—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Louis Tremblay; 1er acc. Napoléon Leclerc, 2 Georges Gagnon. Traduction du français en anglais—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Patrick Ahern, 1er acc. David Dufresne, 2 Louis Dufresne. Lecture et prononciation—1er pr. Louis LeBœuf, 2 Patrick Ahern; acc. Louis Dufresne et Jean Sirois.

Deuxième classe anglaise.

Lecture et prononciation—1er pr. Alphonse Dionne, 2 Ludger Miville; 1er acc. Téléphore Dick, 2 Pierre Dutil. Grammaire—1er pr. Ludger Miville, 2 Edmond Turgeon; 1er acc. Téléphore Dick, 2 Abdon Guay. Dictée—1er pr. Ludger Miville, 2 Edmond Turgeon; 1er acc. Abdon Guay, 2 Alphonse Dionne. Traduction de l'anglais en français—1er pr. Edmond Turgeon, 2 Pierre Dutil; 1er acc. Téléphore Dick, 2 Ludger Miville. Traduction du français en anglais—1er pr. Edmond Turgeon, 2 Elzéar Boivin; 1er acc. Chs. Burke, 2 Ludger Miville. Solfège—1er pr. Alphonse Lavigne et Georges Gagnon; 1er acc. Napoléon Leclerc, 2 Louis Tremblay. Piano (1re Division)—1er pr. Louis Dufresne, 2 Louis Tremblay; acc. Alphonse Lavigne. Piano (2me Division)—1st pr. Emile Plante, 2 David Dufresne; 1er acc. Jean Sirois, 2 Amédée Tanguay. Accompagnement du Plain-Chant—(1re Division)—1re pr. Alphonse Lavigne et Louis Tremblay, 2 Georges Gagnon; acc. Louis Dufresne. Accompagnement du plain-chant—(2e division)—1er pr. David Dufresne, 2 Emile Plante; 1er acc. Amédée Tanguay, 2 Pierre Dutil. Exercices militaires—1er pr. Jean Sirois, 2 Georges Gagnon; 1er acc. Patrick Ahern, 2 Alexandre Chassé.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

Académiciens—Alexandre Chassé, 1er pr. de philosophie, de physiologie, de versions latines, de littérature, d'histoire, universelle; 2 thèmes latins, de langue française et d'enseignement, 8 prix. Félix Pagé, 1er pr. de thèmes latins, de versions latines, de langue française; 2 d'histoire universelle, d'algèbre, de trigonométrie et de philosophie, 7 pr. Odina Cloutier, 1er pr. d'enseignement; 2 de versions latines, de littérature, de physiologie, d'algèbre et de trigonométrie, 6 pr. Hermel Tremblay, 1er pr. d'algèbre et de trigonométrie.

Distribution des prix aux élèves de l'école normale Laval.

DÉPARTEMENT DES INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr. Emma Chaperon, 2 Henriette Lespérance; 1er acc. Caroline Levêque, 2 Lætitia Rousseau, 3 Jessé Gauthier. Instruction religieuse—1er pr. Céline Gingras, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Thais Gagné, 2 Henriette Lespérance. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Marguerite O'Reilly, 2 Henriette Lespérance; 1er acc. Madeleine Caron et Alida DeGuise, 2 Marie Guenet. Dictée française—1er pr. Lætitia Rousseau, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Caroline Levêque, 2 Henriette Lespérance. Analyse grammaticale—1er pr. Caroline Levêque, 2 Emma Chaperon, 1er acc. Henriette Lespérance, 2 Céline Gingras. Littérature—1er pr. Lætitia Rousseau, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Marie Mercier, 2 acc. Eléonore Chabot et Hélène Béchard. Lecture et déclamation—1er pr. Hélène Béchard, 2 Marie Mercier; 1er acc. Lætitia Rousseau et Henriette Lespérance, 2 Léa Couture. Histoire de l'Eglise—1er pr. Marguerite O'Reilly, 2 Henriette Lespérance; 1er acc. Emma Chaperon et Henriette Crêteau, 2 Thais Gagné. Histoire du Canada—1er pr. Marguerite O'Reilly, 2 Henriette Lespérance; 1er acc. Marie Thivierge, 2 Emma Chaperon. Arithmétique—1er pr. Henriette Lespérance, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Céline Gingras, 2 Jessé Gauthier et Célestine Pilote. Tenue des livres—1er pr. Marguerite O'Reilly, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Marie Rhéaume, 2 Henriette Lespérance. Géographie—1er pr. Henriette Lespérance, 2 Emma Chaperon; 1er acc. Madeleine Caron, 2 Marie Thivierge et Caroline Levêque. Calligraphie—1er pr. Emma Chaperon, 2 Marie Levêque et Madeleine Caron; 1er acc. Alida DeGuise, 2 Hélène Béchard. Progrès remarquable—Thais Gagné et Céline Chamberland.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr. Eléonore Blouin (Prix du Prince de Galles), 2 Célinie Lavoie; 1er acc. Marie Lavallée et Cécile Fontaine 2 Emélie Pelletier, 3 Sara Lachance. Instruction religieuse—1er pr. Marie Louise Béland, 2 Aurore Dionne; 1er acc. Célinie Lavoie, 2 Sarah Lachance. Enseignement théorique et pratique—1er pr. Eléonore Blouin et Célinie Lavoie, 2 Bédilia McNamara; 1er acc. Aurélie Sirois et Emma Pichette, 2 Marie-Louise Béland et Marie Lavallée. Dictée française—1er pr. Emélie Pelletier, 2 Sara Lachance; 1er acc. Hermine Giguère, 2 Eugénie Gobeil. Analyse grammaticale—1er pr. Marie Lavallée, 2 Emélie Pelletier; 1er acc. Cécile Fontaine, 2 Célinie Lavoie. Analyse logique—1er pr. Marie Lavallée, 2 Emélie Pelletier; 1er acc. Célinie Lavoie, 2 Cécile Fontaine. Littérature—1er pr. Sara Lachance, 2 Eléonore Blouin; 1er acc. Emélie Pelletier, 2 Elise Bouchard. Histoire de l'Eglise—1er pr. Marie-Louise Béland, 2 Célinie Lavoie; 1er acc. Eléonore Blouin, 2 Aurore Dionne. Histoire du Canada—1er pr. Célinie Lavoie, 2 Eléonore Blouin; 1er acc. Marie Lavallée, 2 Philomène Langis. Histoire de France—1er pr. Eléonore Blouin, Célinie Lavoie et Aurore Dionne, 2 Emélie Pelletier; 1er acc. Marie-Louise Béland, 2 Léontine Marcotte. Histoire d'Angleterre—1er pr. Eléonore Blouin, 2 Célinie Lavoie; 1er acc. Philomène Langis, 2 Claire Blanchet. Arithmétique—1er pr. Eléonore Blouin, 2 Cécile Fontaine; 1er acc. Célinie Lavoie, 2 Aurore Dionne. Tenue des livres—1er pr. Eléonore Blouin, 2 Aurore Dionne; 1er acc. Cécile Fontaine, 2 Philomène Langis. Toisé—1er pr. Eléonore Blouin, 2 Célinie Lavoie; 1er acc. Cécile Fontaine, 2 Joséphine Lemieux. Algèbre—1er pr. Eléonore Blouin et Eugénie Gobeil, 2 Célinie Lavoie et Cécile Fontaine. Géographie—1er pr. Célinie Lavoie, 2 Cécile Fontaine; 1er acc. Eléonore Blouin, 2 Emma Pichette. Usage des globes—1er pr. Philomène Langis et Joséphine Lemieux, 2 Marie-Louise Béland et Claire Blanchet; 1er acc. Bédilia McNamara, 2 Alice Tremblay. Calligraphie—1er pr. Emélie Pelletier, 2 Marie Lavallée; 1er acc. Léocadie Plante, 2 Hermine Giguère. Lecture et déclamation—1er pr. Philomène Langis, 2 Eléonore Blouin; 1er acc. Sara Lachance et H. Giguère, 2 Aurélie Sirois et Joséphine Lemieux.

LES DEUX DIVISIONS RÉUNIES.

PREMIÈRE CLASSE ANGLAISE.

Première division.

Grammaire et analyse—1er pr. Bédilia McNamara, 2 Marguerite O'Reilly et Emma Chaperon; 1er acc. Clara Blanchet et Joséphine Lemieux, 2 Léontine Marcotte et Catherine Murphy. Exercices anglais—1er pr. Emma Chaperon, 2 Bédilia McNamara; 1er acc. Marguerite O'Reilly et Emma Pichette, 2 Joséphine Lemieux et Lætitia Rousseau.

Deuxième division.

Grammaire—1er pr. Aurore Dionne, 2 Marie Lavallée et Hélène Béchard; 1er acc. Florida Chassé et Délina Hamelin, 2 Madeleine Caron. Lecture et traduction—1er pr. Aurore Dionne, 2 Hélène Béchard et Madeleine Caron; 1er acc. Marie Lavallée et Florida Chassé, 2 Eléonore Blouin et Délina et Hamelin.

SECONDE CLASSE ANGLAISE.

Grammaire—1er pr. Emélie Pelletier, 2 Alice Tremblay et Aurélie Sirois; 1er acc. Luce Nadeau, 2 Adeline Roy. Lecture et traduction—1er pr. Célinie Lavoie, 2 Marie-Louise Béland, 2 Céline Gingras; 1er acc. Alice Tremblay, 2 Cécile Fontaine. Conversation anglaise—1er pr. Clara Blanchet, 2 Hélène Béchard; 1er acc. Marie Lavallée, 2 Léontine Marcotte. Dessin des paysages—1er pr. Lætitia Rousseau et Marie Thivierge, 2 Henriette Crêteau; 1er acc. Philomène Langis, 2 Henriette Lésperance. Dessin des figures—1er pr. Marie Lavallée, 2 Luce Nadeau; 1er acc. Léocadie Plante, 2 Marie Guenet.

Couture et tricot—1er pr. Léa Couture et Célinie Lavoie, 2 Philomène Langis et Augustine Durand; 1er acc. Thais Gagné, 2 Délina Chamberland. Fleurs artificielles et ouvrages en cire—1er pr. Elise Bouchard et Eléonore Blouin, 2 Eugénie Gobeil et Cécile Fontaine; 1er acc. Henriette Crêteau et Alice Tremblay, 2 Célestine Pilote. Broderie et ouvrage en laine—1er pr. Clara Blanchet et Bédilia McNamara, 2 Elise Bouchard et Emma Pichette; 1er acc. Léa Couture, 2 Marguerite O'Reilly.

MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

Première division.

Chant et solfège—1er pr. Hermine Giguère, 2 Aurélie Sirois;

1er acc. Philomène Langis, 2 Bédilia McNamara. Piano—1er pr. Joséphine Dorval; 2 Hermine Giguère; 1er acc. Léa Couture et Elise Bouchard, 2 Emma Chaperon.

Deuxième division.

Chant et solfège—1er pr. Lætitia Rousseau, 2 Catherine Murphy et Hélène Béchard; 1er acc. Célestine Pilote, 2 Marie Mercier. Piano—1er pr. Joséphine Lemieux, 2 Célestine Pilote; 1er acc. Caroline I évêque, 2 Emma Pichette.

Ecole modèle Laval.

GRANDE CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Excellence—1er pr. Louis Généreux, 2 Joseph Laliberté et Alphonse Godbout; 1er acc. Elie Jobin, 2 Alfred Gingras. Instruction religieuse—1er pr. Napoléon Gourdeau, 2 Alphonse Latouche; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Louis Généreux. Dictée française—Premier groupe, 1er pr. Louis Généreux, 2 Joseph Laliberté; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Elie Jobin. Deuxième groupe, 1er pr. Achille Turcotte, 2 Charles Maguire; 1er acc. Régis Valois, 2 Alfred Masse. Troisième groupe, 1er pr. Rodolphe Bédard et Alp. Généreux, 2 Ernest Cloutier et Jos. Létourneau; 1er acc. Ernest Gingras, 2 Léon Lacasse. Quatrième groupe, 1er pr. Octave Poitras, 2 Siméon Fortin; 1er acc. Eugène Renaud, 2 Omer Matte. Cinquième groupe, 1er pr. Raphaël Hochedez, 2 Eugène Gilbert; 1er acc. Lucien Lacroix, 2 Joseph Drapeau. Analyse grammaticale—Premier groupe, 1er pr. Louis Généreux, 2 Alphonse Godbout; 1er acc. Joseph Laliberté, 2 John Maguire. Deuxième groupe, 1er pr. Achille Turcotte, 2 Chs. Maguire et Régis Valois; 1er acc. Alfred Masse, 2 Louis Matte. Troisième groupe, 1er pr. Rodolphe Bédard, 2 Alphonse Généreux; 1er acc. Joseph Létourneau, 2 Léon Lacasse. Quatrième groupe, 1er pr. Eugène Renaud, 2 Omer Matte; 1er acc. Octave Poitras et S. Fortin, 2 Alphonse Latouche. Cinquième groupe, 1er pr. Eugène Gilbert, 2 Lucien Lacroix; 1er acc. Joseph Drapeau, 2 Albert Dorion. Arithmétique—Premier groupe, 1er pr. Louis Généreux, 2 Alphonse Godbout; acc. John Maguire. Deuxième groupe, 1er pr. Elie Jobin, 2 Arthur Dugal et Alfred Gingras; 1er acc. Ernest Gingras, 2 Auguste Dufresne. Troisième groupe, 1er pr. Alp. Généreux et Alfred Masse, 2 Octave Poitras et Ernest Cloutier; 1er acc. Lucien Lacroix, 2 Eugène Gilbert. Quatrième groupe, 1er pr. Charles Maguire, 2 Rodolphe Bédard; 1er acc. Léon Lacasse, 2 Arthur Déroche. Cinquième groupe, 1er pr. Joseph Létourneau, 2 Onésiphore Trudel; 1er acc. Arthur Desroche, 2 Jean-Baptiste Garneau. Sixième groupe, 1er pr. Régis Valois et Joseph Drapeau, 2 Achille Turcotte; 1er acc. Alphonse Latouche, 2 Siméon Fortin. Géographie—Premier groupe, 1er pr. Louis Généreux, 2 Joseph Laliberté; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Napoléon Gourdeau. Deuxième groupe, 1er pr. Arthur Dugal, 2 Léon Lacasse; 1er acc. Alfred Gingras, 2 Elie Jobin. Troisième groupe, 1er pr. Alphonse Généreux, 2 Rodolphe Bédard; 1er acc. Ernest Cloutier, 2 Eugène Gilbert. Quatrième groupe, 1er pr. John Maguire; acc. Charles Maguire. Cinquième groupe, 1er pr. Achille Turcotte, 2 Joseph Létourneau; 1er acc. Octave Poitras, 2 Régis Valois. Sixième groupe, 1er pr. Siméon Fortin, 2 Onésiphore Trudel; 1er acc. Omer Bédard, 2 Omer Matte. Histoire sainte—Premier groupe, 1er pr. Achille Turcotte, 2 Régis Valois; 1er acc. Léon Lacasse, 2 Ernest Gingras. Deuxième groupe, 1er pr. Ernest Cloutier et Alphonse Généreux, 2 Eugène Gilbert et Joseph Létourneau; 1er acc. Octave Poitras; 2 Omer Matte. Troisième groupe, 1er pr. Siméon Fortin, 2 Eugène Renaud; 1er acc. Rodolphe Bédard, 2 Lucien Lacroix. Histoire du Canada—Premier groupe, 1er pr. Louis Généreux, 2 Joseph Laliberté; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Napoléon Gourdeau. Deuxième groupe, 1er pr. John Maguire; acc. Chs. Maguire. Tenue des livres—1er pr. Louis Généreux, 2 Napoléon Gourdeau; 1er acc. Alphonse Godbout, 2 Elie Jobin. Calligraphie—1er pr. Elie Jobin et John Maguire, 2 Léon Lacasse; 1er acc. Auguste Dufresne, 2 Charles Maguire. Lecture et déclamation—1er pr. Louis Généreux, 2 Raphaël Hochedez, 3 Alfred Masse; 1er acc. Alphonse Généreux, 2 Ernest Cloutier et Jos. Létourneau, 3 Joseph Drapeau.

PETITE CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Instruction religieuse—1er pr. Pierre Binet, 2 Alfred Roy; 1er acc. Philippe Jolicœur, 2 Arthur Dufresne. Lecture française—Premier groupe, 1er pr. Philippe Jolicœur, 2 Pierre Binet;

1er acc. Alfred Roy, 2 Louis Pepin. Deuxième groupe, 1er pr. Edmond Marcoux, 2 Joseph Lemieux et J. B. Dupéré; 1er acc. Louis Briand, 2 Pierre Duval. Troisième groupe, 1er pr. Ls. Delsart et Alfred Blouin, 2 Philippe Robitaille et Ed. Laroche; 1er acc. Edmond Poitevin, 2 Arthur Godbout. Dictée française—Premier groupe, 1er pr. Alfred Roy, 2 Louis Pepin; 1er acc. Philippe Jolicœur, 2 Pierre Binet. Deuxième groupe, 1er pr. Jean Baptiste Dupéré, 2 Joseph Marcoux; 1er acc. Pierre Duval, 2 Louis Briand. Histoire sainte, 1er pr. Pierre Binet, 2 Philippe Jolicœur; 1er acc. Thomas Hill, 2 Elzéar Petitclerc. Leçons de choses—Premier groupe, 1er pr. Pierre Binet, 2 Philippe Jolicœur; 1er acc. Alfred Roy, 2 Joseph Marcoux. Deuxième groupe, 1er pr. Edmond Poitevin, 2 Joseph Lemieux. 1er acc. Pierre Duval, 2 Jean Baptiste Dupéré. Troisième groupe, 1er pr. Arthur Blouin, 2 Philippe Robitaille; 1er acc. Arthur Godbout, 2 Edouard Laroche. Arithmétique—Premier groupe, 1er pr. Pierre Binet, 2 Arthur Fortin et W. Hudson; 1er acc. Henry Bellew, 2 George Workman. Deuxième groupe, 1er pr. Alfred Roy, 2 Philippe Robitaille; 1er acc. Louis Briand, 2 Daniel O'Brien. Troisième groupe, 1er pr. Joseph Lemieux, 2 Louis Delsart; 1er acc. Alfred Blouin, 2 Elzéar Petitclerc.

DÉPARTEMENT DES FILLES.

PETITE CLASSE FRANÇAISE.

Première division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Malvina Grenier et Alphonsine Côté, 2 Georgiana Létau; 1er acc. Eugénie Lemieux, 2 Palmyre Briand. Histoire sainte, 1er pr. Malvina Grenier, 2 Délima Lépine; 1er acc. Léda Lamontagne et Adeline Drouin. Arithmétique, 1er pr. Eugénie Lemieux, 2 Césarine Juneau; 1er acc. Adeline Drouin, 2 Clara Brindamour. Géographie, 1er pr. Palmyre Briand, 2 Clara Brindamour; 1er acc. Malvina Grenier. Lecture française, 1er pr. Malvina Grenier et Alphonsine Côté, 2 Lillie Miller; 1er acc. Palmyre Briand, 2 Clara Brindamour. Lecture anglaise, 1er pr. Caroline Jalbert, 2 Clara Brindamour; 1er acc. Augustine Tessier, 2 Léda Lamontagne. Ecriture, 1er pr. Caroline Jalbert, 2 Adeline Drouin; 1er acc. Clara Brindamour, 2 Georgiana Létau.

Deuxième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Malvina Beaupré, 2 Léa Gingras; 1er acc. Délima Castonguay, 2 Arthémise Langelier. Grammaire française, 1er pr. Zoé Gingras, 2 Léda Morel; 1er acc. Elodie Bazin, 2 Délima Castonguay. Histoire sainte, 1er pr. Délima Castonguay, 2 Elmire Grenier; 1er acc. Zoé Gingras, 2 Georgiana Briand. Arithmétique, 1er pr. Malvina Beaupré, 2 Philomène Nadeau; 1er acc. Léa Gingras, 2 Alice Noël. Géographie, 1er pr. Malvina Beaupré, 2 Georgiana Briand; 1er acc. Zoé Gingras, 2 Léda Morel. Lecture française, 1er pr. Léda Morel, 2 Zoé Gingras; 1er acc. Elmire Grenier et Euphrasie Turcotte, 2 Délima Castonguay. Lecture anglaise, 1er pr. Philomène Nadeau, 2 Hedwige Trudel; 1er acc. Léda Morel, 2 Alma Côté. Ecriture, 1er pr. Alma Côté, 2 Euphrasie Turcotte; 1er acc. Léa Gingras, 2 Philomène Nadeau.

Troisième division.

Catéchisme—1er pr. Euphrasie Turcotte, 2 Lauretta Lortie et Clarinthe Plamondon; 1er acc. Joséphine Lamontagne, 2 Wilhelmine Lizotte. Histoire sainte, 1er pr. Clarinthe Plamondon, 2 Arthémise Langelier; 1er acc. Joséphine Lamontagne, 2 Alice Plamondon. Arithmétique, 1er pr. Joséphine Lamontagne, 2 Alice Plamondon; 1er acc. Clarinthe Plamondon, 2 Wilhelmine Lizotte. Lecture française, 1er pr. Joséphine Cantin, 2 Alice Plamondon et Wilhelmine Lizotte; 1er acc. Arthémise Langelier, 2 Nénora Gingras. Ecriture, 1er pr. Georgiana Jalbert, 2 Célestine Boisjoli; 1er acc. Catherine Fuchs, 2 Joséphine Cantin.

Quatrième division.

Catéchisme—1er pr. Albertine Marsan, 2 Joséphine Côté; 1er acc. Honorine Thériault, 2 Mathilda Racine. Lecture française—1er pr. Honorine Thériault, 2 Eulalie Castonguay; 1er acc. Albertine Marsan, 2 Césarine Trudel. Assiduité, 1er pr. Nénora Gingras et Zoé Gingras, 2 Azilda Marceau et Délima Castonguay; 1er acc. Malvina Grenier, 2 Honorine Thériault. Récompenses pour les plus petites, Adeline Thériault, Eugénie Beauchamps, Marie Louise Valin, Blanche Trudel, Angéline Pelletier, Elmira Bédard, Laure Cloutier.

GRANDE CLASSE FRANÇAISE.

Excellence—1er pr. Marie Voyer, 2 Elodie Gauthier; 1er acc. Adeline Noël, 2 Delphine Villeneuve et Valéda Lortie. Assiduité—1er pr. Valéda Lortie et Marie Voyer, 2 Philomène Girard; 1er acc. Marie Louise Grenier, 2 Eugénie Bédard.

Première division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Marie Voyer, 2 Elodie Gauthier; 1er acc. Valéda Lortie, 2 Caroline Trudel. Grammaire et analyse—1er pr. Adeline Noël, 2 Delphine Villeneuve; 1er acc. Marie Voyer, 2 Elodie Gauthier. Dictée et devoirs—1er pr. Marie Voyer et Adeline Noël, 2 Elodie Gauthier; 1er acc. Adeline Noël, 2 Delphine Villeneuve. Histoire du Canada—1er pr. Marie Voyer, 2 Valéda Lortie; 1er acc. Elodie Gauthier, 2 Delphine Villeneuve. Arithmétique—1er pr. Adeline Noël, 2 Elodie Gauthier; 1er acc. Delphine Villeneuve et Marie Voyer, 2 Délima Trudel et Susan Stevens. Tenue des livres—1er pr. Marie Voyer, 2 Valéda Lortie; 1er acc. Elodie Gauthier et Adeline Noël, 2 Delphine Villeneuve et Caroline Trudel. Géographie—1er pr. Delphine Villeneuve, 2 Caroline Trudel; 1er acc. Marie Voyer et Valéda Lortie, 2 Elodie Gauthier. Anglais—1er pr. Adeline Noël, 2 Elodie Gauthier; 1er acc. Marie Voyer, 2 Valéda Lortie. Lecture—1er pr. Marie Voyer, 2 Delphine Villeneuve et Julie Wagner; 1er acc. Adeline Noël et Caroline Trudel, 2 Elodie Gauthier. Ecriture—1er pr. Susan Stevens, 2 Delphine Villeneuve; 1er acc. Elodie Gauthier, 2 Adeline Noël et Caroline Trudel.

Deuxième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Delphine Villeneuve, 2 Adeline Noël; 1er acc. Evelina Boutin, 2 Clara Boisjoli. Grammaire et analyse—1er pr. Valéda Lortie, 2 Caroline Trudel; 1er acc. Délima Trudel, 2 Alice Cannon. Dictée et devoirs—1er pr. Valéda Lortie, 2 Caroline Trudel; acc. Délima Trudel et Julie Wayner. Histoire du Canada—1er pr. Lætitia Lacasse, 2 Georgiana Trudel; 1er acc. Susan Stevens, 2 Julie Trudel. Arithmétique—1er pr. Julie Wayner, 2 Evelina Boutin; 1er acc. Georgiana Trudel, 2 Lætitia Lacasse. Géographie—1er pr. Julie Trudel, 2 Susan Stevens; 1er acc. Georgiana Trudel et Evelina Boutin, 2 Lætitia Lacasse. Anglais—1er pr. Georgiana Trudel, 2 Julie Trudel; 1er acc. Emma Laroche, 2 Adrienne Gagné et Joséphine Clavet. Lecture—1er pr. Lætitia Lacasse, 2 Louise Grenier; 1er acc. Ursuline Lépine, 2 Emma Laroche. Ecriture—1er pr. Délima Trudel, 2 Emma Laroche; 1er acc. Evelina Boutin, 2 Marie Bergeron.

Troisième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Délima Trudel, 2 Lætitia Lacasse; 1er acc. Marie Louise Grenier; 2 Ursule Lépine. Grammaire et analyse—1er pr. Evelina Boutin, 2 Clara Boisjoli; 1er acc. Lætitia Lacasse et Louise Pelletier, 2 Philomène Girard et Susanne Stevens. Dictée et devoirs—1er pr. Georgiana Trudel, 2 Ursule Lépine; 1er acc. Louise Grenier et Lætitia Lacasse, 2 Clara Boisjoli. Histoire sainte—1er pr. Wilhelmine Barbeau, 2 Belzémire Mahan; 1er acc. Eugénie Bédard, 2 Lucy Stevens. Arithmétique—1er pr. Lucy Stevens, 2 Amérilda Lamarre; 1er acc. Julie Trudel, 2 Philomène Girard et Joséphine Clavet. Géographie—1er pr. Clara Boisjoli et Louise Pelletier, 2 Mathilda Lapointe; 1er acc. Marie Bergeron et Rebecca Poitras; 2 Emilie Frédet. Anglais—1er pr. Amanda Thivierge, 2 Philomène Barbeau; 1er acc. Rebecca Allaire, 2 Florestine Bédard et Belzémire Mahan. Lecture—1er pr. Rebecca Allaire, 2 Eugénie Bédard; 1er acc. Florestine Bédard, 2 Emma Lemieux et Céline Bowen. Ecriture—1er pr. Marie Louise Grenier, 2 Florestine Bédard; 1er acc. Belzémire Mahan, 2 Philomène Barbeau.

Quatrième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Emma Lemieux, 2 Eugénie Bédard; 1er acc. Ursule Trudel, 2 Alminda Briand. Grammaire et analyse—1er pr. Marie Bergeron, 2 Alminda Briand; 1er acc. Maggie White et Emma Lemieux, 2 Florestine Bédard. Dictée et devoirs—1er pr. Maggie White, 2 Eugénie Bédard; 1er acc. Marie Bergeron et Wilhelmine Barbeau, 2 Belzémire Mahan et Emma Lemieux. Arithmétique—1er pr. Florisca Lamarre, 2 Ursule Trudel; acc. Valérie Déry et Alminda Briand. Géographie—1er pr. Florestine Bédard, 2 Emma Lemieux; 1er acc. Lucy Stevens, 2 Eugénie Bédard et Wilhelmine Barbeau.

Ecole modèle Laval.**DÉPARTEMENT DE L'ANGLAIS.***Première division.*

Instruction religieuse—1er pr. John Maguire, 2 Charles Maguire.

LECTURE.

1^{ère} classe—1er pr. John Maguire, 2 Louis Généreux et Chs. Maguire; acc. Alphonse Godbout.

2^{me} classe—1er pr. Elie Jobin, 2 Rodolphe Bédard; acc. Joseph Laliberté.

3^{me} classe—1er pr. Alfred Masse, 2 Alfred Gingras; 1er acc. Joseph Létourneau, 2 Octave Poitras.

4^{me} classe—1er pr. Léon Lacasse et Lucien Lacroix, 2 Alphonse Généreux et E. Cloutier; 1er acc. Régis Valois, 2 Joseph Drapeau.

5^{me} classe—Onésiphore Trudel, 2 Louis Matte; 1er acc. Raphaël Hochedey, 2 Siméon Fortin.

DICTÉE.

1^{ère} classe—1er pr. John Maguire, 2 Charles Maguire; 1er acc. Louis Généreux, 2 Alphonse Godbout.

2^{me} classe—1er pr. Joseph Laliberté, 2 Elie Jobin; acc. Rodolphe Bédard.

3^{me} classe—1er pr. Alfred Masse, 2 Joseph Létourneau; 1er acc. Achille Turcotte, 2 Alfred Gingras.

4^{me} classe—1er pr. Alp. Généreux, 2 Régis Valois; 1er acc. Auguste Dufresne, 2 Ernest Gingras.

5^{me} classe—1er pr. Onésiph. Trudel et Raph. Hochedey, 2 Siméon Fortin, 1er acc. Louis Matte, 2 Arthur Desroches

GRAMMAIRE ANGLAISE.

1^{ère} classe—1er pr. John Maguire, 2 Charles Maguire; 1er acc. Louis Généreux, 2 Alp. Godbout.

2^{me} classe—1er pr. Joseph Laliberté, 2 Elie Jobin, acc. Rodolphe Bédard.

3^{me} classe—1er pr. Joseph Létourneau, 2 Alfred Masse; 1er acc. Alfred Gingras, 2 Achille Turcotte.

4^{me} classe—1er pr. Auguste Dufresne, 2 Lucien Lacroix; 1er acc. Léon Lacasse, 2 Régis Valois.

TRADUCTION DU FRANÇAIS EN ANGLAIS.

1^{ère} classe—1er pr. John Maguire, 2 Louis Généreux; 1er acc. Charles Maguire, 2 Alp. Godbout.

2^{me} classe—1er pr. Joseph Laliberté, 2 Elie Jobin; acc. Rodolphe Bédard.

3^{me} classe—1er pr. Alf. Masse et Jos. Létourneau, 2 Alfred Gingras; 1er acc. Achille Turcotte, 2 Octave Poitras.

4^{me} classe—1er pr. Auguste Dufresne, 2 Léon Lacasse; 1er acc. Lucien Lacroix, 2 Joseph Drapeau

5^{me} classe—1st pr. Louis Matte, 2 Raphaël Hochedey; 1er acc. Onésiphore Trudel, 2 Siméon Fortin.

ANALYSE GRAMMATICALE.

1^{ère} classe—1er pr. Louis Généreux, 2 John Maguire, 1er acc. Charles Maguire, 2 Alphonse Godbout

2^{me} classe—1er pr. Joseph Laliberté, 2 Elie Jobin; acc. Rodolphe Bédard.

3^{me} classe—1er pr. Alfred Masse, 2 Octave Poitras; 1er acc. Alfred Gingras, 2 Achille Turcotte.

TRADUCTION DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS.

1er pr. Louis Généreux, 2 John Maguire; 1er acc. Charles Maguire, 2 Alphonse Godbout.

TENUE DES LIVRES.

Pr. John Maguire.

DÉCLAMATION.

Pr. John Maguire

Deuxième division.

Instruction religieuse—1er pr. Henry Bellew, 2 Daniel O'Brien; 1er acc. George Workman, 2 Albert Lewis.

LECTURE.

1^{ère} classe—1er pr. Daniel O'Brien, 2 Thomas Hill; 1er acc. George Workman, 2 Henry Bellew.

ÉPELLATION ET LECTURE.

2^{me} classe—1er pr. Pierre Duval, 2 Arthur Fortin et Alfred Roy; 1er acc. Pierre Binet, 2 Joseph Marcoux.

3^{me} classe—1er pr. Phil. Jolicœur et Jos. Lemieux, 2 Arth.

Blouin et Phil. Robitaille; 1er acc. Edmond Larochelle, 2 Arthur Godbout.

4^{me} classe—1er pr. J. Bte. Dupéré, 2 Louis Delsart; 1er acc. Edmond Poitevin, 2 Edmond Marcoux.

DICTÉE.

1^{ère} classe—1er pr. Daniel O'Brien, 2 Thomas Hill; 1er acc. Albert Lewis, 2 Henry Bellew.

2^{me} classe—1er pr. Arthur Fortin, 2 Pierre Binet; 1er acc. Louis Bryant, 2 Pierre Duval.

TRADUCTION.

1^{ère} classe—1er pr. Daniel O'Brien, 2 Thomas Hill; 1er acc. Henry Bellew, 2 Albert Lewis.

2^{me} classe—1er pr. Arthur Fortin, 2 Pierre Duval; 1er acc. Pierre Binet, 2 Louis Bryant.

GRAMMAIRE ANGLAISE.

1^{ère} classe—1er pr. Thomas Hill, 2 Henry Bellew; 1er acc. Daniel O'Brien, 2 Albert Lewis.

DÉPARTEMENT DES FILLES.*Première division.*

Excellence—1er pr. Margaret White, 2 Alice Cannon; 1er acc. Helen Murphy, 2 Margaret Warren. Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Alice Cannon, 2 Margaret Warren; 1er acc. Helen Murphy, 2 Maria Maguire. Grammaire et devoirs—1er pr. Alice Cannon, 2 Margaret Warren; 1er acc. Helen Murphy, 2 Margaret White. Histoire du Canada—1er pr. Alice Cannon, 2 Margaret Warren; 1er acc. Kate Proctor, 2 Helen Murphy. Géographie—1er pr. Helen Murphy, 2 Alice Cannon; 1er acc. Margaret White, 2 Eliza Jennings. Arithmétique—1er pr. Margaret White, 2 Eliza Jennings; 1er acc. Margaret Warren, 2 Kate Proctor. Grammaire et lecture française—1er pr. Florence Loftus, 2 Maria Maguire et Helen Cannon; 1er acc. Mary Brophy, 2 Kate Proctor. Devoirs français—1er pr. Kate Proctor, 2 Helen Cannon; 1er acc. Florence Loftus, 2 Maria Maguire. Ecriture—1er pr. Margaret White, 2 Helen Murphy; 1er acc. Maria Maguire, 2 Charlotte Hilliers.

Deuxième division.

Bonne conduite et instruction religieuse—1er pr. Eliza Jennings, 2 Eliza Newton; 1er acc. Charlotte Hilliers, 2 Katie Foley. Grammaire et devoirs—1er pr. Charlotte Hilliers, 2 Eliza Newton; 1er acc. Sophia Smith, 2 Katie Foley. Histoire du Canada—1er pr. Margaret White, 2 Sophia Smith; 1er acc. Helen Cannon, 2 Mary Brophy. Géographie—1er pr. Charlotte Hilliers, 2 Katie Foley; 1er acc. Helen Staples, 2 Mary Berrigan. Histoire sainte—1er pr. Eliza Newton, 2 Henrietta O'Sullivan; 1er acc. Helen Staples, 2 Katie Foley. Arithmétique—1er pr. Maria Maguire, 2 Sophia Smith; 1er acc. Eliza Newton, 2 Florence Loftus. Grammaire et devoirs français—1er pr. Charlotte Hilliers, 2 Eliza Newton; 1er acc. Henrietta O'Sullivan, 2 Alma Dugal. Ecriture—1er pr. Charlotte Kelly, 2 Mary Brophy, et Alma Dugal; 1er acc. Mary Berrigan, 2 Helen Bellew. Assiduité—1er pr. Helen Staples, 2 Elizabeth Hamilton; 1er acc. Eliza Newton, 2 Henrietta Maguire. Analyse grammaticale—1er pr. Helen Murphy, 2 Eliza Jennings; 1er acc. Alice Cannon, 2 Margaret Warren.

Troisième division.

Bonne conduite et catéchisme—1er pr. Katie Foley, 2 Agnès Carr; 1er acc. Charlotte Maguire, 2 Theresa Cummings. Grammaire et devoirs—1er pr. Délina Trudel et Eliza Hamilton, 2 Bridget Kelly; acc. Mina McNamara. Histoire et Nouveau Testament—1er pr. Charlotte Maguire, 2 Katie Newton; 1er acc. Agnès Carr, 2 Clara Ahern. Arithmétique—1er pr. Katie Foley, 2 Mina McNamara; 1er acc. Bridget Kelly, 2 Helen Bellew. Lecture française—1er pr. Mary Berrigan, 2 Helen Staples; acc. Katie Foley. Lecture anglaise—1er pr. Helen Hannon, 2 Theresa Cummings; 1er acc. Elizabeth Newton, 2 Charlotte Maguire. Ecriture—1er pr. Martha Courtney, 2 Agnès Carr; 1er acc. Helen Hannon, 2 Charlotte Maguire. Assiduité—1er pr. Agnès Carr, 2 Theresa Cummings; 1er acc. Katie Foley, 2 Katie Newton.

Quatrième division.

Bonne conduite et catéchisme—1er pr. Emma Brady, 2 Margaret Halley; 1er acc. Totty McKnight, 2 Clara Hamilton. Grammaire et arithmétique—1er pr. Katie Newton, 2 Helen Staples; 1er acc. Charlotte Maguire, 2 Mary Hannon. Lecture—1er pr.

Margaret Haroly, 2 Totty McKnight; acc. Clara Hilliers et Emma Hamilton. Ecriture—1er pr. Clara Ahern, 2 Annie McNamara; 1er acc. Maggie Carr, 2 Clara Hilliers. Assiduité et application—1er pr. Emma Hamilton, 2 Maggie Carr; 1er acc. Totty McKnight, 2 Clara Hilliers.

Liste des prix pour l'école normale Jacques-Cartier pour 1872-73.

CLASSE POUR DIPLÔME D'ÉCOLE MODÈLE.

Excellence—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. Joseph Jasmin, 2 Hormisdas Prud'homme. Enseignement—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. Casimir Valiquette, 2 Oswald Coursole. Langue française—Pr. Hormisdas Prud'homme; 1er acc. Joseph Jasmin, 2 Casimir Grégoire. Thème anglais—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. Hormisdas Prud'homme; 2 Oswald Coursole. Version anglaise—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. Louis A. Olivier, 2 Joseph Jasmin. Vocabulaire anglais—Pr. Oswald Coursole; 1er acc. Casimir Grégoire; 2 Louis A. Olivier. Orthographe anglaise—Pr. Oswald Coursole; 1er acc. Hormisdas Prud'homme, 2 Casimir Grégoire. Prononciation anglaise—Pr. David Dupuis; 1er acc. Oswald Coursole, 2 accessit, ex æquo, Casimir Grégoire et Joseph Jasmin. Algèbre—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. Casimir Valiquette, 2 Joseph Jasmin. Géométrie—Pr. Casimir Grégoire; 1er acc. David Dupuis, 2 Casimir Valiquette. Histoire générale—Pr. Joseph Jasmin; 1er acc. Casimir Grégoire, 2 David Dupuis.

CLASSE POUR DIPLÔME ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—3er pr. Albert Laurendeau, 2 Joseph Brassard; 1er acc. Napoléon Mallette, 2 Arsène Godin. Enseignement—1er pr. Joseph Brassard, 2 ex æquo, Arsène Godin et Napoléon Mallette; 1er acc. Pierre Derome, 2 ex æquo, Albert Laurendeau, Joseph Octave Drouin et Simon Aubin. Langue française—1er pr. ex æquo, Albert Laurendeau et Joseph Brassard, 2 Simon Aubin; 1er acc. Arsène Godin, 2 Joseph O. Drouin. Thème anglais—1er pr. Albert Laurendeau, 2 Arsène Godin; 1er acc. Joseph O. Drouin, 2 Simon Aubin. Version anglaise—1er pr. Joseph Brassard, 2 Albert Laurendeau; 1er acc. Arsène Godin, 2 Simon Aubin. Vocabulaire anglais—1er pr. Napoléon Mallette, 2 Albert Laurendeau; 1er acc. Joseph O. Drouin, 2 Joseph Brassard. Orthographe anglaise—1er pr. Joseph O. Drouin, 2 Joseph Brassard; 1er acc. Albert Laurendeau, 2 Napoléon Mallette. Prononciation anglaise—1er pr. Napoléon Mallette, 2 Albert Laurendeau; 1er acc. Joseph O. Drouin, 2 Joseph Brassard. Arithmétique—1er pr. Joseph Brassard, 2 Jean Baptiste Demers; 1er acc. Albert Laurendeau, 2 Napoléon Mallette. Calcul mental—1er pr. Joseph Brassard, 2 Napoléon Mallette; 1er acc. Moïse Guérin, 2 ex æquo, Albert Laurendeau et Joseph O. Drouin. Tenue des livres—1er pr. Pierre Derome, 2 Joseph Brassard; 1er acc. Moïse Guérin, 2 Arsène Godin. Géographie—1er pr. Arsène Godin, 2 Simon Aubin; 1er acc. Moïse Guérin, 2 Napoléon Mallette.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Excellence—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Cyprien Dupuis; 1er acc. Jean Baptiste Turcot, 2 Napoléon Dubeau. Langue française—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Jean Baptiste Turcot; 1er acc. Elzéar L'Ecuyer, 2 Cyprien Dupuis. Thème anglais—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Cyprien Dupuis; 1er acc. Georges Gauthier, 2 Jean Baptiste Turcot. Version anglaise—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Jean Baptiste Turcot; 1er acc. Napoléon Dubeau, 2 Cyprien Dupuis. Vocabulaire anglais—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Jean Baptiste Turcot; 1er acc. Cyprien Dupuis, 2 Georges Gauthier. Prononciation anglaise—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Jean Baptiste Turcot; 1er acc. Cyprien Dupuis, 2 Georges Gauthier. Arithmétique—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Elzéar L'Ecuyer; 1er acc. Napoléon Dubeau, 2 Cyprien Dupuis. Histoire sainte—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Cyprien Dupuis; 1er acc. Napoléon Dubeau, 2 Joseph Gibouleau. Géographie—1er pr. Onésime Boisvert, 2 ex æquo, Napoléon Dubeau et Joseph Gibouleau; 1er acc. Jean Baptiste Turcot, 2 Cyprien Dupuis.

CLASSES RÉUNIES

Calligraphie—3e classe, pr. Hormisdas Prud'homme; 1er acc. ex æquo, David Dupuis et Oswald Coursole. 2e classe, pr. Casimir Grégoire et Joseph Jasmin. 2e classe, 1er pr. Joseph Brassard, 2 Napoléon Mallette; 1er acc. Pierre Derome; 2 Albert Laurendeau. Classe préparatoire—1er pr. Octave Godin, 2 Cyprien Dupuis; 1er acc. Onésime Boisvert, 2 Georges Gauthier. Dessin—1er pr. ex æquo, Jean Baptiste Demers, Joseph Brassard et Casimir Valiquette, 2 Delphis Martin, 3 ex æquo, Onésime Boisvert, Roch Forté et Joseph Goyette; 1er acc. ex æquo, Moïse Guérin, Vitalien Cléroux et Julien Fille, 2 ex æquo, Louis A. Olivier, Casimir Grégoire, Evariste Leblanc et Simon Aubin, 3 ex æquo, Pierre Derome, Joseph Jasmin et David Dupuis. Instruction religieuse—3e classe, 1er pr. Casimir Grégoire, 2 Hormisdas Prud'homme; 1er acc. E. Leblanc, 2 David Dupuis. 2e classe, 1er pr. ex æquo,

Albert Laurendeau et Moïse Guérin, 2 Arsène Godin; 1er acc. Simon Aubin, 2 Joseph Brassard. Classe préparatoire—1er pr. Cyprien Dupuis, 2 Napoléon Dubeau; 1er acc. Onésime Boisvert, 2 Georges Gauthier. Agriculture—3e classe, Casimir Grégoire; 1er acc. Louis A. Olivier, 2 Hormisdas Prud'homme. 2e classe, 1er pr. Albert Laurendeau, 2 Arsène Godin; 1er acc. Pierre Derome, 2 Napoléon Mallette. Classe préparatoire—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Cyprien Dupuis, 1er acc. Napoléon Dubeau, 3 Joseph Gibouleau. Horticulture—Les quatre classes réunies, 1er pr. Casimir Valiquette, 2 Joseph Gibouleau, 3 ex æquo, Louis A. Olivier, Moïse Guérin et Casimir Grégoire; 1er acc. Evariste Leblanc, 2 Georges Gauthier, 3 Cyprien Dupuis, 4 Delphis Martin. Botanique—3e classe, pr. 2e classe, 1er pr. Albert Laurendeau, 2 Joseph Brassard; 1er acc. Pierre Derome, 2 Moïse Guérin. Diplômes académiques—Ismail Longtin, Evariste Leblanc, Vitalien Cléroux, Delphis Martin, Julien Fille. Diplômes pour école modèle—Casimir Grégoire, Hormisdas Prud'homme, Casimir Valiquette, David Dupuis, Joseph Jasmin, Louis A. Olivier, Constantin Lecavalier. Diplôme pour école élémentaire—Simon Aubin, Arsène Godin, Joseph Brassard, Albert Laurendeau.

Liste des prix de l'école modèle Jacques-Cartier.

TOUTES LES CLASSES RÉUNIES.

Bonne conduite—1er pr. Hector Paquette, 2 Richard Johnston, 3 Thomas Brannan, 4 Adolphe Dumaine; 1er acc. Edgar Lefebvre, 2 Alfred Barbeau, 3 Albert Hébert, 4 Albert Paradis, 5 Napoléon Fournier. Musique vocale—1ere classe, 1er pr. Wilfrid Desmar-teaux, 2 Arthur Desmar-teaux, 3 Albert Perreault, 4 Oswald St. Jacques; 1er acc. Alphonse Dequoy, 2 Emile Beaudry, 3 Hormisdas Civalier, 4 George Martel, 5 Charles Plante. Musique vocale—2e classe, 1er pr. Pierre Zottique Ste. Marie, 2 Albert Williams, 3 Ovide Curotte; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Joseph Cersin, 3 Wilfrid Sicotte, 4 Joseph Dequoy. Musique vocale—3e classe, 1er pr. Zéphirin Hébert, 2 André Provencal; 1er acc. Hector Paquette, 2 Joseph Vallée, 3 Damase Bertrand. Musique vocale—4e classe, 1er pr. Napoléon Arthur Beaudry, 2 Joseph Thérien; 1er acc. Francis Richelieu, 2 Napoléon Moisan, 3 Albert Paradis. Musique vocale—5e classe, pr. Adolphe Dumaine, 1er acc. Arthur Melan-con, 2 Richard Johnston. Musique vocale—6e classe, pr. Alsworth Duquette; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Thomas Brannan.

CLASSE FRANÇAISE.

3ÈME DIVISION, 6ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. William Thibault, 2 ex æquo, George Craig et James O'Regan; 1er acc. Hector Dragon, 2 Edouard Houle, 3 Odilon Sénécal. Lecture anglaise—1er pr. George Craig, 2 James O'Regan; 1er acc. James Connelly, 2 Hector Dragon, 3 Edouard Houle. Arithmétique—1er pr. William Thibault, 2 George Craig; 1er acc. Hector Dragon, 2 Edouard Houle, 3 Odilon Sénécal. Vocabulaire anglais—1er pr. George Craig, 2 William Thibault; 1er acc. Hector Dragon, 2 Edouard Houle, 3 Odilon Sénécal. Leçons de choses—1er pr. Joseph Fournier, 2 Edouard Houle; 1er acc. George Martel, 2 James Connelly, 3 Joseph Perrin. Gymnastique—1er pr. James O'Regan, 2 Hector Dragon; 1er acc. Ovide Ricard, 2 Joseph Fournier, 3 George Martel. Religion—1er pr. George Martel, 2 Edouard Houle; 1er acc. Joseph Fournier, 2 Alphonse Lortie, 3 Joseph Filion. Bienséances—1er pr. William Thibault, 2 George Martel; 1er acc. Joseph Filion, 2 Edouard Houle, 3 Alphonse Lortie.

3ÈME DIVISION, 5ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Wilfrid Desmar-teaux; 1er acc. Léon Julien, 3 Arthur Desmar-teaux, 3 Arthur Lachance. Lecture anglaise—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Wilfrid Desmar-teaux; 1er acc. Arthur Desmar-teaux, 2 Léon Julien, 3 Arthur Lachance. Arithmétique—1er pr. ex æquo, Edgar Lefebvre et Wilfrid Desmar-teaux, 2 Arthur Desmar-teaux; 1er acc. Léon Julien, 2 Arthur Lachance, 3 Philippe Charon. Vocabulaire anglais—1er pr. Wilfrid Desmar-teaux, 2 Edgar Lefebvre, 1er acc. Léon Julien, 2 Arthur Desmar-teaux, 3 Arthur Lachance. Leçons de choses—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Arthur Lachance; 1er acc. Léon Julien, 2 Wilfrid Desmar-teaux, 3 Arthur Desmar-teaux. Gymnastique—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Arthur Lachance; 1er acc. William Thibault, 2 Ephrem Brosseau, 3 Auguste Longpré. Religion—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Wilfrid Desmar-teaux; 1er acc. Arthur Desmar-teaux, 2 Léon Julien, 3 Arthur Lachance. Bienséances—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Arthur Lachance; 1er acc. Léon Julien, 2 Ephrem Brosseau, 3 Robert Labelle.

2ÈME DIVISION, 4ÈME DEGRÉ.

Epellation française—1er pr. William Lyman, 2 Arthur Forget; 1er acc. Edmond Duckette, 1 Alphonse Robillard, 3 Narcisse Ménard.

Lecture française—1er pr. ex æquo, Edmond Duckette et Alphonse Robillard, 2 Narcisse Ménard; 1er acc. Joseph Brière, 2 William Lyman, 3 Charles Plante. Epellation anglaise—1er pr. William Lyman, 2 George Etienne Beaudry, 1er acc. Arthur Forget, 2 Charles Plante, 3 Oscar Civalier. Lecture anglaise—1er pr. ex æquo, William et Alfred Sentennes, 2 George Etienne Beaudry; 1er acc. Charles Plante, 2 Albert Perrault, 3 Henri Perrault. Arithmétique—1er pr. Edmond Duckette, 2 ex æquo, Alphonse Robillard et Arthur Forgette; 1er acc. Charles Plante, 2 Narcisse Ménard, 3 Napoléon Dorion. Vocabulaire anglais—1er pr. William Lyman, 2 Eugène Lapière, 1er acc. Alfred Sentennes, 2 George Etienne Beaudry, 3 Hormidas Civalier. Leçons de choses—1er pr. Alfred Sentennes, 2 William Lyman; 1er acc. Albert Perrault, 2 Joseph Brière, 3 Charles Plante. Ecriture—1er pr. ex æquo, Eugène Lapière et Francis Despatie, 2 Charles Plante; 1er acc. Edmond Duckette, 2 Narcisse Ménard, 3 Alfred Sentennes. Géographie française—1er pr. Charles Plante, 2 Alfred Sentennes; 1er acc. Alfred Despatie, 2 Napoléon Ar. Cadieux, 3 Narcisse Ménard. Religion—1er pr. ex æquo, Alfred Sentennes et William Lyman, 2 Edmond Duckette; 1er acc. Nap. Ar. Cadieux, 2 Eugène Lapière, 3 Narcisse Ménard. Bienséances—1er pr. Napoléon Arthur Cadieux, Henri Perrault; 1er acc. Alphonse Robillard, 2 Arthur Forget, 3 Charles Plante.

3^{ME} DIVISION, 3^{ME} DEGRÉ.

Epellation française—pr. Joseph Jean Baptiste Avila Boudrias; 1er acc. George Bruckert, 2 Camille Gariépy. Epellation anglaise—pr. Amédée Beaudette; 1er acc. Emile Beaudry, 2 George Bruckert. Lecture française—pr. Emile Beaudry; 1er acc. Jules Gélinas, 2 Ernest Houle. Lecture anglaise—pr. Amédée Beaudette; 1er acc. Emile Beaudry, 2 Ernest Houle. Arithmétique—pr. Camille Gariépy; 1er acc. J. Bte. Allard, 2 George Bruckert. Vocabulaire anglais—pr. Camille Gariépy; 1er acc. Amédée Beaudette, 2 J. Bte. Allard. Leçons de choses—pr. Jos. J. Bte. Avila Boudrias; 1er acc. Jules Gélinas, 2 Zéphirin Hébert. Ecriture—pr. J. Bte. Allard; 1er acc. Jules Gélinas, 2 Camille Gariépy. Géographie française—pr. Jos. J. Bte. Avila Boudrias; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Zéphirin Hébert. Religion—pr. Jules Gélinas; 1er acc. Jos. J. Bte. Avila Boudrias, 2 J. Bte. Allard. Bienséances—pr. Jules Gélinas; 1er acc. Jos. J. Bte. Avila Boudrias, 2 Zéphirin Hébert.

3^{ME} DIVISION, 2^{ME} DEGRÉ.

Epellation française—pr. Ovilla Curotte; 1er acc. Paul Drouin, 2 Napoléon Fournier. Epellation anglaise—pr. Alphonse Dequoy; 1er acc. Ovilla Curotte, 2 Hector Perrin. Lecture française—pr. Ovilla Curotte; 1er acc. Hector Perrin, 2 Alphonse Dequoy—Lecture anglaise—pr. James Roney; 1er acc. Ovilla Curotte, 2 Hector Perrin. Arithmétique—pr. ex æquo, Emmanuel Soucisse; 1er acc. Albert Williams, 2 Napoléon Fournier et Hector Perrin. Calcul mental—pr. ex æquo, Ovilla Curotte et Paul Drouin; 1er acc. Napoléon Fournier, 2 Hector Perrin. Vocabulaire anglais—pr. Hector Perrin; 1er acc. James Roney, Ovilla Curotte. Leçons de choses—pr. Hector Perrin; 1er acc. Paul Drouin, 2 Napoléon Fournier. Ecriture—pr. Napoléon Fournier; 1er acc. Ovilla Curotte, 2 Emmanuel Soucisse. Géographie—pr. Napoléon Fournier; 1er acc. Ovilla Curotte, 2 Alphonse Dequoy. Religion—pr. Alphonse Dequoy; 1er acc. Napoléon Fournier, 2 Albert Williams. Bienséances—pr. Napoléon Fournier; 1er acc. James Roney, 2 Hector Perrin.

3^{ME} DIVISION, 1^{ER} DEGRÉ.

Epellation française—pr. Gustave Vallée; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Ephrem Lemay. Epellation anglaise—pr. Henri Lamontagne; 1er acc. Gustave Vallée, 2 Jean Louis Beaudry. Lecture française—pr. Adolphe Brosseau; 1er acc. Donatien Rolland, 2 Ephrem Lemay. Lecture anglaise—pr. Henri Lamontagne; 1er acc. Jean Louis Beaudry, 2 Adolphe Brosseau. Arithmétique—pr. Joseph Corsin; 1er acc. Ephrem Lemay, 2 Donatien Rolland. Vocabulaire anglais—pr. Jean Louis Beaudry; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Henri Lamontagne. Leçons de choses—pr. Ephrem Lemay; 1er acc. Joseph Corsin, 2 Donatien Rolland. Ecriture—pr. Joseph Corsin; 1er acc. Joseph Dequoy, 2 Adolphe Brosseau. Géographie—pr. Henri Lamontagne; 1er acc. Jean Louis Beaudry, 2 Joseph Corsin. Religion—pr. ex æquo, Ephrem Lemay et Joseph Corsin; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Jean Louis Beaudry. Bienséances—pr. Jean Louis Beaudry; 1er acc. Adolphe Brosseau, 2 Albert Lamontagne.

2^{ME} DIVISION, 6^{ME} DEGRÉ.

Epellation française—pr. Arthur Melançon; 1er acc. Victor Provençal, 2 Alphonse Prud'homme. Epellation anglaise—pr. Charles Gauthier; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Alphonse Prud'homme. Lecture anglaise—pr. Victor Provençal; 1er acc. Charles Gauthier, 2 Alphonse Prud'homme. Arithmétique—pr. Damase Bertrand; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Alphonse Prud'homme. Calcul mental—pr. André Provençal; 1er acc. Arthur Melançon, 2

Damase Bertrand. Vocabulaire anglais—pr. Charles Gauthier; 1er acc. Damase Bertrand, 2 ex æquo, Arthur Melançon et Victor Provençal. Leçons de choses—pr. Damase Bertrand; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Arthur Melançon. Ecriture—pr. Charles Gauthier; 1er acc. Damase Bertrand, 2 ex æquo, Arthur Melançon et Césaire Despatie. Géographie—pr. Arthur Melançon; 1er acc. Damase Bertrand, 2 ex æquo, Alphonse Prud'homme et Césaire Despatie. Langue française—pr. Césaire Despatie; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Damase Bertrand. Religion—pr. Damase Bertrand; 1er acc. André Provençal, 2 Alphonse Prud'homme. Bienséances—pr. Damase Bertrand; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Alphonse Prud'homme.

2^{ME} DIVISION, 5^{ME} DEGRÉ.

Epellation et définition des mots français—pr. Napoléon Arthur Beaudry; 1er acc. Alsworth Duquette, 2 J. Bte. Sincennes. Epellation et définition des mots anglais—pr. Richard Johnston; 1er acc. John Connelley, 2 James Morris. Lecture française—pr. Nap. Ar. Beaudry; 1er acc. J. Bte. Sincennes, 2 Alsworth Duquette. Lecture anglaise—pr. Richard Johnston; 1er acc. James Morris, 2 John Connelley. Arithmétique—pr. Napoléon Moisan; 1er acc. Wilfrid Sicotte, 2 John Connelley. Calcul mental—pr. John Connelley; 1er acc. Alsworth Duquette, 2 Napoléon Moisan. Leçons de choses—pr. John Connelley; 1er acc. Richard Johnston, 2 ex æquo, J. Bte. Sincennes et Nap. Ar. Beaudry. Mémoire—pr. Wilfrid Sicotte; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Richard Johnston. Langue française—pr. Wilfrid Sicotte; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 J. Bte. Sincennes. Vocabulaire anglais—pr. Richard Johnston; 1er acc. John Connelley, 2 James Morris. Ecriture—pr. Richard Johnston, 1er acc. Alsworth Duquette, 2 Victor Perrin. Dessin linéaire—pr. Alsworth Duquette; 1er acc. Richard Johnston, 2 James Morris. Géographie anglaise—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. Alsworth Duquette, 2 John Connelley. Religion—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. John Connelley, 2 Richard Johnston. Bienséances—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Richard Johnston.

1^{RE} DIVISION, 4^{ME} DEGRÉ.

Epellation, définition, formation et étymologie des mots français—pr. Joseph Thérien; 1er acc. Joseph Allard, 2 Alfred Barbeau. Epellation, définition, formation et étymologie des mots anglais—pr. Alfred Barbeau; 1er acc. Daniel McNamara, 2 Joseph Heaganton. Lecture française—pr. Joseph Thérien; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Sénécal. Lecture anglaise—pr. Daniel McNamara; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Allard. Arithmétique—pr. Francis Richelieu; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Sénécal. Calcul mental—pr. Pierre Zotique Ste. Marie; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Thérien. Leçons de choses—pr. Joseph Allard; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Thérien. Mémoire—pr. Joseph Allard; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Francis Richelieu. Langue française—pr. Joseph Allard; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Alfred Barbeau. Vocabulaire anglais—pr. Alfred Barbeau; 1er acc. Daniel McNamara, 2 Joseph Allard. Ecriture—pr. Joseph Thérien; 1er acc. Francis Richelieu, 2 Alfred Barbeau. Dessin linéaire—pr. Joseph Sénécal; 1er acc. Joseph Allard, 2 Daniel McNamara. Géographie anglaise—pr. Alfred Barbeau; 1er acc. Daniel McNamara, 2 Francis Richelieu. Histoire du Canada—pr. Albert Paradis; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Joseph Thérien. Traduction anglaise—pr. Alfred Barbeau; 1er acc. Daniel McNamara, 2 Adolphe Dumaine. Religion—pr. Joseph Thérien; 1er acc. Joseph Allard, 2 Adolphe Dumaine. Langue anglaise—pr. Alfred Barbeau; 1er acc. Francis Richelieu, 2 Daniel McNamara. Bienséances—pr. Francis Richelieu; 1er acc. P. Z. Ste. Marie, 2 Daniel McNamara.

2^{ME} DIVISION, 3^{ME} DEGRÉ.

Epellation, définition, formation et étymologie des mots français—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Hector Paquette, 2 Alphonse Ledoux. Epellation, définition, formation et étymologie des mots anglais—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Joseph Vallée, 2 Alphonse Ledoux. Lecture française—pr. Thomas Brennan; 1er acc. ex æquo, Joseph Vallée et Alphonse Ledoux, 2 Hector Paquette. Lecture anglaise—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Joseph Vallée. Arithmétique—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Joseph Vallée, 2 Alphonse Ledoux. Calcul mental—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Joseph Vallée, 2 Alphonse Ledoux. Leçons de choses—pr. ex æquo, Hector Paquette et Thomas Brennan; 1er acc. Joseph Vallée, 2 Alphonse Ledoux. Mémoire—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Hector Paquette. Langue française—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Hector Paquette. Langue anglaise—pr. Thomas Brennan; 1er acc. ex æquo, Alphonse Ledoux et Joseph Vallée, 2 Hector Paquette. Vocabulaire anglais—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Joseph Vallée, 2 Alphonse Ledoux. Ecriture—pr. Joseph Vallée; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Thomas Brennan. Dessin linéaire—pr. Alphonse Ledoux; 1er acc. Thomas Brennan, 2 Joseph Vallée. Géographie anglaise—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Joseph Vallée. Thèmes anglais—pr. Thomas Brennan;

1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Joseph Vallée. Versions anglaises—pr. Joseph Vallée; 1er acc. Hector Paquette, 2 Thomas Brennan. Histoire du Canada—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Hector Paquette, Joseph Vallée. Religion—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Joseph Vallée. Bienséances—pr. Thomas Brennan; 1er acc. Alphonse Ledoux, 2 Hector Paquette. Prix d'accessits—Hector Dragon, Edouard Houle, Léon Julien, Arthur Desmaiteaux, Arthur Luchance, Narcisse Ménard, Charles Plante, Napoléon Fournier, Ovide Curotte, Hector Perrin, Adolphe Brosseau, Alphonse Prud'homme, Arthur Melançon, Damase Bertrand, Alsworth Duquette, John Connelley, Richard Johnston, Joseph Allard, Alfred Barbeau, Daniel McNamara, Joseph Thérien, Francis Richelieu, Hector Paquette, Joseph Vallée et Alphonse Ledoux.

Distribution solennelle des prix du collège de Sainte-Anne.

COURS CLASSIQUE.

Sagesse et application—Pr. Omer Tanguay, élève de Belles-Lettres.

CLASSE SÉNIOR DE PHILOSOPHIE.

Physique—1er pr. Gabriel Cloutier, 2 Cléophas Michaud; 1er acc. Jean Gosselin, 2 Jean Pelletier. Astronomie, 1er pr. Gabriel Cloutier; 1er acc. Joseph Bouliane, 2 Jean Gosselin. Chimie, pr. Cléophas Michaud; 1er acc. Gabriel Cloutier, 2 Israël Joncas. Géologie et minéralogie, pr. Jean Gosselin; 1er acc. Gabriel Cloutier, 2 Cléophas Michaud. Philosophie et mathématiques, pr. Jean Gosselin. Enseignement religieux, pr. Gabriel Cloutier; 1er acc. Jean Gosselin, 2 Cléophas Michaud.

RHÉTORIQUE.

Excellence—1er pr. Gustave Dionne, 2 Joseph Pelletier; acc. Joseph Caron. Mentions honorables—Emile Dionne, Georges Guy, Jules Paradis, Alphonse Letellier, Hugh McGratty. Enseignement religieux—pr. Emile Dionne; 1er acc.—2 Georges Guy. Compositions françaises, pr. Gustave Dionne; 1er acc. Joseph Caron, 2 Joseph Pelletier. Versions latines—pr. Joseph Pelletier; 1er acc. Gustave Dionne, 2 Georges Guy. Littérature (préceptes et histoire)—pr. Joseph Caron; 1er acc. Alphonse Letellier, 2 Gustave Dionne. Thèmes latin—pr. Gustave Dionne; 1er acc. Emile Dionne, 2 Joseph Pelletier. Versions grecques—pr. Gustave Dionne; 1er acc. Joseph Caron, 2 Joseph Pelletier. Langue anglaise—pr. Hugh McGratty; 1er acc. Georges Guy, 2 Emile Dionne. Histoire du Canada—pr. Hugh McGratty; 1er acc. Emile Dionne, 2 Jules Paradis.

BELLES-LETTRES.

Excellence—1er pr. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier; 1er acc. Omer Tanguay, 2 Paul Chenard. Mentions honorables—Thomas Chapais, Alphonse Côté, David Castonguay, Bruno Desjardins. Enseignement religieux—pr. Omer Tanguay; 1er acc. David Castonguay, 2 Louis Tremblay. Compositions françaises—1er pr. Omer Tanguay, 2 Thomas Chapais; 1er acc. Louis Pelletier, 2 Alphonse Pelletier et Alphonse Côté. Compositions anglaises—1er pr. Omer Tanguay, 2 David Castonguay; 1er acc. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier. Vers latins—1er pr. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier; 1er acc. Alphonse Côté, 2 Omer Tanguay. Versions latines—1er pr. Omer Tanguay, 2 Thomas Chapais; 1er acc. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier. Versions grecques—1er pr. Omer Tanguay, 2 Paul Chenard; 1er acc. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier et Thomas Chapais. Thèmes latins—1er pr. Alphonse Pelletier, 2 Louis Pelletier; 1er acc. Paul Chenard, 2 acc. Omer Tanguay. Grammaire et thèmes grecs—1er pr. Alphonse Pelletier, 2 Paul Chenard; 1er acc. Louis Pelletier, 2 Omer Tanguay. Littérature (préceptes et histoire)—1er pr. Louis Pelletier, 2 Alphonse Pelletier; 1er acc. Paul Chenard, 2 Thomas Chapais. Histoire moderne et contemporaine—1er pr. Alphonse Pelletier et Louis Pelletier, 2 Paul Chenard et Thomas Chapais; 1er acc. Louis Tremblay, 2 Omer Tanguay et David Castonguay.

VERSIFICATION.

Excellence—1er pr. Louis St. Pierre, 2 Georges Pelletier; 1er acc. Adolphe Michaud, 2 Félix Blanchet. Mentions honorables—Arthur Hébert, Ernest Girard, Etienne Gosselin, Philippe Deschênes et Montézuma Gagnon. Enseignement religieux—1er pr. Félix Blanchet, 2 Georges Pelletier; 1er acc. Etienne Gosselin, 2 Adolphe Michaud. Compositions françaises—1er pr. Félix Blanchet, 2 Ernest Girard; 1er acc. Louis St. Pierre, 2 Arthur Hébert. Composition anglaise—1er pr. Zéphirin Bernier, 2 Arthur Hébert; 1er acc. Félix Blanchet, 2 Ernest

Potvin. Versions latines—1er pr. Félix Blanchet, 2 Arthur Hébert; 1er acc. Adolphe Michaud, 2 Louis St. Pierre. Versions grecques—1er pr. Louis St. Pierre, 2 Georges Pelletier; 1er acc. Adolphe Michaud, 2 Arthur Hébert. Thèmes latins—1er pr. Adolphe Michaud, 2 Louis St. Pierre; 1er acc. Georges Pelletier, 2 Arthur Hébert. Thèmes grecs—1er pr. Georges Pelletier, 2 Adolphe Michaud; 1er acc. Louis St. Pierre, 2 Arthur Hébert. Vers latins—1er pr. Louis St. Pierre, 2 Adolphe Michaud; 1er acc. Georges Pelletier. Histoire du moyen-âge—1er pr. Ernest Girard et Louis St. Pierre, 2 pr. Félix Blanchet; 1er acc. Montézuma Gagnon, 2 Georges Pelletier et Arthur Hébert. Récitation—1er pr. Louis St. Pierre, 2 Adolphe Michaud; 1er acc. Georges Pelletier, 2 Montézuma Gagnon.

CLASSE DE GRAMMAIRE LATINE.

Excellence—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Alfred Tremblay; 1er acc. Clément Dubé, 2 Charles Dionne. Mentions honorables—Arthur Michaud, Eugène Pelletier et Arthur Thiboutôt. Enseignement religieux—Pr. Alphonse Têtu; 1er acc. Arthur Thiboutôt et Moïse Dionne, 2 Ivanhoe Beaulieu. Compositions françaises—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Eugène Pelletier; 1er acc. Arthur Thiboutôt, 2 Ivanhoe Beaulieu. Compositions anglaises—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Arthur Michaud; 1er acc. Charles Dionne, 2 Clément Dubé. Versions grecques—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Alfred Tremblay; 1er acc. Charles Leclerc, 2 Clément Dubé. Versions latines—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Clément Dubé; 1er acc. Arthur Michaud, 2 Charles Dionne. Thèmes latins—1er pr. Alp. Têtu, 2 Clément Dubé; 1er acc. Arthur Michaud, 2 Charles Dionne. Thèmes grecs—1er pr. Arthur Thiboutôt, 2 Arthur Michaud; 1er acc. Clément Dubé, 2 Charles Dionne. Histoire romaine—1er pr. Eugène Pelletier, 2 Alphonse Têtu; 1er acc. Clément Dubé, 2 Gustave Casgrain. Récitation—1er pr. Alphonse Têtu, 2 Alfred Tremblay; 1er acc. Clément Dubé, 2 Charles Dionne.

COURS SPÉCIAUX.

Dessin—portraits et paysages—Georges Guy et Gustave Dionne; 1er acc. Joseph St. Pierre, 2 Arthur Thiboutôt et Ernest Potvin. Musique vocale—Première division (solfège)—1er pr. Pierre Blanchet et Jean Gosselin, 2 Louis Lessard; 1er acc. Arthur Hébert, 2 Zéphirin Bernier, 3 Zéphirin Pelletier. Deuxième division (principes)—pr. Gabriel Cloutier et C. Michaud; 1er acc. Paul Chenard, 2 Louis Pelletier. Chant grégorien—1er pr. Louis Lessard, 2 Jean Gosselin; 1er acc. Pierre Blanchet, 2 Arthur Hébert, 3 Louis St. Pierre. Musique instrumentale—Instruments à vent—1er pr. Philippe Beaulieu, 2 Pierre Blanchet, 3 Jules Paradis; 1er acc. Jean Gosselin et Joseph St. Pierre, 2 Bruno Desjardins, 3 Zéphirin Bernier et Louis St. Pierre. Piano—pr. Emile Dérôme; 1er acc. Philippe Beaulieu, 2 Alphonse Pelletier. Horticulture—1er pr. Arthur Hébert, 2 Omer Tanguay; 1er acc. Moïse Dionne, 2 Georges Pelletier. Cours commercial—Sagesse et application—pr. M. Denis Gauthier, élève de Première.

Quatrième classe.

Excellence—1er pr. Fernand Dupuis, 2 Jean Lévéque; 1er acc. John Carroll, 2 Charles Martin. Mentions honorables—Onésiphore Roy, Zéphirin Giasson, Eustache Sirois, Salluste Roy, Charles Duberger, Charles Riverin. Catéchisme—pr. Fernand Dupuis; 1er acc. John Carroll, 2 Charles Martin. Composition française—1er pr. Onésiphore Roy, 2 Fernand Dupuis; 1er acc. Jean Lévéque, 2 Salluste Roy. Exercices français—1er pr. Fernand Dupuis, 2 Onésiphore Roy; 1er acc. Charles Martin, 2 John Carroll. Composition et exercices anglais—1er pr. Fernand Dupuis, 2 John Carroll; 1er acc. Jean Lévéque, 2 Charles Duberger. Versions anglaises—1er pr. Jean Lévéque, 2 Fernand Dupuis; 1er acc. Charles Martin, 2 Narcisse Pelletier. Récitation anglaise—1er pr. Fernand Dupuis, 2 John Carroll; 1er acc. Charles Martin, 2 Onésiphore Roy et Jean Lévéque. Tenue des livres—1er pr. Zéphirin Giasson, 2 Eustache Sirois; 1er acc. Fernand Dupuis, 2 Jean Lévéque et John Carroll. Arithmétique—1er pr. Charles Martin, 2 Eustache Sirois; 1er acc. John Carroll et Jean Lévéque, 2 Louis Bérubé et Fernand Dupuis. Histoire ancienne et géographie—1er pr. Fernand Dupuis, 2 John Carroll; 1er acc. Onésiphore Roy, 2 Eustache Sirois. Analyse logique et grammaire—1er pr. Fernand Dupuis, 2 Charles Martin; 1er acc. Jean Lévéque, 2 Zéphirin Giasson. Dessin linéaire, architecture et perspective—1er pr. Louis Bérubé, 2 Fernand Dupuis; 1er acc. Eustache Sirois, 2 Charles Martin.

Troisième classe.

Excellence—1er pr. Louis Pelletier, 2 Gilbert Miville, 3 Fer-

dinand Chabot; 1er acc. Alfred Richard, 2 Israël Dumont, 3 Adolphe Dionne. Mentions honorables—Luc Lévêque, Théophile Côté, Félix Bélanger, Théophile Dumais, Alfred Dionne, Joseph Richard, Elisée Lizotte, Auguste Ouellet, Dominique Pelletier, Michel Fournier, Léon Gingras, Marcellin Hudon, Charles Roy, Edmond Camiraud, Emile Pelletier. Catéchisme—pr. Louis Pelletier; 1er acc. Louis Dionne, 2 Alfred Richard, 3 Dominique Pelletier. Composition française—1er pr. Louis Pelletier, 2 Adolphe Dionne, 3 Israël Dumont; 1er acc. Gilbert Miville, 2 Alfred Richard, 3 Alfred Dionne. Exercices français—1er pr. Louis Pelletier, 2 Ferdinand Chabot, 3 Alfred Richard; 1er acc. Israël Dumont, 2 Luc Lévêque, 3 Gilbert Miville. Exercices anglais—1er pr. Gilbert Miville, 2 Michel Fournier, 3 Louis Pelletier; 1er acc. Edmond Camiraud, 2 Alfred Richard, 3 Ferdinand Chabot. Versions anglaises—1er pr. Gilbert Miville, 2 Ferdinand Chabot, 3 Israël Dumont; 1er acc. Louis Pelletier, 2 Adolphe Dionne, 3 Alfred Richard. Grammaire française—1er pr. Louis Pelletier, 2 Elisée Lizotte, 3 Théophile Dumais; 1er acc. Théophile Côté, 2 Ferdinand Chabot, 3 Charles Hudon. Grammaire anglaise—1er pr. Louis Pelletier, 2 Théophile Dumais, 3 Théophile Côté; 1er acc. Joseph Richard, 2 Ferdinand Chabot, 3 Elisée Lizotte. Géographie—1er pr. Louis Pelletier, 2 Alfred Richard, 3 Alfred Dionne; 1er acc. Ferdinand Chabot, 2 Gilbert Miville, 3 Charles Roy. Histoire du Canada—1er pr. Ferdinand Chabot, 2 Adolphe Dionne, 3 Gilbert Miville; 1er acc. Louis Pelletier et Théophile Côté, 2 Alfred Dionne, 3 Dominique Pelletier et Alfred Richard. Arithmétique—1er pr. Louis Pelletier, 2 Elisée Lizotte, 3 Luc Lévêque; 1er acc. Adolphe Martin, 2 Marcellin Hudon, 3 Alfred Richard. Ecriture—1er pr. Israël Dumont, 2 Ferdinand Chabot, 3 Emile Pelletier; 1er acc. Ovide Bossé, 2 Gilbert Miville, 3 Léo Gingras.

Seconde classe.

Excellence—1er pr. Charles Blanchet, 2 Henri Simard; 1er acc. Joseph Dubé, 2 Charles Cantillon, 3 Georges Goudreau. Mentions honorables—Thomas Duhig, Auguste Gagné, Alphonse Talbot, Wenceslas Lebel, Eugène Roy, Cléophas Leclerc, Alphonse Hudon, Xavier Roy, Philippe Ouellet, Zoël Aubut, Joseph Ouellet. Catéchisme—Pr. Charles Blanchet; 1er acc. Henri Simard, 2 Alphonse Talbot. Exercices français—1er pr. Charles Blanchet, 2 Henri Simard; 1er acc. Georges Goudreau, 2 Joseph Dubé, 3 Cléophas Leclerc. Composition française—1er pr. Charles Blanchet, 2 Henri Simard; 1er acc. Georges Goudreau, 2 Auguste Gagné, 3 Wenceslas Lebel. Exercices anglais—1er pr. Charles Cantillon, 2 Thomas Duhig; 1er acc. Charles Blanchet, 2 Georges Goudreau, 3 Alphonse Talbot. Versions anglaises—1er pr. Charles Blanchet, 2 Georges Goudreau; 1er acc. Alphonse Talbot, 2 Henri Simard, 3 Charles Cantillon. Grammaire française—1er pr. Henri Simard, 2 Charles Blanchet; 1er acc. Auguste Gagné, 2 Joseph Dubé, 3 Charles Cantillon. Géographie—1er pr. Henri Simard, 2 Charles Blanchet; 1er acc. Joseph Dubé, 2 Auguste Gagné, 3 Charles Cantillon. Histoire sainte—1er pr. Henri Simard, 2 Charles Blanchet; 1er acc. Charles Cantillon, 2 Alphonse Hudon, 3 Joseph Dubé. Arithmétique—1er pr. Cléophas Leclerc, 2 Georges Goudreau; 1er acc. Charles Cantillon, 2 Charles Blanchet, 3 Henri Simard. Ecriture—1er pr. Charles Cantillon, 2 Cléophas Leclerc; 1er acc. Joseph Pelletier, 2 Henri Simard, 3 Thomas Duhig.

Première classe.

Excellence—1er pr. Alphonse Hudon, 2 Joseph Levasseur; 1er acc. Georges Ouellet, 2 David Bélanger, 3 Octave Thiboutôt. Mentions honorables—Denis Gauthier, Georges Chateauvert, Edouard Lizotte, Uldéric Garneau, Siméon Beaulieu, Albert Benoit. Catéchisme—1er pr. Joseph Levasseur; 1er acc. Alphonse Hudon, 2 Georges Beaudet. Exercices français—1er pr. Joseph Levasseur, 2 Alphonse Hudon; 1er acc. David Bélanger, 2 Georges Ouellet, 3 Denys Gauthier. Exercices anglais—1er pr. James Sullivan, 2 Patrick Duhig; 1er acc. Georges Ouellet, 2 David Bélanger, 3 Alphonse Hudon. Analyse grammaticale—1er pr. Joseph Levasseur, 2 Georges Ouellet; 1er acc. Alphonse Hudon, 2 David Bélanger, 3 Denys Gauthier. Grammaire française—1er pr. Joseph Levasseur, 2 Alphonse Hudon; 1er acc. Octave Thiboutôt, 2 David Bélanger, 3 Siméon Beaulieu. Grammaire anglaise—1er pr. Alphonse Hudon, 2 David Bélanger; 1er acc. Georges Ouellet, 2 Joseph Levasseur. Géographie et histoire sainte—1er pr. David Bélanger, 2 Léonidas DuPlessis; 1er acc. Joseph Levasseur, 2 Alphonse Hudon, 3 Georges Ouellet. Traduction anglaise—1er pr. Georges Ouellet, 2 Siméon Beaulieu; 1er acc. Frank Sullivan, 2 Charles

Chaloner, 3 Léonidas DuPlessis. Arithmétique—Première section—pr. Denys Gauthier; acc. David Bélanger, 2 Alphonse Hudon. Arithmétique—Deuxième section—pr. Octave Thiboutôt; 1er acc. Gonzague Bellay, 2 Alphonse Richard. Ecriture—1er pr. Pierre Brunelle, 2 Alphonse Hudon; 1er acc. David Bélanger, 2 Patrick Duhig, 3 Georges Beaudet. Catéchisme—en anglais—pr. Charles Cantillon; 1er acc. James Sullivan, 2 Patrick Duhig. Musique vocale—Première section—1er pr. Onésiphore Roy, 2 Ferdina Chabot, Alphonse Talbot; 1er acc. Fernand Dupuis, 2 Charles Blanchet, 3 Israël Dumont. Deuxième section—1er pr. Frs. X. Roy, 2 Gilbert Miville, 3 Malcolm Fraser; 1er acc. Denys Gauthier, 2 Joseph Ouellet, 3 Donald McDonald, 4 Charles Caron. Musique instrumentale—Piano—pr. Charles Riverin, 1er acc. Adolphe Dionne, 2 Alfred Dionne. Violon et flûte—pr. Charles Cantillon; 1er acc. Thomas Duhig, 2 Charles Martin. Horticulture—1er pr. Luc Lévêque, 2 Eustache Sirois, 3 Israël Dumont, 4 Narcisse Pelletier, 5 David Roy; 1er acc. Charles Cantillon, 2 Salluste Roy, 3 Louis Pelletier, 4 Auguste Hudon, 5 Léo Gingras.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'instruction publique.

Québec, 29 août 1873.

NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 19 juin dernier, nommer les honorables MM. Pierre J. O. Chauveau et Joseph G. Blanchet membres de la section catholique du conseil de l'instruction publique, le premier en remplacement de feu Jacques Crémazie, écrivain, et le second pour compléter le nombre de membres fixé par la 6ème clause de la 3ème Vict. chapt. 12, et de plus John William Dawson, écrivain, L. L. D. membre de la section protestante du dit conseil, pour compléter aussi le nombre de membres fixé par la même loi.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles savoir :

1o Par ordre en conseil en date du 7 du courant :

Comté de Chambly—Boucherville, M. Alfred Huet en remplacement de M. Cyrille Renaud.

Comté de Compton—Eaton, M. Chester Warner en remplacement de M. Benjamin Farwell.

Comté d'Ottawa—Mulgrave et Derré, MM. William W. Weatherdon, Thomas E. McDonald, Charles Kuskeek, Augustus Belter et George Behlier.

Comté de Rimouski—St. Joseph de Lépage, MM. Agapit Gagnon, Louis St. Pierre, Pierre Pelletier, Alexandre Desrosiers et Honoré Larivé.

Comté de Châteauguay—St. Jean Chrysostôme no. 1, M. Thomas Stacy en remplacement de M. John Dwyer.

Comté de Vaudreuil—Ste. Marthe, M. Benjamin Carrière en remplacement de M. Simon Seguin.

Comté de Wolfe—St. Fortunat, M. Téléphore Demers en remplacement de M. Alexis Hamel.

2o. Par ordre en conseil en date du 8 du courant, Comté d'Arthabaska—St. Valère le rév. M. L. Elie Dault et M. Urbain Vigneau en remplacement d'eux-mêmes.

Comté de Berthier—St. Cathbert, M. Joseph Dudemène en remplacement de M. Onésime Plante et MM. Simon Sivoie et Hilaire Chaurette en remplacement de MM. Prosper Allard, fils, et Henri Vadenais.

Comté de Gaspé—Baie-Sud, MM. William Wakham et Philip Bechervaise en remplacement de MM. Short et Gillis.

Comté de Gaspé—Newport, M. Jean Cormier en remplacement de M. Joseph Grenier.

Comté de Terrebonne—St. Jérôme, Village, MM. Godefroi Laviolette et Joseph Amable Hervieux en remplacement d'eux-mêmes.

Comté d'Yamaska—St. Michel no. 3, MM. Antoine St. Germain et Isaac Mondoux en remplacement de MM. Louis Girard et Michel Arê'e.

Comté d'Yamaska—St. Michel No. 4, MM. Olivier Salva et Henry Lambert en remplacement de MM. Joseph Labonté et Pierre Hébert.

Comté d'Yamaska—St. François-du-Lac (paroisse) MM. Jean Baptiste Méhère et Elouard Despins en remplacement d'eux-mêmes.

3o Par ordre en conseil du 9 du courant.

Comté de Gaspé—Cap-aux-Os, le Révérend Alphonse Pierre Séguin et MM. François Cassivi, Jacques Perrée, Thomas Smith et Marcel Lemieux.

Comté d'Ottawa—Buckingham, MM. Gabriel Foubert et Isidore Bernardin le premier en remplacement de lui-même et le second en remplacement de Michael H. Rowan.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Par décision du conseil de la cité de Montréal en date du 2 juillet dernier, le conseiller Rivard et le professeur Lawton ont été élus commissaires d'écoles de la dite cité, le premier pour la population catholique, et le second pour la population protestante.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 27 juin dernier, continuer dans sa charge le Révd. Donald Harvey McVicar (population protestante).

NOMINATION DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 16 juillet dernier, faire pour la municipalité scolaire de St. Théodore d'Acton la nomination suivante de syndics d'écoles savoir :

MM. Ambroise Duncan, Louis Robichaud et David Adam en remplacement du précédent corps de syndics illégalement constitué.

ÉRECTION, ANNEXION ET SÉPARATION DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil du 17 juin dernier, faire les érection, annexion et séparation suivantes de municipalités scolaires, savoir :

Comté de Chambly—Ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de "Canton de Chambly" tout le territoire renfermé dans les limites de la municipalité du canton de Chambly, telle que constituée en corporation rurale ; de plus, le terrain adjacent à la dite municipalité rurale pris sur le territoire rural de la paroisse de St. Joseph de Chambly, et qui se trouve entre le dit village du canton et la ligne du nouveau chemin de fer actuellement en construction au dit lieu, et appelé le chemin de fer de Shefford, Stanstead et Chambly, y compris le dit chemin dans la dite partie avec ses dépôts et ponts érigés dans la partie de Chambly adjoignant le dit village du canton, de sorte que la dite nouvelle municipalité scolaire soit bornée comme suit, savoir : au sud et sud-est par la rivière Chambly et le bassin de Chambly ; au nord-est par un ruisseau se déchargeant dans le bassin de Chambly, près de l'ancien fort de Chambly, et qui sépare actuellement les municipalités du canton et du Bassin, jusqu'au canal de Chambly, et continue depuis ce canal jusqu'au chemin de fer susdit ; du côté sud-ouest par le dit chemin de fer, depuis le ruisseau jusqu'à la rivière Chambly ; le dit chemin de fer, dans cette partie avec ses dépôts et ponts devant faire partie de la municipalité décrite.

Comté d'Arthabaska, Warwick et St. Albert—Détacher de la municipalité scolaire de Warwick la moitié nord-est du lot numéro quatre et les lots numéros cinq et six du sixième rang et les annexer à la municipalité de St. Albert.

Comté de Pontiac, Lower Litchfield—Séparer de la municipalité de Litchfield, et ériger en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Lower Litchfield" le territoire suivant, savoir : Le lot numéro treize jusqu'au lot numéro vingt huit inclusivement du premier rang et tout le second et le troisième rang de la municipalité de Litchfield.

Le Lieutenant-Gouverneur a bien voulu, lo. par ordre en conseil en date du 19 juillet dernier, faire les érections et annexions de municipalités scolaires suivantes savoir :

Comté d'Ottawa—Annexer ensemble et ériger en municipalité scolaire, sous le nom de Mulgrave et Derry, les deux cantons de Mulgrave et Derry, avec les limites qu'ils ont comme cantons.

Comté de Rimouski—Ériger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Joseph de Lepage avec les mêmes limites qu'elle a pour les autres fins civiles.

Comté de Témiscouata—Annexer à la municipalité de St. George de Cacouna, pour fins scolaires, la partie de l'Île Verte qui est déjà annexée à cette municipalité pour les autres fins civiles.

2o Et par ordre en conseil en date du 26 juillet dernier, ériger en municipalité scolaire distincte le village de Lennoxville déjà détaché du canton d'Ascot avec les mêmes limites qu'il a pour les autres fins civiles.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.

ÉLÈVES-INSTITUTEURS

POUR ÉCOLE ACADÉMIQUE—MM. Alexandre Chassé, Félix Pagé, Odina Cloutier et Hermel Tremblay.

POUR ÉCOLE MODÈLE—MM. Louis Tremblay, Tanerède Dubé, Louis Dufresne, Ls. George LeBœuf, Alphonse Lavigne, George Gagnon, Jean Sirois et Patrick Ahern.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—MM. David Dufresne, Edmond Turgeon, Emile Plante, Pierre Dutil, Elzéar Boivin, Victor Leclerc, Joseph Simard, J. Bte. Morissette, Alphonse Belleau, Philomène Langis, M. Louise Béland, Alice Tremblay, Elise Bouchard, Bédilia McNamara et Céline Blanchet.

ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

POUR ÉCOLE MODÈLE—Mlles. Eléonore Blouin, Céline Lavoie, Marie Lavallée, Cécile Fontaine, Emélie Pelletier, Sarah Lachance, Hermine Giguère, Aurore Dionne, Eugénie Gobeil, Joséphine Lemieux, Claire Blanchet, Délima Hamelin, Philomène Langis, M. Louise Béland, Alice Tremblay, Elise Bouchard, Bédilia McNamara et Céline Blanchet.

POUR ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE—Mlles. Marie Guenette, Luce Nadeau, Emma Chaperon-Young, Caroline Lévêque, Letitia Rousseau, Jessé Gauthier, Céline Gingras, Marie Thivierge, Thais Gagné, Magdeleine Caron, Antoinette Gendreau, Marie DeGuise, Henriette Croteau, Céline Chamberland, Joséphine Dorval, Euphémie Moussette, Eléonore Chabot, Marie Mercier, Hélène Bechard, Augustine Durand et Catherine Murphy.

PRIX DU PRINCE DE GALLES :—Mlle. Eléonore Blouin.

PIERRE LAGACÉ, Ptre.,
Principal.

Québec, 25 juin 1873.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUILLET ET AOUT, 1873.

49me conférence des instituteurs de la circonscription de l'école normale-Laval.

SÉANCE DU 31 MAI 1873.

Présents : Les hons. MM. G. Ouimet, ministre de l'instruction publique et P. J. O. Chauveau, président du sénat, révd. P. Lagacé, principal de l'école normale Laval ; MM. F. E. Juneau et Ed. Carrier, inspecteurs d'écoles ; MM. J. Bte. Cloutier, président, F. X. Toussaint, N. Lacasse, D. McSweeney, Jos. Létourneau, J. B. Dugal, J. Piérard, P. Hudon, G. Labonté, Jos. Prémont, Louis Lefebvre, Frs. Fortin, J. B. Gilbert, Jos. Blais, F. Pagé, V. A. Bérubé, Frs. Turgeon, Julien Cloutier, G. Vien, J. Ahern, L. Lacroix, F. Létourneau, F. X. Bélanger, P. Ruel, Louis Roberge, l'abbé F. G. Rouleau et B. Pelletier.

Le révd. M. Lagacé continue son cours de physiologie et sait, malgré ses fatigues de la veille et la faible état de sa santé, captiver pendant longtemps l'attention de son auditoire par des explications aussi claires que précises.

Puis, le sujet de discussion suivant : "Quel est le meilleur moyen d'enseigner la lecture," est repris et continué. M. le principal, MM. Juneau, Toussaint et Dufresne prennent part à la discussion.

Des moyens, l'on passe à la bonne lecture proprement dite.

M. le principal donne des explications sur quelques points qui présentent des difficultés relativement à certaines consonnances, et que l'on rencontre souvent en lisant.

M. F. X. Toussaint démontre aussi qu'à l'aide de la lecture perfectionnée et de l'épellation, un instituteur peut commencer à enseigner les premiers éléments de la grammaire, et cela avec d'autant plus d'avantages que beaucoup de difficultés seront aplanies lorsque les jeunes commençants auront une grammaire entre les mains. Enfin M. l'inspecteur Juneau veut bien se charger de la conclusion du sujet de discussion, qu'il donnera sous forme de lecture à la prochaine conférence.

Proposé par M. Jos. Létourneau, secondé par M. F. X. Gilbert :

Que les membres de cette association ont appris avec un profond regret la mort de M. Ant. Légaré, doyen des instituteurs de toute la province de Québec. M. Légaré, par plus de cinquante ans passés dans l'enseignement, par un dévouement sans bornes à l'accomplissement de ses devoirs comme instituteur, par son zèle à promouvoir les intérêts de l'éducation et ceux de ses confrères, s'était rendu précieux, et sa mort cause un deuil vivement ressenti.

Proposé par M. J. Létourneau, secondé par M. J. Prémont et résolu :

Que nous saisissons avec empressement cette occasion pour présenter à l'hon. M. P. J. O. Chauveau ex-ministre de l'instruction publique et fondateur de cette association, l'expression de notre plus vive reconnaissance pour l'intérêt tout particulier qu'il n'a cessé de nous témoigner en assistant à nos conférences, en prenant une part active à nos délibérations et en nous aidant de ses savants conseils.

Que les membres de cette association ont vu avec bonheur l'élévation de cet honorable monsieur à la présidence de la plus haute chambre législative de la Province, et qu'ils forment l'espoir que l'honorable président du sénat sera pour notre association, ce qu'il a été, ministre de l'instruction publique, et qu'il daignera continuer, autant que ses loisirs le lui permettront, à honorer de sa présence, une de ses œuvres privilégiées, nos conférences.

Proposé par M. N. Lacasse, secondé par J. B. Dugal, et résolu.

Que les membres de cette association sont heureux de voir que l'honorable G. Ouimet, après avoir été pendant six ans le digne collègue de l'honorable P. J. O. Chauveau dans le gouvernement de cette Province, ait été nommé au poste important de ministre de l'instruction publique, et qu'ils trouvent dans ce choix la garantie que leurs intérêts continueront à être activement et sagement sauvegardés au profit de la grande cause de l'éducation chrétienne ;

Que l'hon. ministre de l'instruction publique est prié d'accepter, à cette occasion, les humbles hommages de tous les instituteurs de la circonscription-Laval, et de bien vouloir les assurer de ses conseils et de tous les avis qu'il pourrait leur donner en assistant à leurs conférences, à l'exemple de son honorable prédécesseur.

L'honorable M. Chauveau adresse la parole à l'assemblée ; il exhorte les instituteurs à marcher toujours dans la voie qu'ils ont prise, c'est-à-dire, à travailler à la grande cause de l'éducation, et donne à comprendre que, pour arriver à ce but, il faut être animé de sentiments d'amour pour la religion et la patrie.

Enfin il termine en disant qu'il est heureux que l'honorable M. Ouimet ait été choisi pour continuer l'œuvre de l'instruction publique ; que ce monsieur est à la hauteur de sa position et que par conséquent le pays doit avoir confiance dans l'avenir.

L'honorable M. Ouimet, après avoir parlé de l'utilité indispensable des écoles normales, adresse aussi quelques mots aux instituteurs ; il les engage à assister régulièrement aux conférences, et à continuer d'y traiter des sujets utiles. L'honorable ministre ne se dissimule pas la

responsabilité qui revient de la charge dont il est revêtu, mais il espère qu'en marchant sur les traces de son honorable prédécesseur, l'éducation continuera d'avancer dans la voie du progrès.

M. J. B. Cloutier, président, suggère qu'il serait peut-être utile de prendre à la prochaine conférence le sujet de discussion suivant : " Les avantages de la méthode dite " sans épellation " l'emportent-ils sur ceux de la méthode dite " avec épellation. " M. le président s'appuie sur des résultats surprenants obtenus d'après la première de ces deux méthodes, et dont il a été lui-même témoin.

M. M. J. Létourneau, C. Dufresne, C. Lacroix et B. Pelletier promettent de faire à la prochaine conférence des lectures sur divers sujets.

M. Jos. Létourneau propose, secondé par M. L. Roberge que l'assemblée s'ajourne au dernier vendredi d'août prochain.

J. B. CLOUTIER,
Président.
B. PELLETIER,
Secrétaire.

Cinquantième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 29 et le 30 mai 1873.

SÉANCE DU 29.

Présidence de M. U. E. ARCHAMBAULT.

PRÉSENTS : M. l'abbé Verreau, MM. D. Boudrias, W. Fahey, J. Godin G. Gervais, A. Boucher, J. E. Paradis, A. D. Lacroix, P. Demers, N. Gervais, H. Tétrault, J. Lefebvre, A. Allaire, L. Lacroix, A. Cléroux, J. Miller, G. Boudrias, J. O. Mauffette, E. Leblanc, J. O. Cassegrain et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvrit à 8 heures du soir, et M. l'abbé Verreau, à la demande de M. le président, voulut bien en faire les frais.

M. l'abbé prend pour sujet l'Importance des études philosophiques.

Après avoir donné les nombreuses définitions de la philosophie des diverses écoles, et avoir dit ce que l'on doit entendre par ce mot, il démontre, en appuyant ses raisonnements de faits historiques, que les nations qui ont joué le plus grand rôle dans les destinées du monde, ne sont pas celles qui semblent avoir joui d'une plus grande prospérité matérielle, mais bien celles qui ont étudié cette base de toutes les connaissances humaines. Aujourd'hui même, où les esprits paraissent tourner leurs efforts vers le développement matériel des peuples, tous les hommes sérieux s'accordent à dire que ce n'est ni l'industrie ni le commerce qui fondent les nations d'une manière durable : la culture des facultés intellectuelles, la recherche de ces idées fécondes d'où découlent les principes qui sont la condition essentielle de l'existence et de la stabilité des sociétés et des individus : voilà ce qui fait les peuples grands, ce qui leur assigne un rôle prépondérant dans le monde entier. Tel est le résultat incontestable des études philosophiques.

Nous ne pouvons donner en ce moment qu'une bien légère idée du magnifique discours de M. l'abbé Verreau. Des considérations d'un ordre aussi élevé, et où la dialectique le dispute à la profondeur des pensées, échappent d'ailleurs à l'analyse.

La séance est ajournée au lendemain, à 9 heures, A. M.

SÉANCE DU 30.

Présidence M. U. E. ARCHAMBAULT.

PRÉSENTS : M. l'abbé Verreau, MM. D. Boudrias, W.

Fahey, J. Godin, G. Gervais, A. Boucher, J. E. Paradis, A. D. Lacroix, P. Demers, N. Gervais, H. Tétrault, J. Lefebvre, A. Allaire, L. Lacroix, R. Martineau, C. Smith, J. Chartrand, J. O. Mauffette, A. Cléroux, J. Miller, H. Boire, V. Harman, J. Reardon, J. Leroux, A. Mallette, L. Kérouac, L. T. René, E. Leroy, J. Guérin, G. Boudrias, J. O. Cassegrain, E. Leblanc et les élèves de l'école normale.

La séance s'ouvrit à 10 heures de l'avant midi.

Lecture et adoption du compte-rendu de la dernière conférence, perception des contributions, élection des officiers aux différentes charges.

Le dépouillement du scrutin donna le résultat suivant :

Président, ...	MM. U. E. ARCHAMBAULT ;
Vice-Président, ...	J. E. PARADIS ;
Secrétaire, ...	J. O. CASSEGRAIN ;
Trésorier, ...	D. BOUDRIAS ;
Bibliothécaire, ...	W. FAHEY.

Et, sur motion de M. P. Demers, secondé par M. Boucher, MM. A. Cléroux, A. Allaire, C. Smith, J. Miller, J. Leroux, L. T. René, H. Boire, E. Leroy et L. Lacroix furent élus *Conseillers*.

Vint ensuite une lecture sur les *Organes vocaux au point de vue anatomique, et considérés comme instruments de la parole et du chant*, par M. A. Boucher.

M. le *Lecteur*, si avantageusement connu dans le monde artistique et littéraire de cette province, vient de donner une nouvelle preuve de son talent comme musicien, et d'homme réfléchi, par les études sérieuses auxquelles il se livre, afin de perfectionner davantage l'art si noble dont il fait sa spécialité. Semblable à ce calligraphe célèbre qui voulait que son élève, avant de connaître les premiers principes de l'écriture, possédât certaines notions sur l'anatomie de la main, M. Boucher désire que l'on cherche à comprendre les fonctions des diverses parties de l'*Organe vocal*, de même que l'accord parfait qui règne entre elles.

Car, ajoute-t-il, "il est de la plus haute nécessité pratique que tout exécutant comprenne tous les détails de construction de l'instrument sur lequel il s'exerce. Au chanteur donc de se rendre un compte exact de l'*Organe de la voix* : ce à quoi il ne parviendrait sûrement qu'en étudiant la physiologie, c'est-à-dire la structure et le mécanisme fonctionnel des diverses parties qui le composent."

Avant d'entrer dans ce qui fait l'objet immédiat de son étude, M. Boucher jette un coup d'œil sur ce qu'a été l'enseignement de la musique par le passé, ses différentes phases, et prouve qu'aujourd'hui la musique fait partie essentielle d'une bonne éducation, surtout chez les femmes. Il passe aussi en revue les diverses nations qui ont cultivé la musique, et le rang qu'elles ont assigné à cet art dans le monde entier. Puis, dans un court exposé des progrès de l'enseignement musical dans notre pays, il s'exprime ainsi :

"Le Canada, Messieurs, n'a pas voulu rester en arrière. L'enseignement musical y a fait d'immenses progrès depuis quelques années, sous la direction, reconnaissons-le, de professeurs intelligents, qui nous ont fait part de leur expérience européenne. Favorisés au plus haut degré par la Providence, doués d'un goût prononcé pour l'art, d'une oreille facile, de voix riches et sonores, les Canadiens tiennent le monde artistique dans l'étonnement ; et aujourd'hui, une humble élève des religieuses du Sacré-Cœur du Sault-au-Récollet, Mlle. Emma Lajeunesse, fait l'admiration des premiers maîtres lyriques de l'Italie, de la France et de l'Angleterre.

"Enfin, un gouvernement intelligent et éclairé semble vouloir seconder tant de dispositions heureuses, je pourrais dire exceptionnelles. L'étude de la musique, répandue depuis nombre d'années dans tous nos collèges et nos

couvents, fait déjà partie de l'enseignement dans quelques-unes de nos écoles publiques et de nos académies. Québec, la capitale littéraire de la Puissance, a vu naître chez elle une académie de musique, destinée à encourager les études artistiques et à en élever le niveau. Et j'ajouterai avec plaisir que personne plus que M. le principal de l'école normale Jacques-Cartier, ne semble attacher plus d'importance aux progrès de cet art, me rappelant l'accueil bienveillant qu'il a voulu accorder à l'Académie de musique de Québec, dans cette salle même, lors de son dernier concours, en juillet dernier et l'intérêt qu'il a su si habilement donner à cette réunion, en nous faisant l'historique, ignoré de tous, de l'art musical au Canada, depuis les premiers jours de la colonie."

M. Boucher passe ensuite à la description anatomique de l'*Organe vocal*. A l'aide d'un modèle, d'un anatomoclastique, il décrit les parties essentielles dont se compose cet appareil, leurs divisions et subdivisions, et leur jeu admirable dans la production du son et dans l'articulation des mots. Ces parties sont :

1^o Les *poumons*, qui remplissent le rôle de soufflet ;

2^o La *trachée-artère*, qui sert de porte vent ;

3^o Le *larynx*, où se forme la voix ;

4^o Le *tuyau vocal*, formé par le *larynx*, les *fosses nasales* et la *bouche*, et qui a pour mission de distribuer au dehors le son créé dans le *larynx*.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans de plus longs développements sur cette partie si importante du travail de M. Boucher. Nous dirons cependant qu'il a su hautement intéresser son auditoire par les réflexions nombreuses qu'il a faites sur son sujet, et surtout par la variété des rapports de similitude qu'il a fait percevoir entre certaines parties de l'*Organe vocal* et celles des instruments de musique inventés par le génie de l'homme.

Après la lecture de M. Boucher, M. le Président offrit à la discussion le sujet suivant :

"Est-il opportun d'établir des *Retraites pédagogiques* ?"

MM. Verreau, D. Boudrias, Demers, Allaire, Tétrault, Mauffette et Cassegrain, prennent successivement la parole sur le sujet, et sont d'avis que ces *Retraites* seraient nécessaires, mais que dans l'état actuel des choses, leur établissement présente de grandes difficultés.

Pour être efficaces, elles devraient revêtir un double caractère : d'abord, *religieux*, où les vérités du salut seraient exposées aux instituteurs, comme la chose se voit dans les retraites ordinaires ; en second lieu, *pédagogique*, où les principes, les méthodes d'enseignement seraient étudiés, discutés, approuvés ou rejetés, suivant qu'ils offriraient des avantages plus immédiats et plus pratiques.

Quelques-uns des discutants émettent l'opinion que la partie religieuse nuirait à la partie pédagogique, en ce sens que les instituteurs, tout pénétrés de leur éternité et des moyens d'opérer leur sanctification, ne seraient guère disposés à discuter, ni même à étudier des sujets d'éducation ; que, d'autre part, toute étude ou toute discussion nuirait considérablement au côté moral de la retraite, et serait propre à détourner l'esprit des exercices religieux.

En outre, de semblables retraites devraient durer au moins trois jours. Les dépenses que seraient obligés de faire les instituteurs de la campagne qui voudraient y assister, seraient considérables, et bien au-delà des moyens pécuniaires de la plupart d'entre eux. Il faudrait donc, afin de parer à cet inconvénient, que l'école normale eût un local assez spacieux pour recevoir ceux des membres qui sont en dehors de la ville, et fût munie de l'ameublement nécessaire au coucher, &c. Or, cet institut est loin d'être dans des conditions aussi avantageuses ; et comme la fondation de *Retraites pédagogiques* semble dépendre en grande partie de cette considération, force est aux instituteurs de renvoyer cette question à des temps plus favorables.

C'est aussi à cette conclusion qu'en sont venus les membres de la conférence.

M. Mauffette fit ensuite une lecture sur *l'Education et le Travail, l'Education et la Richesse*.

"L'Education, (1) dit-il, rend le travail plus efficace. L'homme instruit peut faire plus d'ouvrage que l'homme ignorant. C'est un fait que l'on constate tous les jours dans l'industrie, dans l'agriculture, et que prouvent continuellement les inventions en mécanique.

"Dans les temps anciens, on employait beaucoup de force pour transporter l'eau des rivières ou des sources éloignées ; plus tard, on creusa des puits dans des endroits convenables, et l'on put se procurer de l'eau un peu plus facilement : ce fut un progrès qui diminua d'autant le travail. Mais lorsque les pompes furent inventées, et que l'on fit servir l'atmosphère pour élever l'eau ; que les siphons et les béliers hydrauliques vinrent en usage, ce fut un progrès nouveau, qui l'emporta de beaucoup sur le premier, et qui permit de se procurer l'eau presque sans dépense de force musculaire.

"Un bâton pointu put servir au Sauvage pour planter quelques grains de maïs ; la bêche lui permit d'en planter davantage ; à l'aide d'une charrue, et l'habileté nécessaire pour se servir de chevaux ou de bœufs, un seul homme put faire l'ouvrage de plusieurs ; mais lorsque la vapeur remplaça la force animale, on put cultiver une plus grande étendue de terre avec beaucoup moins de travail.

"Si tout le grain qu'on récolte maintenant aux Etats-Unis était dépiqué d'après les procédés des âges primitifs et broyé dans des mortiers, comme la chose se pratiquait, tout le peuple serait obligé de se livrer à ce travail, et pourrait à peine le terminer."

M. Mauffette continue la même marche démonstrative à l'appui de sa thèse, et parcourt ainsi l'exploitation des forêts, l'excavation de terrains et des carrières, et les diverses branches des arts et manufactures. Puis, parlant de l'ouvrier, il entre dans des considérations que nous citerons en partie, parce qu'elles ont aujourd'hui un grand caractère d'actualité :

"L'éducation ennoblit l'ouvrier. Dans toute monarchie, sinon dans toute république, la société se divise en deux classes : les *gens instruits* qui gouvernent ; les *ignorants* qui sont gouvernés, et qui servent les premiers. Partout, ceux de la dernière classe sont peu considérés, non parce qu'ils travaillent, mais bien parce qu'ils *manquent d'instruction*. Une bonne éducation permet de figurer dans toute société, quelque élevée qu'elle soit ; partout, elle relève l'ouvrier, et fait, d'hommes esclaves, des hommes libres. Cincinnatus cultivait ses champs ; Franklin transportait son papier dans une brouette, et assemblait ses caractères lui-même ; Hugh Miller exploitait une carrière, et, cependant, ces grands hommes ne perdirent rien dans l'estime de leurs concitoyens.

"Je rencontrai un jour, à un demi-mille sous terre, dans une houillère du Missouri, un mineur écossais. Ses mains étaient durcies par le travail, et sa figure était aussi noire que le charbon. Cet homme m'entretint des diverses couches de la croûte terrestre, des fossiles, des plantes, des animaux et de tous les grands génies de l'antiquité. A la suite de mon entrevue avec ce sombre mineur, je demeurai convaincu que la science ennoblit le labeur le plus bas en apparence, et que ce monde n'a d'ignobles que le péché et l'ignorance.

"L'homme travaillant avec intelligence est respecté ; mais il est méprisé, lorsqu'il travaille sans intelligence, comme l'être privé de sa raison. Toutes les fois que l'ouvrier apprend à penser, le travail devient de plus en plus noble. L'opinion la plus commune est que l'homme

fut destiné à travailler plus de la tête que des mains ; que pouvant appeler à son secours les animaux et les forces de la nature, il serait indigne de lui-même, s'il ne les faisait point servir à ses usages.

"Mais, dira-t-on, si tout le monde était instruit, qui voudrait travailler ? La question serait bien plus difficile à résoudre si l'on demandait : "Si personne, par son instruction, ne pouvait diminuer le travail, où pourrait-on se procurer un nombre suffisant d'ouvriers ?" Lorsque Dieu fit l'homme capable de penser, il n'a pas voulu que l'homme s'épuisât dans l'exercice de cette faculté. Tout ouvrage se fera mieux et en moins de temps, lorsque tous les hommes auront acquis de l'instruction."

Nous passons maintenant à la dernière partie du travail de M. Mauffette : *L'Education et la Richesse*.

"L'Education accroît la richesse d'une nation de plusieurs manières. Elle rend le travail plus efficace, comme on l'a déjà prouvé ; avec moins de temps et de force, elle met l'homme en mesure de faire plus d'ouvrage qu'il n'en ferait s'il n'était pas instruit, et, par conséquent, ajoute à la richesse d'une nation.

"La richesse consiste, dit H. C. Carey, à savoir s'assurer des services toujours gratuits de la nature. Si cette proposition est vraie, la richesse d'un pays s'accroîtra proportionnellement à l'éducation de ses habitants ; car l'éducation donne le pouvoir de commander aux forces de la nature. Un peuple ignorant fait presque tout de ses mains ; il ne se sert que de quelques instruments très-impairfaits : ce ne sont que les nations instruites et civilisées qui font servir le vent, l'eau, la vapeur à des fins commerciales, industrielles et manufacturières, et qui emploient la foudre même pour transmettre leurs nouvelles avec plus de vitesse. Ainsi la science constitue la puissance, et la puissance la richesse.

"Les ressources d'un pays ne pourraient se développer sans éducation. Les forêts seraient bien peu utiles, si l'on ne pouvait en employer le bois à la construction des bâtiments, des ponts, des navires, etc ; et les houillères, le minerai, le calcaire, le granit, le marbre que l'on trouve dans la terre, et qui forment les couches inférieures des montagnes, ne nous seraient pas d'une plus grande importance qu'ils ne l'étaient à l'Indien, qui construisait son wigwam au-dessus, ignorant les immenses richesses que le sol recélait sous ses pieds. On a découvert les propriétés des fibres de certains végétaux, etc., et les tissus que l'on en forme ajoutent considérablement à leur valeur ; la fertilité de la terre est même centuplée par les soins d'un agriculteur intelligent et instruit.

"C'est ainsi que la richesse d'un peuple s'accroît par l'éducation."

Telles sont, en raccourci, les principales idées contenues dans l'étude de M. Mauffette, et qu'il a su développer avec talent. Ce monsieur promet de continuer son travail dans une conférence ultérieure. Nous en félicitons l'Association : de semblables lectures sont toujours profitables, non seulement à l'instituteur, mais à beaucoup d'autres personnes en dehors de l'enseignement.

La lecture de M. Mauffette fut suivie de la discussion suivante :

"Est-il préférable que le professeur corrige lui-même les devoirs des élèves, ou les fasse corriger par les élèves eux-mêmes ?"

M. D. Boudrias ouvre la discussion, et dit que, dans son opinion, le maître doit faire corriger les devoirs par les élèves, ayant soin de donner à chaque élève la copie d'un autre, de faire épeler une phrase, à tour de rôle, par l'un d'entre eux, et d'exiger que tous suivent attentivement, et marquent d'une barre les fautes qu'ils peuvent rencontrer. Il voit, dans ce mode de correction, une économie

(1) Education, est employé ici dans le sens d'instruction.

de temps qui doit nécessairement tourner au profit de toute la classe ; et, en second lieu, l'avantage incontestable de mettre les élèves en état de lire *toute espèce d'écriture*, et d'entretenir chez eux une attention plus soutenue.

Pour éviter tout favoritisme de la part des élèves, qui seraient peut-être portés à user d'indulgence les uns pour les autres, M. Boudrias conseille au maître d'exiger de chacun qu'il écrive son nom sur le devoir qu'il aura corrigé, ainsi que le nombre de fautes. De cette manière, si le maître a lieu de soupçonner quelque faveur, ou quelque injustice, il lui sera facile, en revoyant lui-même les devoirs, de découvrir le coupable.

M. Demers se prononce un peu dans le sens de M. Boudrias. Il établit, néanmoins, une différence dans les devoirs qui se donnent généralement dans les écoles, et cette différence doit influencer beaucoup sur le mode de correction à employer.

Ces devoirs peuvent se diviser en deux catégories : la première comprendrait les *exercices orthographiques* et les *problèmes d'arithmétique*, et la dernière, le *thème et la version*.

Quant aux devoirs d'orthographe et de calcul, qui se font presque toujours sur l'ardoise, surtout dans les localités pauvres où l'instituteur a souvent beaucoup de difficulté à faire procurer du papier aux élèves, il est évident que le mode de M. Boudrias est à peu près le seul praticable : le maître, ne pouvant corriger les devoirs pendant les heures de classe, se verrait obligé de passer une heure ou deux de plus à l'école, ou de retourner chez lui chargé d'une pile d'ardoises, ce qui, dans l'un ou l'autre cas, serait peu agréable, il faut l'avouer.

Mais là où il y a des *thèmes* et des *versions* à corriger, et où l'on peut avoir le papier assez facilement, l'instituteur doit les voir lui-même : lui seul est en état de juger du mérite des expressions ou des tournures employées par les élèves.

M. Tétrault veut que ce soit le maître qui corrige les devoirs. Les avantages qui résultent de cette méthode sont, suivant lui, très-nombreux. L'élève sachant d'avance que son devoir passera par les mains du maître, y mettra beaucoup plus de soin, tant sous le rapport de l'orthographe des mots, de l'application des règles, que sous celui de l'écriture ; mais s'il voit que c'est un élève comme lui qui doit corriger son devoir, il sera loin d'y apporter la même attention.

Si, pendant l'école, le maître n'a pas le temps de corriger les devoirs (ce qui d'ailleurs l'empêcherait d'exercer une surveillance assez active sur sa classe,) il peut les apporter chez lui, et, le lendemain, les remettre corrigés aux élèves, pour les leur expliquer, et attirer leur attention sur les points les plus faibles.

C'est ainsi qu'il se rendra un compte exact du travail et du mérite de chacun des élèves, chose impossible avec l'autre mode de correction.

M. Boucher dit que la correction des devoirs est un point d'une très-grande importance, et qui nécessite une attention dont la plupart des élèves sont peu capables. L'examen de l'écriture, l'application des règles de la grammaire, la ponctuation, l'emploi convenable des différents signes orthographiques sont autant de détails qu'il ne faut point laisser à leur inexpérience. C'est de plus le seul moyen que possède le maître de pouvoir juger si tel élève mérite de passer à une classe plus avancée, ou de recevoir la récompense à laquelle il peut avoir droit.

Si la correction des devoirs surcharge l'instituteur, il lui est facile de remédier à cet inconvénient par des devoirs plus courts et mieux choisis ; les progrès n'en seront que plus rapides : ici, comme ailleurs, la qualité l'emporte sur la quantité.

M. Mallette se déclare en faveur du mode de correction par les élèves.

M. A. D. Lacroix est du même avis. Il dit que ce mode est plus expéditif que tout autre, qu'il est le seul dont on doive faire usage dans une école nombreuse, et qu'au lieu de rendre l'élève apathique et négligent, comme quelqu'un l'a prétendu, il excite, au contraire, son émulation et le rend très-attentif. L'élève a tout intérêt à ce que le devoir qui lui est confié, soit corrigé aussi minutieusement que possible : il sait que ses confrères seront sévères envers lui, et que, dans ce cas, toute négligence de sa part tournera à son préjudice.

Aucun favoritisme n'est donc à craindre.

Ce mode est aussi des plus avantageux pour le maître. L'instituteur qui a passé six longues heures au milieu d'une classe, parfois très-nombreuse, est heureux de pouvoir jouir d'un peu de repos, sa santé, d'ailleurs, lui en fait une obligation impérieuse. Or, l'on conçoit qu'avec le mode de corriger les devoirs chez lui, en dehors de ses classes, on le condamne à un travail presque continu, qui finira indubitablement par miner sa constitution. Et sans parler de certains devoirs sociaux dont l'instituteur, pas plus qu'aucun autre, ne saurait se dispenser, il doit disposer de quelques heures d'étude, afin qu'il puisse augmenter ses connaissances, et, par là même, élever le niveau de sa profession.

M. Cassegrain croit que les deux modes de correction qui font le sujet de la présente discussion, ont leurs avantages et leurs inconvénients, et qu'en conséquence, il serait peut-être dangereux d'en adopter un à l'exclusion de l'autre. Il faut savoir tenir compte des circonstances où se trouve placé l'instituteur, et laisser à sa discrétion la tâche, assez délicate, de décider quelle méthode répond le mieux aux besoins de sa classe.

Dans une école peu nombreuse, le maître peut corriger lui-même les devoirs, sans trop se fatiguer, et les élèves auront tout à y gagner ; mais dans une école qui l'est davantage, la mise en pratique de cette méthode devient plus difficile ; elle devient même impossible dans ces classes encombrées d'élèves, comme l'on en rencontre très-fréquemment.

En général, l'emploi alternatif des deux modes dans une même classe, outre qu'il concilierait toutes les opinions, ferait disparaître la monotonie que l'adoption exclusive de l'un ou de l'autre système produirait inévitablement, et serait de nature à tenir en haleine et le maître et les élèves.

C'est là un point essentiel en éducation.

M. Verreau dit qu'il est heureux de pouvoir constater que le sujet actuel ait attiré l'attention de la conférence, et provoqué un si grand entrain chez tous ceux qui ont pris part à la discussion. C'est avec raison. Cette question est une question complexe, qui admet, par là même, des distinctions. Elle touche à l'un des points les plus importants de l'enseignement dans les écoles élémentaires, et même dans celles d'un degré supérieur ; car le travail des élèves se résume presque entièrement dans le devoir, et de la méthode qu'emploie le maître, dépendent les succès de ceux qu'il est chargé d'instruire.

—En théorie, lequel de ces deux modes vaut le mieux ?

La question ici se résout facilement : le maître doit corriger les devoirs lui-même. Tout le monde admet que, par cette méthode, l'instituteur est plus en mesure de constater les progrès journaliers de son élève, de le suivre, pour ainsi dire comme pas à pas, de voir s'il a tenu compte des règles qui ont été déjà expliquées en classe, de le blâmer s'il a fait des fautes un peu trop saillantes, et de prévenir, par conséquent, toute récidive. Voilà en peu de mots, les principaux avantages qui résultent de ce mode de correction.

—Dans l'application, si le maître peut corriger les devoirs, c'est préférable : il y aura moins d'inconvénients. Mais la chose devient extrêmement difficile, sinon impos-

sible, si la classe est nombreuse. De là, la nécessité de n'être pas trop exclusif dans le choix d'une méthode ; et, comme on l'a déjà fait remarquer, l'emploi de l'un et l'autre mode devient indispensable dans bien des cas.

M. le président félicite ceux qui ont pris part à la discussion. Il ajoute qu'il voit avec plaisir que, dans tous le cours des débats, l'on a eu également en vue les intérêts de l'instituteur et ceux de l'élève, et que l'on s'est efforcé de rendre justice à l'un et à l'autre. Puis, il met la question aux voix, et la conférence arrête ce qui suit :

“ Dans la correction des devoirs, il est à peu près impossible de fixer l'usage d'une méthode à l'exclusion des autres : tout ici est subordonné aux circonstances ; c'est à l'instituteur lui-même de choisir celle qui répond le mieux aux besoins de sa classe.”

Proposé par M. J. O. Mauffette, secondé par M. P. Demers :

“ 1o. Que l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier déplore vivement la mort de l'hon. Sir G. E. Cartier, Barouet, l'une de nos gloires nationales les plus pures, celui de nos hommes d'Etat qui a le plus combattu pour les intérêts des Canadiens, et qui, par les mesures importantes dont il a été l'ardent promoteur, a contribué puissamment au développement de l'éducation dans cette province.

“ 2o. Qu'une copie de cette résolution soit transmise à la famille de l'illustre et regretté défunt, en même temps que l'expression la plus sincère des sympathies de tous les membres de cette association.”

Adopté.

Proposé par M. A. D. Lacroix, secondé par M. H. Tétrault :

“ 1o. Que cette Association regrette vivement le départ de l'hon. P. J. O. Chauveau du ministère de l'instruction publique, et apprécie hautement les services importants que, pendant de longues années, il a rendus à la cause de l'instruction, les efforts qu'il a déployés pour doter le pays d'un système d'éducation qui laisse peu à envier aux nations étrangères, d'institutions qui feront sa principale gloire comme chef de l'instruction publique et surtout pour la sympathie qu'il a de tout temps témoignée aux instituteurs.

“ 2o. Qu'une copie de cette résolution soit transmise à l'hon. monsieur, avec l'expression sincère de la reconnaissance des membres de cette association.”

Adopté.

Proposé par M. D. Boudrias, secondé par M. A. Allaire :

“ Que la contribution annuelle soit changée, et qu'elle soit de 75 centins pour tout membre qui assistera aux trois conférences de l'année, de 60 centins pour chaque membre qui n'assistera qu'à deux des conférences de l'année, et de 40 centins pour celui qui n'assistera qu'à une des conférences de l'année.”

Adopté.

Proposé par M. D. Boudrias, secondé par M. Cassegrain :

“ Que, pour ce qui regarde la distribution des comptes rendus de nos séances, il n'y aura que ceux des membres qui auront payé leur contribution, qui auront droit d'en recevoir une copie ; et tel membre qui n'aura payé sa contribution que pour une séance, ne pourra exiger que le compte-rendu de cette seule séance.”

Adopté.

Les deux questions qui suivent seront discutées à la prochaine conférence :

“ 1o. Doit-on récompenser le travail quotidien des élèves, et par quels moyens ?”

“ 2o. Quel est le meilleur Traité d'histoire du Canada dont on puisse faire usage dans nos écoles ?”

Et la séance est ajournée.

J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Revue mensuelle.

Les deux mois qui viennent de s'écouler ont été relativement calmes, et l'on dirait que tout le monde subit un peu l'influence du temps qui est celui du repos et des vacances. Au milieu de cette placidité, cependant, quelques événements se sont accomplis : l'entrée de l'île du Prince-Edouard dans la confédération canadienne, et la prorogation des chambres à Ottawa.

A l'époque où les Etats du Canada ont été formés, l'île du Prince-Edouard, préférant conserver sa situation première, avait refusé de faire partie de la confédération canadienne. Depuis, elle a suivi l'exemple du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse et a reçu à ce sujet les félicitations de l'Angleterre. L'île du Prince-Edouard, appelée aussi île *St. Jean*, est située dans le Golfe St. Laurent au Nord-Est du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse dont elle est séparée par le détroit de Northumberland. Elle occupe à la même latitude, environ, que le district des Trois-Rivières, une étendue d'à peu près 1400 milles carrés, c'est-à-dire la 150me partie de la Province de Québec. Sa population entière est d'environ 100,000 âmes réparties dans trois comtés subdivisés en 67 cantons. Sa capitale et ville principale est Charlottetown ; c'est là qu'a eu lieu la première conférence des députés chargés d'élaborer un projet de confédération, en 1866. Le climat de l'île du Prince-Edouard est plus doux que celui de Québec et son sol est très-productif. Après avoir fait partie du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse en 1763, elle était devenue, depuis 1772, colonie séparée.

Les chambres fédérales ont été prorogées à Ottawa le 13 août. On sait qu'à la dernière session, un comité avait été nommé par la Chambre pour s'enquérir de certaines accusations au sujet du contrat du Pacifique canadien. Les chambres avaient été ajournées au 13 août, pour recevoir le rapport de ce comité qui n'avait pas pu accomplir sa tâche pendant la session ordinaire. Depuis, cependant, certaines difficultés constitutionnelles ont surgi qui ont empêché le comité de tenir ses sessions. Les chambres ont donc été prorogées et une commission royale a été nommée pour faire l'enquête en question. Il est probable qu'une nouvelle session aura lieu vers le mois d'octobre. Les difficultés survenues au sujet de la question des écoles du Nouveau-Brunswick, après avoir semblé entrer dans une phase de conciliation, sont retombées plus que jamais dans un état d'aigreur et d'irritabilité. Le révérend Joseph Michaud, curé d'office de la cathédrale de St. Jean, a été emprisonné pour avoir refusé de payer une taxe scolaire qu'il considère inconstitutionnellement imposée. L'excitation augmente chaque jour et il est difficile de prévoir comment l'affaire se terminera.

En France, toute autre préoccupation disparaît devant la pensée de la libération complète du territoire qui doit être effectuée le cinq septembre prochain. Toutes les paroles, tous les sentiments convergent sur ce point, et, à mesure que l'époque s'approche davantage, M. Thiers, par qui s'est opérée cette grande œuvre, reçoit de toutes parts les remerciements de ses compatriotes. Cela compense, au moins, les choses désagréables et les injures même, qu'une certaine presse ne cesse de verser sur ce grand citoyen dont elle cherche à mettre le dévouement en suspicion, ne se sentant pas le cœur assez haut pour l'imiter. Les Prussiens, de leur côté, voient arriver l'époque de leur départ final avec une certaine crainte, pour la France, bien entendu. Ils pensent que, leur dernier soldat disparu du sol français, les troubles éclateront par tout le pays. C'est pousser loin les précautions affectueuses pour une nation qu'ils ont tâché de ruiner après l'avoir laissée pour morte sur le terrain. Après tout, ces honnêtes Prussiens ont peut être raison.

On parle cependant d'un rapprochement entre le comte de Chambord (qui signe déjà HENRI), et le chef de la branche d'Orléans, le comte de Paris. Ces messieurs qui se montraient si rigides, si inflexibles tout d'abord, ont fini par se laisser persuader, et le comte de Chambord, après avoir abandonné d'abord une partie de son drapeau blanc, sacrifie les uns après les autres, presque toutes ses exigences au désir qu'il a de faire le bonheur de son pays. C'est d'ailleurs un désir que paraissent partager également tous les prétendants au trône de France.

On commence à reparler du maréchal de Bazaine dont le procès, doit se juger définitivement au mois d'octobre. Le duc d'Aumale a été nommé président de la commission militaire qui doit former le tribunal ; cette nomination a déjà soulevé de nombreuses récriminations, et il est probable que le prince

devra se recuser. Voici sur cette affaire quelques détails que nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* :

« On annonce comme définitive la composition suivante du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Bazaine.

Président : Le duc d'Aumale.

Juges : Les généraux Dallesme, de Martinprey, Tripier, de la Motte-Rouge, Chabaud-Latour, Princeteau.

Commissaire du gouvernement : Le général Pourcet.

Le rapport du général Rivière est divisé en quatre parties, qui composent quatre volumes in-80. Le premier résume toutes les charges du procès; le second est spécialement réservé à l'artillerie; le troisième, aux subsistances; le quatrième, aux communications.

Le maréchal Bazaine serait accusé :

10. D'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz sans avoir épuisé tous les moyens de défense.

20. D'avoir, comme chef de l'armée devant Metz, signé, en rase campagne, une capitulation qui a eu pour résultat de faire déposer les armes à ses troupes, et de n'avoir pas fait avant de traiter verbalement et par écrit, tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur, crimes prévus par les articles 209 et 210 du code de justice militaire.

Les articles 209 et 210 sont ainsi conçus :

Art. 209. Est puni de mort, avec dégradation militaire, tout gouverneur ou commandant qui, sans engagement, après un avis du conseil d'enquête, est reconnu coupable d'avoir capitulé avec l'ennemi et rendu la place qui lui était confiée sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que prescrivaient le devoir et l'honneur.

Art. 210. Tout général, tout commandant d'une troupe armée qui capitule en rase campagne est puni :

10. De la peine de mort avec dégradation militaire, si la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe ou si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ;

20. De la destitution dans tous les autres cas.

Le général Pourcet est déjà installé à Compiègne avec son greffe.

Dans la liste des 272 témoins cités par l'accusation ne figure pas le nom du maréchal McMahon, quoi qu'on en ait dit. Il paraît que son titre de chef de l'Etat l'empêche d'être appelé devant un tribunal.

Néanmoins, il est à présumer que le ministère public ou la défense provoqueront à ce sujet un incident devant le conseil de guerre. Dans ce cas, le maréchal serait entendu à titre de renseignement. Sa présence en face de l'accusé ne serait pas un des moindres éléments d'intérêt du procès.

Parmi les 272 témoins cités on remarque :

Les maréchaux Canrobert et Le Boeuf; les généraux Changarnier, de Lamirault, de Palikao, et de Laveaucoupet; le chef d'escadron de France, le capitaine de la Tour-du-Pin, le capitaine Yung, le colonel Merlin, les généraux Jarras, Coffinières, Frossard; le chef d'escadron de Baumont; les colonels d'Andlan et Stoffel; le commandant Garcin, les intendants Lebrun, Wolf et Friant; les généraux Bourbaki, Magnan et Lebrun; l'intendant Urich, les généraux Le Flô, Gagneur et Soleille, etc., etc.

Parmi les civils :

MM. Gambetta, de Kératry, Jules Favre, Debains, secrétaire d'ambassade; Tachard, ministre plénipotentiaire; André, préfet de la Drôme; Arnoux-Rivière, Bompard, Rameau, maire de Versailles, etc.

A côté de ces noms connus, il y a d'autres noms inconnus qui représentent pour ainsi dire le côté mystérieux du procès, comme, par exemple, ceux de MM. Régnier, rentier; Garrigues, cocher de fiacre; Marchal, ouvrier cloutier, etc.

Le *Journal de l'Oise* dit qu'un bataillon du 114^e de ligne, en garnison à Versailles, vient de recevoir l'ordre de se rendre à Compiègne, pour y augmenter la garnison, pendant la durée du procès.

En Espagne la position va continuellement en s'aggravant, et la perturbation est presque arrivée à l'état de chaos. Malgré cela, cependant, on peut-être à cause de cela, la Prusse songe, dit-on, à renouveler la candidature du prince de Hohenzollern à l'aide d'une intervention armée. L'exemple de l'ex-roi Amédée est cependant peu fait pour encourager les aspirants, et nous doutons fort que le prince de Hohenzollern consente à suivre les conseils intéressés de son cousin Guillaume.

L'état d'agitation de l'Espagne semble s'étendre jusque de ce côté-ci de l'Atlantique sur les pays dont la population a une origine commune avec elle. Ainsi au Brésil, des conflits sérieux existent depuis un certain temps entre l'Etat et le clergé. Un

évêque, Mgr. Peruambuco, refuse de se soumettre au pouvoir civil, et la querelle va s'envenimant tous les jours. On craint fort que, les deux partis s'échauffant davantage à chaque moment, il ne vienne à en résulter une collision et, par suite, des malheurs irréparables. Au Paraguay et dans la République-Argentine, la révolution trône également au-dessus des pouvoirs et les honnêtes gens se demandent avec effroi comment toute cette agitation se terminera.

Nous avons oublié de mentionner, dans nos derniers bulletins nécrologiques, la mort du Dr. Anderson, arrivée à Québec, le 17 mars dernier. M. Anderson a été pendant longtemps président de la SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE de Québec. D'origine écossaise, il avait suivi un cours collégial et universitaire à Edimbourg où après avoir reçu avec honneur le degré de docteur il avait été nommé membre du collège royal des chirurgiens d'Edimbourg. L'histoire du Canada a été l'objet de ses études constantes, surtout dans les dernières années de sa vie. Ses écrits sur les premiers temps de l'histoire accusent de sérieuses recherches et seront d'une grande utilité pour les historiens futurs.

Un autre citoyen distingué de Québec, l'hon. Henry Black, C. B., juge de la cour de vice-amirauté, a été emporté par la mort, à la date du 16 août courant. C'est à Cacouna, où il était allé chercher le rétablissement de sa santé gravement compromise, qu'il a succombé à une attaque d'érysipèle.

D'un esprit solide, distingué, mûri par l'étude et l'expérience, l'hon. juge Black, était en même temps doué des qualités qui font le citoyen digne de ce nom. Versé dans la connaissance de notre code, du droit français, qu'il savait approfondir et bien entendre, c'était un jurisconsulte d'une autorité reconnue.

Il est mort à l'âge de 73 ans, et était depuis 37 ans juge de vice-amirauté.

En Europe, le commencement d'août a aussi vu se terminer la carrière d'un homme aussi distingué par sa naissance que par ses talents, le prince Poniatowski (Joseph-Michel-Xavier-François-Jean). Fils naturel du célèbre prince polonais de ce nom dont la filiation légitime s'est éteinte en 1831, le prince Joseph était né à Rome, le 20 février 1806. Il fit plusieurs campagnes, en qualité de volontaire, dans les expéditions d'Afrique et parvint au grade de chef d'escadron. Au mois de février 1851 il avait reçu les insignes de grand officier de la légion d'honneur, et par décret du 4 décembre 1854, il fut élevé à la dignité de sénateur. Le prince Poniatowski, amateur distingué de musique et compositeur, a donné plusieurs opéras, notamment *Don Desiderio* et *Pierre de Médicis*, ce dernier en 4 actes, au grand Opéra (9 mars 1859). Il n'était, lors de sa mort, que dans la 57^{me} année de son âge.

Les journaux de France nous apprennent aussi la mort de M. Odilon Barrot à la date du 8 août. Nous donnerons dans notre prochain numéro quelques détails biographiques sur cet homme distingué.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Le sainfoin oscillant.—On trouvera au Bengale une plante peut-être encore plus curieuse que la sensitive : c'est l'*hedysarum gyans* ou *sainfoin oscillant*, découvert en 1780 par lady Monson.

On voit chez la sensitive des mouvements qu'il faut déterminer par des actions extérieures; ici, les mouvements sont spontanés, continus, et durent tant que vit la plante; on les observe même sur des branches détachées, tant que celles-ci ne commencent pas à se flétrir.

Voici en quoi ils consistent :

La feuille de l'*hedysarum* a exactement la forme de celle du trèfle, seulement ses trois folioles sont très inégales; celle qui est placée entre les deux autres est très grande, tandis que celles-ci sont très-petites.

La grande foliole ou foliole médiane est extrêmement sensible à la lumière; elle s'abaisse dans l'obscurité, se redresse par un beau soleil et semble alors agitée d'une sorte de frémissement convulsif. Lorsque la lumière est moins intense, le redressement de la foliole est moins énergique; or, dans une même journée, l'intensité de la lumière varie dans des limites assez étendues; par sa position plus ou moins inclinée, cette foliole paraît mesurer cette intensité dont elle accuse toutes les variations.

Quelque curieux qu'ils soient, les mouvements de la foliole médiane le sont encore moins que ceux des folioles latérales. Celles-ci sont constamment animées d'un mouvement oscillatoire qui ne cesse ni le jour ni la nuit, et est absolument indépendant des circonstances extérieures.

Tandis que l'une des deux folioles se relève avec lenteur, de façon à venir s'appliquer sur la tige en tournant sa face supérieure en dedans, l'autre foliole s'abaisse en se rapprochant aussi de la tige, mais de manière à tourner sa face supérieure en dehors. Le mouvement ascendant de chaque foliole commence quand le mouvement descendant de l'autre est terminé; mais la marche ascendante est plus lente et elle s'effectue par secousses; il suffit de deux minutes aux folioles pour exécuter l'ensemble de tous leurs mouvements.

Dans les serres, sous les climats froids ou tempérés, la durée de cette période augmente sensiblement.

L'hedysarum a, comme on vient de le voir, deux sortes de mouvements; l'un, celui de la foliole médiane, soumis à l'influence de la lumière; l'autre celui des folioles latérales, absolument spontané, s'effectuant régulièrement en vertu d'une puissance résidant dans la plante elle-même.

Un assez grand nombre de plantes des pays tempérés jouissent aussi de la faculté d'exécuter quelques mouvements; mais ces mouvements sont plus lents, plus obscurs, ou sont effectués par des parties moins apparentes que les feuilles.

On sait que beaucoup de végétaux ferment leurs feuilles ou leurs fleurs pendant la nuit. C'est là ce que Linnée avait poétiquement appelé "le sommeil des plantes", sommeil qui est très apparent, en particulier chez les acacias des jardins.

D'autres fois, ce sont les organes propres ou les dépendances de la fleur qui, à certaines époques, jouissent de fort curieux mouvements. Un exemple des plus frappants et des plus fréquemment cités est celui de la *vallisneria*, qu'on trouve souvent dans les rivières et dans les canaux. Cette plante a des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les premières sont supportées par un pétiole fort court, se détachent de la plante dès qu'elles sont épanouies, et viennent flotter à la surface de l'eau. Au contraire, le pédoncule des fleurs femelles est fort long et contourné en spirale. A l'époque de la floraison, il se redresse, porte la fleur femelle à la surface de l'eau parmi les fleurs mâles, puis, quand la fécondation est opérée, il s'enroule de nouveau, ramène vers le fond la fleur flétrie, dont les fruits sont destinés à mourir sous l'eau. — *Meschacébé*.

BULLETIN DE L'ARCHÉOLOGIE.

—On vient de découvrir les traces de l'ancienne ville de Troie, dont le siège célèbre, du côté des assiégeants et des assiégés, engendra presque à lui seul cette pléiade de héros historiques qui sont les successeurs directs des personnages mythologiques. On a retrouvé les pierres de ces murs fameux qui arrêtaient, pendant dix ans, les efforts des Grecs: on a retrouvé jusqu'à la grande tour d'Illion où monta Andromaque pour regarder Hector dans la plaine. C'est M. le docteur Schliemann qui est allé chercher, à 40 mètres sous terre ce témoignage vivant du poème d'Homère, ces ruines qui font de l'*Iliade*, moins une épopée qu'une histoire réelle.

Il n'est pas improbable, suivant M. Schlieman, que cette construction était une tour dans le mur circulaire, et peut-être la grande tour d'Illion (*Iliade*, VI, 386) où monta Andromaque pour chercher des yeux Hector dans la plaine. En cet endroit, l'amas des décombres est de 37 ou 38 mètres. La tour commande la plaine dans toutes les directions.

On a trouvé des clous de cuivre de dix-sept centimètres de long sur le sol vierge, mais aucune trace d'armes ou d'instruments en métal; ces clous suffisent cependant à prouver que la population connaissait et travaillait le cuivre, et que, par conséquent, on possédait des instruments de ce métal. On a trouvé beaucoup de scies de silex, de quatre à cinq centimètres de long, et des meules en pierre de lave de trente-trois centimètres de long sur dix-sept de large, ayant la forme d'un œuf séparé en deux moitiés. A très-peu d'exceptions près, tous les vases de terre cuite trouvés dans les décombres troyens sont brisés, et l'on ne peut en reconstituer qu'un petit nombre en réunissant leurs morceaux. Tous ces objets de poterie ont été apparemment détruits par la chute des énormes pierres qui sont tombées dans les ruines.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la
Nouvelle-France en 1641.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.

J. N. BUREAU, Trois-Rivières.

E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.

JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.

A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.

R. OUELLET, " " L'Islet.

F. H. GIASSON, " " L'Anse à Gilles.

E. LEMIEUX, Ottawa.

F. X. VALADE, Longueuil.

L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui-ont souscrit chez MM. DUREAU & ASSELIN, pourront s'adresser à M. L. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
Pour les instituteurs..... 0.50 " "

TARIF DES ANNONCES.

8 lignes ou au-dessous, une insertion.....\$1.00
Au-dessus de 8 lignes, par ligne..... 0.10

On fait une déduction pour les annonces à long terme, qui ne sont pas prises, cependant, à moins de \$10 par année.
Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir.

Imprimerie de Léger Brousseau, 9 rue Buade, Québec.